

**DAKAR 2005 : L'ÉMERGENCE D'UN RÉSEAU
INTERNATIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

Version préliminaire pour l'Université d'été du GESQ

*Par Marie-Ève Brassard Duperré, Abdou Salam Fall, François
Marchand, Humberto Ortiz, Nathalie McSween, Nathalie
Proulx, Caroline Tessier et Yves Vaillancourt*

Dossier coordonné par Chantale Doucet

Sous la direction de Louis Favreau

*Publication de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC)
de l'Université du Québec en Outaouais*



Série : Comparaison internationale, numéro 29

ISBN : 2 – 89251 – 284 - 0

Juin 2006

Note sur les auteurs

Marie-Ève Brassard-Duperré est travailleuse sociale et détentrice d'une maîtrise en développement régional de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Elle est agente de développement international à la CRDC

Chantale Doucet est géographe et détentrice d'une maîtrise en études et interventions régionales de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Elle est professionnelle de recherche à la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

Abdou Salam Fall est sociologue à l'Institut fondamental d'Afrique Noire (IFAN) de l'Université Cheikh Anda Diop de Dakar et président du Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS). Il est également co-coordonnateur du réseau Création de richesse en contexte de précarité (CRCP).

Louis Favreau est sociologue et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Il est chercheur au Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) ainsi qu'au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). Il est également co-coordonnateur du réseau Création de richesse en contexte de précarité (CRCP) et membre du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ).

François Marchand est étudiant au baccalauréat en Travail social à l'Université du Québec en Outaouais. Activement impliqué dans le mouvement étudiant, il s'intéresse aux nouvelles formes de développement des communautés et de gouvernance.

Humberto Ortiz est économiste et membre du Groupe d'économie solidaire au Pérou (GRESO). Il est un collaborateur au Conseil épiscopal latinoaméricain (CELAM) et un promoteur actif de l'économie solidaire en Amérique latine. Il est engagé également dans le réseau Création de richesse en contexte de précarité (CRCP).

Nathalie McSween est étudiante à la maîtrise en développement régional à l'Université du Québec en Outaouais après avoir obtenu son baccalauréat en sciences sociales (majeure en sciences politiques et mineure en développement international) et est assistante de recherche en développement international à la CRDC.

Nathalie Proulx est professionnelle de recherche au Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) et à la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

Caroline Tessier est adjointe à la coordination et assistante de recherche à la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC). Elle termine actuellement une maîtrise en développement régional à l'Université du Québec en Outaouais.

Yves Vaillancourt est un politologue spécialisé dans les politiques sociales. Il est professeur titulaire à l'École de travail social de l'UQAM. À partir de sa retraite en septembre 2006, il prendra un statut de professeur associé et demeurera actif au plan de la recherche partenariale en lien avec le Laboratoire de recherche sur les pratiques politiques sociales (LAREPPS), l'ARUC-Économie sociale, le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). Il est engagé aussi dans le réseau Création de richesse en contexte de précarité (CRCP) et membre du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ).

Table des matières

INTRODUCTION : AFRIQUE, AMÉRIQUE LATINE ET ASIE, EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD : LES NOUVELLES DYNAMIQUES SOCIOÉCONOMIQUES LOCALES À L'ŒUVRE À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE par Louis Favreau	8
1. Dakar 2005 : des pratiques socioéconomiques locales... qui s'internationalisent.....	9
2. Des expériences locales d'intérêt planétaire à la constitution de nouveaux réseaux internationaux	12
PARTIE I : INITIATIVES ÉCONOMIQUES SOLIDAIRES ET MOUVEMENT CITOYEN INTERNATIONAL : UNE MISE EN PERSPECTIVE	16
1. Introduction : Des initiatives pionnières pour instaurer des alternatives au modèle néolibérale par Chantale Doucet.....	16
A) DES INITIATIVES ÉCONOMIQUES SOLIDAIRES DANS LE SECTEUR DES COOPÉRATIVES, DUDÉVELOPPEMENT LOCAL, DE LA DÉFENSE DES DROITS ET LA RECONSTRUCTION DE LA PAIX.....	32
2. La solidarité et la coopération comme moteur du développement économique dans la région d'Emilia-Romagna en Italie par Nathalie McSween	32
3. Quand un village prend son développement en main : l'expérience de Salinas de Guaranda en Équateur par Marie-Ève Brassard-Duperré.....	36
4. La notion de Territoire socialement responsable par François Marchand	38
5. Les autochtones se mobilisent : l'expérience du Centre d'amitié autochtone de Val D'or (Québec) par Marie-Ève Brassard Duperré	43
6. L'apport du genre dans l'économie solidaire : La coalition nationale de Guinée pour les droits et la citoyenneté des femmes par Caroline Tessier	47
7. Initiatives novatrices de reconstruction de la paix : l'expérience du Network Movement for justice and development (NMJD) du Sierra Léone et de l'Association sénégalaise pour l'appui à la création d'activités socio-économiques (ASACASE) (Sénégal) par Marie-Ève Brassard Duperré	50
8. Le mouvement coopératif en tant qu'outil privilégié de lutte contre la pauvreté en Afrique: la Conférence pan africaine coopérative (CPC) et l'Institut Supérieur panafricain d'économie coopérative (ISPEC) par Chantale Doucet.....	60
B) DES INITIATIVES ÉCONOMIQUES SOLIDAIRES DANS LE SECTEUR DE LA FINANCE par Chantale Doucet et Nathalie Proulx	66
9. Introduction.....	66

10.	La microfinance.....	67
10.1	L'expérience des Caisses de financement à la base au Bénin.....	69
10.2	L'expérience de Développement international Desjardins en Afrique de l'Ouest.....	70
11.	Les Banques éthiques	76
11.1	L'expérience de Banca Etica en Italie.....	77
12.	Les organisations de réseautage en finances solidaires	79
12.1	L'expérience INAISE (association internationale des Investisseurs dans l'Économie sociale)	79
12.2	L'expérience MAIN (Microfinance African Institutions Network).....	80
13.	Les transferts d'argent	81
13.1	L'expérience de MONEY EXPRESS	82
14.	Conclusion.....	84
C)	DES INITIATIVES ÉCONOMIQUES SOLIDAIRES DANS LE SECTEUR DU COMMERCE ÉQUITABLE...	90
15.	Le commerce solidaire pour lutter contre l'exclusion sociale et professionnelle des personnes handicapées : l'expérience de la filière de transformation de la noix de cajou et de la filière artisanale au Sénégal par Caroline Tessier	90
16.	Le commerce solidaire et équitable de la filière de karité biologique au Burkina Faso : l'expérience de l'Association Songtaab-Yalgré (Songtaaba) par Caroline Tessier	95
17.	Pour une gestion territoriale participative et écologique : l'expérience de PELUM (Participatory Ecological Land Use Management) par Marie-Ève Brassard Duperré.....	104
PARTIE II : DAKAR 2005: POINTS DE VUE SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE		110
1.	L'économie solidaire à l'heure de Dakar 2005 par Humberto Ortiz	110
2.	L'économie sociale, une perspective politique de renouvellement des modèles de développement par Abdou Salam Fall, Président du RIPESS	113
3.	La promotion de l'économie sociale et solidaire : une vision québécoise par Yves Vaillancourt.....	116
BIBLIOGRAPHIE DE RÉFÉRENCES.....		130

Table des encarts

Encart I : Qu'est-ce que l'économie informelle, l'économie populaire et l'économie sociale et solidaire? Quelques paramètres de base et références par Louis Favreau	24
Encart II : Déclaration de Dakar 2005	125

Table des figures

Figure I :	La troisième Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité à Dakar.....	8
Figure II :	La Conférence d'ouverture.....	8
Figure III :	Plénière du panel des gouvernements.....	9
Figure IV :	Les ateliers.....	9
Figure V :	Participant·es lors d'un atelier.....	10
Figure VI :	Le centre-ville de Dakar, calqué sur le modèle occidental.....	16
Figure VII :	De petits commerces de fortune à Dakar.....	16
Figure VIII :	Localisation de la Casamance.....	56
Figure IX :	Ibrahima Ndour, président de la Conférence pan africaine coopérative.....	61
Figure X :	Le village intercontinental du commerce équitable.....	90
Figure XI :	L'arbre de karité.....	95
Figure XII :	Femmes qui travaillent dans l'Association de Songtaab-Yalgré.....	97
Figure XIII :	Caucus sur l'agriculture et le commerce international.....	99
Figure XIV :	Six droits pour une agriculture équitable.....	100

INTRODUCTION : AFRIQUE, AMÉRIQUE LATINE ET ASIE, EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD : LES NOUVELLES DYNAMIQUES SOCIOÉCONOMIQUES LOCALES À L'ŒUVRE À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE par Louis Favreau

L'équipe professionnelle de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) était en Afrique à l'automne 2005 pour deux principales raisons. D'une part, parce que nous tenions un colloque international organisé conjointement par l'IFAN (Université Cheik Anta Diop) et la CRDC (Université du Québec en Outaouais) sur le thème de l'État social, renouvellement au Nord, reconstruction au Sud. D'autre part, pour participer à la troisième Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité

organisé par le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS). Cette grande rencontre internationale de Dakar réunissait 1 200 personnes en provenance de 63 pays dont une trentaine, fait à souligner, étaient africains. Au cœur de cette rencontre, des porteurs de projets d'initiatives d'économie populaire solidaire de différents secteurs, des coopératives, des ONG, des réseaux régionaux, nationaux ou même continentaux participant de cette mouvance. Ce cahier

veut témoigner de toute cette démarche et de toute cette mouvance internationale de l'économie sociale et solidaire par l'intermédiaire d'une vingtaine d'expériences et du point de vue développé à chaud au cours de l'événement par trois animateurs.

Prises isolément, ces expériences ne pèsent pas lourd. Elles sont majoritairement au niveau micro. Mais lorsqu'on voit leur inscription dans une mouvance internationale, on constate que ce local est d'intérêt planétaire et peut avoir une portée planétaire. Le cahier est donc principalement fait de petites

Figure I : La troisième Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité à Dakar (Sénégal)



Source : R. Lachapelle, novembre 2005, Dakar

Figure II : La Conférence d'ouverture



Source : R. Lachapelle, novembre 2005, Dakar

monographies d'Amérique du Nord (Québec), d'Europe (Italie et France), d'Amérique latine (Équateur) mais surtout d'Afrique (Bénin, Burkina Faso, Guinée, Sénégal, Sierra Leone et Zimbabwe). En cela, **il reflète bien ce que les participants ont vécu : des échanges à partir de leur pratique.** Mais ces échanges recueillis sur place sous-tendent des points de vue (dont certains sont regroupés à la fin du cahier) et une obligation de mise en perspective¹, ce que nous faisons ici en introduction.

Figure III : plénière du panel des gouvernements



Source : R. Lachapelle, novembre 2005, Dakar

1. Dakar 2005 : des pratiques socioéconomiques locales... qui s'internationalisent

Les rencontres de réseaux, tel le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS) qui tenait sa troisième rencontre internationale à Dakar (la première s'étant tenue à Lima au Pérou en 1997 et la seconde en 2001 au Québec), allient la critique des projets néolibéraux à la proposition d'alternatives nouvelles. Elles tendent à internationaliser de plus en plus leur action collective en faveur d'un monde plus équitable et plus solidaire.

Figure IV : Les ateliers



Source : R. Lachapelle, novembre 2005, Dakar

C'est que la citoyenneté ne s'arrête plus aux portes des entreprises ici comme ailleurs dans le monde. Elle s'investit dans le développement économique. Si d'un côté, nous avons assisté, avec les années 1990, à

¹ Telle qu'amorcée dans notre ouvrage de 2002 (Favreau et Fréchette) et dans les suites de la conférence internationale de 2003 tenue à l'Université du Québec en Outaouais qu'on retrouve dans les ouvrages de Fall, Favreau et Larose (2004) *Le Sud...et le Nord dans la mondialisation. Quelles alternatives ?* et dans celui de Favreau, Fall et Larose, *Altermondialisation, économie et coopération internationale*.

une remontée de la contestation sociale au plan international de l'autre, nous avons aussi assisté à l'émergence d'un début d'**internationalisation**, de réseaux, d'organisations et d'entreprises collectives à la recherche **d'alternatives économiques** à la mondialisation néolibérale. Globalement, nous assistons ainsi, **à travers des dizaines de milliers de projets**, à une vitalité nouvelle du mouvement associatif et coopératif au Nord (Rouillé d'Orfeuil, 2002; Defourny, Favreau et Laville, 1998) et à une résurgence de la société civile et de dizaines de milliers d'associations et de coopératives ou mutuelles au Sud (Fall, Favreau et Larose, 2004; Favreau et Fréchette 2002; Castel, 2002; Fall et Diouf, 2000; Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999; Corragio, 1999; Ortiz et Munoz, 1998). Ces dizaines de milliers de projets traduisent, de différentes manières, l'aspiration à une **autre économie**, à un autre développement, à une autre mondialisation et l'importance de **s'associer pour entreprendre autrement** (Demoustier, 2001).

Mais la seule mise en réseau au plan international ne tient pas complètement la route si ces mouvements veulent peser sur les politiques des États, des grandes organisations internationales et même des multinationales. De plus en plus de voix, notamment celles qui émanent des six Forums sociaux mondiaux qui se sont tenus à ce jour, plaident depuis quelques années pour une **organisation mondiale** plus forte des **solidarités**, en d'autres termes, pour **des lieux d'élaboration collective de projets et de propositions** de lutte contre la pauvreté et pour le

Figure V : Participantes lors d'un atelier



Source : C. Doucet, CRDC, novembre 2005, Dakar

développement à l'échelle de la planète. En ces temps de mondialisation, c'est-à-dire de montée des interdépendances entre les sociétés, plusieurs raisons les conduisent à cette proposition : 1) la nécessité de mieux comprendre les enjeux en cours, lesquels s'internationalisent aujourd'hui plus qu'hier²; 2) la nécessité de formuler des projets nouveaux répondant de façon plus appropriée aux défis locaux et aux enjeux internationaux qui leur sont liés; 3) la nécessité de faire circuler les informations par des canaux autres que celui des grands médias capitalistes; 4) la nécessité de négocier des alliances et des ententes de

² Pour une, la guerre en Irak mais aussi la sécurité alimentaire, l'effet de serre, le terrorisme internationalisé pour ne nommer que quelques enjeux, se posent plus que jamais à l'échelle internationale plutôt que nationale. Les perspectives de lutte contre la pauvreté et pour le développement se sont également de plus en plus internationalisées avec l'intervention nettement plus marquée dans nombre de pays d'institutions comme la Banque Mondiale, l'OMC et le FMI, ce qui soulève également la question de la gouvernance mondiale.

collaboration avec des institutions internationales ouvertes à une mondialisation plus équitable (BIT, PNUD...), etc. D'où, dans la dernière décennie, des efforts soutenus pour créer des **espaces internationaux de dialogue entre citoyens du Nord et citoyens du Sud**.

Pourquoi donc de plus en plus d'ONG et de mouvements cherchent à intensifier les échanges solidaires Nord-Sud et Sud-Sud? Parce qu'une mondialisation équitable ne repose plus seulement sur les gouvernements mais en grande partie sur le dynamisme des sociétés civiles. À côté, et même souvent contre la mondialisation libérale, se déploie un ensemble d'initiatives qui, sans constituer encore une force socioéconomique et sociopolitique mondiale, ont dépassé le stade des démarches exclusivement locales pour s'inscrire dans une mondialisation autre qui se veut sociale et équitable. L'économie populaire soutenue par des ONG ou des gouvernements locaux progressistes de même que l'économie sociale et solidaire et le développement local participent de cette stratégie de lutte contre la pauvreté. On pourrait mieux nommer cette dernière, si on parlait d'une stratégie **de premier développement**, celui des économies locales, celui dont on a privé nombre de sociétés du Sud, de ce développement qui constitue le **sous bassement essentiel** à toute économie nationale et à toute inscription qui n'est pas à sens unique dans l'économie mondiale (Favreau et Fréchette, 2002; Verschave, 1994).

En tout état de cause, on sait que, pour l'immense majorité de la population active à travers le monde, la mondialisation néolibérale a amplifié la précarité et rendu l'avenir de tous (ou presque) imprévisible. Globalement, 75% des gens de la majorité des pays du Sud vivent de cette façon et 25% dans les pays du Nord. Bref, pour prendre un raccourci, la planète, c'est six milliards de pauvres et 600 000 millions de riches. La lutte contre la pauvreté dont toutes les institutions internationales se sont emparées, à des degrés divers et sous des formes diverses, depuis près d'une décennie, exige que nous lui donnions une perspective, celle d'être un combat pour le développement et une entreprise collective de renouvellement des **projets** et des **stratégies de développement** (Sen, 2000; Bartoli, 1999; Sachs, 1997). À défaut de quoi, les mouvements sociaux seront cantonnés, d'une part, dans la gestion sociale de la pauvreté sans jamais s'attaquer aux structures, politiques et dispositifs qui génèrent cette pauvreté et, d'autre part, les institutions internationales seront cantonnées, elles, dans l'aide humanitaire. L'avenir repose sur des projets bâtis autour d'institutions sociales fortes et dans le cadre d'un pluralisme économique³.

³ Voir à ce propos notre ouvrage : Fall, Favreau et Larose (2004). *Le Sud...et le Nord dans la mondialisation : quelles alternatives? Mondialisation, société civile, États, démocratie et développement*, Presses de l'Université du Québec et Karthala de même que Favreau, Louis et Abdou Salam Fall (2005). *L'État social dans une perspective Nord-Sud. Essai d'analyse politique*. Cahier publié dans le cadre du colloque international Création de richesse en contexte de précarité tenu à Dakar les 17 et 18 novembre 2005.

Les organisations économiques populaires, fortement présentes au rendez-vous de Dakar en 2005 participent de cette mobilisation sociale pour favoriser le renouvellement du développement et pour (re) construire la démocratie. Ces expériences populaires, depuis plus de deux décennies déjà, conduisent, au plan pratique, à devoir mettre systématiquement en oeuvre des dispositifs d'accompagnement pour régler des problèmes quotidiens de façon durable. En même temps, elles exigent d'amorcer un réel processus de **gouvernance démocratique** au plan local, une **relance du développement des territoires** où elles ont pris racine et une **création de la richesse autrement**. Ces initiatives ne font pas que répondre à des besoins sociaux immédiats. Elles misent sur des mouvements sociaux et cherchent à bâtir un rapport de forces permettant de déboucher sur de nouvelles politiques publiques. Ces initiatives, par delà la réponse à des besoins, nous amènent à la nécessité de construire de **nouvelles institutions démocratiques** et de nouveaux **leviers de développement**.

Les organisations économiques populaires devenues ou en voie de devenir des entreprises sociales et solidaires ainsi que les réseaux internationaux d'économie sociale et solidaire comme le RIPESS nous amènent aussi, dans la période présente, sur un autre terrain. Non pas celui de l'aide aux pays du Tiers-Monde ou de la seule coopération technique, mais directement et surtout sur celui de la **solidarité internationale** : les réseaux locaux/nationaux d'économie sociale et solidaire -et les relais internationaux qu'ils sont en train de se donner- sont des garants précieux pour promouvoir à l'échelle de la planète des valeurs de justice, de démocratie et de développement solidaire. Ces réseaux mettent, en effet, de l'avant des préoccupations non marchandes, ils sont des instruments d'information et d'éducation et ils contribuent à alimenter en permanence le débat avec les États et les institutions internationales sur les risques que l'avenir comporte et sur la nécessité de construire une mondialisation équitable. **Ce mouvement n'est qu'au début de ce processus mais il est bien amorcé**. Ici il faut évidemment éviter la politique-fiction qui nous ferait croire que ce mouvement citoyen international pratique la politique du «tout ou rien». Au contraire, **il a su, du moins jusqu'à maintenant, prendre en compte de multiples alternatives et à différents niveaux** (Fougier, 2004; Pleyers, 2003) : action économique et action politique, actions locales et actions globales se conjuguent sous forme de synergies entre réseaux plutôt que sous la forme d'organisations centralisées avec le développement d'appareils que cela induit.

2. Des expériences locales d'intérêt planétaire à la constitution de nouveaux réseaux internationaux

Certes, nous sommes dans des temps d'incertitudes, de gouvernance mondiale en crise, de fatigue de l'aide publique au développement, de catastrophes écologiques appréhendées... Ce sont des temps de guerres au nom, dit-on, de la démocratie et du développement et ce sont des temps de consensus mous autour de

notions comme celles de «participation», de «société civile», de «démocratie», de «développement» dans les institutions internationales. Mais ce sont aussi des temps de recherche au sein des mouvements sociaux pour ne pas se cantonner dans une position d'«anti-mondialisation» et développer une posture d'«alter-mondialisation» plurielle. **Dakar 2005 aura été un de ces moments où des expériences locales révèlent leur intérêt planétaire et contribuent à la construction d'un réseau international.**

Ici et là, en Afrique, en Asie, en Amérique latine comme en Europe et en Amérique du Nord, particulièrement au Québec, des organisations et des réseaux, dont les OCI (organisations de coopération internationale), redonnent pleinement un sens à la mobilisation et à la transformation sociale. Havelaar par exemple –et les initiatives qui lui correspondent- n'est pas qu'un simple label de commerce équitable car il questionne le commerce international et fournit la démonstration qu'il est possible de commercer autrement à l'échelle internationale. Avec leur politique de budget participatif, Villa el Salvador au Pérou (350 000 habitants) ou Porto Alegre au Brésil (1,3 million habitants), pour ne nommer que ces deux là, questionnent tout à la fois l'insuffisance de la seule démocratie représentative et le développement économique dominant.

Si la plupart des expériences relatées dans ce cahier sont très localisées au départ, nous savons, lorsqu'on les examine sur une période longue, que plusieurs d'entre elles changent non seulement leur milieu immédiat mais également le monde en élargissant leur échelle d'action pour brancher ce «local» sur le «global». En effet, ces expériences, comme des milliers d'autres, ont la faculté d'avoir un **intérêt planétaire**, parce qu'elles ont en commun d'**ouvrir un avenir partageable**, que l'on soit au Nord ou au Sud, en mettant en marche de **nouveaux modes d'organisation collective**, de nouveaux rapports entre le «social» et l'«économique» et de nouveaux rapports entre l'«économique» et le «politique» à travers la construction de nouveaux espaces publics de dialogue social et interculturel.

Les programmes d'ajustement structurel (PAS) du FMI des années 80-90 ont ouvert une brèche dans les modèles émergents de développement déjà présents dans les pays du **Sud**, ce qui a durement secoué ces États et leurs populations qui en ont subi le contre-coup. On a alors assisté à la montée en puissance d'une économie dite informelle. Mais la société civile a utilisé cette brèche en donnant naissance à **des innovations économiques et sociales de création de richesses**. Ce faisant, ces innovations ont favorisé le **premier développement** c'est-à-dire la relance d'économies locales, notamment au sein des espaces délaissés par le développement économique dominant (DED). Moins durement bouleversées mais néanmoins touchées, les sociétés du **Nord** ont aussi vécu des ruptures (crise de l'emploi, crise de la production de services collectifs dans les communautés...) qui ont amené, par des pratiques souvent

inédites, à la remise en question de leur projet de développement.

Et ces pratiques d'économie populaire et de développement des territoires, d'économie sociale et solidaire, de développement local et régional, de démocratie participative... bref de «mondialisation par le bas» issues des ONG, de syndicats, de diasporas, de groupes de femmes, de coopératives... ont finalement donné lieu -avec certes des résultats variables- à la remise en question des anciens contrats sociaux nationaux (au Nord et au Sud) voire même aidé à modifier dans certains cas les politiques de grandes institutions internationales comme le BIT ou le PNUD. Simultanément, ces pratiques sont venues rejoindre les revendications portées par des mouvements sociaux internationaux sur l'annulation de la dette des pays les moins avancés (PMA), la réforme de l'ONU et surtout des institutions financières internationales, la lutte pour la taxation des flux financiers et l'accès de tous aux services de base (accès à l'eau potable, services sociaux et de santé, services d'éducation...).

Des **thèmes socio-économiques adossés à d'autres plus socio-politiques** traduisent ainsi de nouvelles dynamiques **d'acteurs collectifs**, s'appuyant sur des OCI, des mouvements associatifs, coopératifs et syndicaux, des gouvernements locaux et des associations de producteurs: regroupements villageois, municipalités mettant en oeuvre des politiques de décentralisation («budgets participatifs», «conseils de quartier»...), finances solidaires, mutuelles d'épargne et de crédit ou mutuelles de santé, entreprises de commercialisation collective de produits agricoles, nouveaux services de proximité, réseaux locaux d'entrepreneurs (TPE et PME), associations de migrants devenus des agents de développement, nouvelles formes de coopération internationale (plus décentralisée, plus partenariale)... Ce début de siècle n'est donc pas nécessairement désespérant **car des stratégies et des politiques inédites de développement** surgissent à partir d'innovations économiques et sociales issues de communautés locales, de gouvernements locaux ou même d'États en réponse à des enjeux locaux mais aussi en réponse aux dérives provoquées par la mondialisation en cours. Bref, de **nouvelles régulations par le bas** ont vu le jour et interagissent avec les États, lesquels demeurent -quoiqu'en disent les néolibéraux de la Banque Mondiale- des régulateurs indispensables, surtout lorsqu'ils cohabitent activement avec leur société civile pour créer des filières nouvelles de développement. Puisse ce cahier contribuer à donner au lecteur une vision générale et précise tout à la fois de cette nouvelle dynamique que le réseau Lima-Québec-Dakar devenu le RIPESS a ouvert depuis presque dix ans maintenant.

Repères bibliographiques

BARTOLI, H. (1999). *Repenser le développement, en finir avec la pauvreté*. UNESCO/économica, Paris.

- CASTEL, O. (2002). *Le Sud dans la mondialisation : quelles alternatives ?* La Découverte, Paris.
- CORRAGIO, J.-L. (1999), *Politica social y economia del trabajo*, Universidad Nacional de General Sarmiento//Mino y Davila Editores, Buenos Aires/Madrid.
- DEFOURNY J.; FAVREAU L.; LAVILLE J.L (1998). *Insertion et nouvelle Economie Sociale: un bilan international*. Paris. Desclée de Brower
- DEFOURNY, J., DEVELTERE, P. et B. FONTENEAU (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, Collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles.
- DEMOUSTIER, D. (2001). *L'économie sociale et solidaire. S'associer pour entreprendre autrement*. Ed. Alternatives économiques et Syros, Paris.
- FALL, A. S. et M. DIOUF (2000). La société civile en Afrique de l'Ouest: configurations et défis, *Économie et Solidarités*, vol. 31, n° 2, Québec, Presses de l'Université du Québec, 82-109.
- FALL, A. S., L. FAVREAU et G. LAROSE (2004). *Le Sud... et le Nord dans la mondialisation. Quelles alternatives ?*, PUQ (Québec) et Karthala (Paris).
- FAVREAU, L. et A. S. FALL (2005). *L'État social dans une perspective Nord-Sud. Essai d'analyse politique*. Cahier de la CRDC publié dans le cadre du colloque Création de richesse en contexte de précarité à Dakar les 17 et 18 novembre 2005.
- FAVREAU, L., G. LAROSE et A. S. FALL (2004). *Altermondialisation, économie et coopération internationale*, PUQ (Québec) et Karthala (Paris), 384 pages.
- FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (2002), *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, PUQ, Québec
- FOUGIER, E. (2004). *Altermondialisme, le nouveau mouvement d'émancipation?* Éd. Lignes de repères, Paris
- ORTIZ, H. et I. MUNOZ (1998), *Globalizacion de la solidaridad, un reto para todos*, CEP, Lima
- PLEYERS, G. (2003), *Après le 11 septembre 2001. Entre mondialisation libérale et choc des civilisations*. *Wieviorka, M. Un autre monde... voix et regards*. Balland, Paris, p.195 à 213.
- ROUILLÉ d'ORFEUIL H. (2002), *Économie, le réveil des citoyens (les alternatives à la mondialisation libérale)*, Alternatives économiques/Syros, Paris.
- SACHS, I. (1997), *L'écodéveloppement, stratégies pour le XXIe siècle*, Syros, Paris.
- Sen, A. (2000). *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*. Paris : Éditions Odile Jacob.
- VERSHAVE, F.-X. et A.-S. BOISGALLAIS (1994), *L'aide publique au développement*, Syros, Paris.

PARTIE I : INITIATIVES ÉCONOMIQUES SOLIDAIRES ET MOUVEMENT CITOYEN INTERNATIONAL : UNE MISE EN PERSPECTIVE

1. Introduction : Des initiatives pionnières pour instaurer des alternatives au modèle néolibérale par Chantale Doucet⁴

Dakar, Capitale du Sénégal et ville hôte de la troisième rencontre internationale, compte plus de 2,5 millions d'habitants soit presque le quart de la population totale du Sénégal. Pour celui qui l'a côtoie pour la première fois, c'est une ville impressionnante qui traverse une période de profonde mutation et dont l'identité est difficile à saisir. En fait, Dakar est à l'image des méga villes qui émergent aux quatre coins de la planète. Elle connaît une sururbanisation doublée d'une forte spéculation foncière, ce qui en fait une ville en rupture avec le reste du pays. Elle même est fait de contrastes où cohabitent richesse et extrême pauvreté. À cet égard, de nombreux immeubles, immenses, calquées sur le modèle occidental et propriétés des promoteurs privés, sont en construction et dominent la ville. À leurs pieds, des centaines de petits commerces de fortunes viennent témoigner d'une économie de survie dite populaire⁵. Une économie de la débrouille comme le

Figure VI : Le centre-ville de Dakar, calqué sur le modèle occidental



Source : C. Doucet, CRDC, novembre 2005, Dakar (Sénégal)

Figure VII : De petits commerces de fortune à Dakar



Source : R. Lachapelle, novembre 2005, Dakar (Sénégal)

⁴L'introduction ainsi que les récits présentés s'inspirent d'échanges dans le cadre de la troisième Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité du 22 au 26 novembre 2005 à Dakar (Sénégal). Pour appuyer les propos, d'autres documents ont également servi pour écrire les comptes-rendus.

⁵ Depuis une décennie, la notion d'économie populaire tend à se substituer à celle d'économie informelle. Pour en savoir plus, voir l'encart qui suit cette introduction.

qualifie si bien les Sénégalais. Car, malgré la présence du privé dans le paysage, il exclue la majorité de la main d'oeuvre qui doit emprunter d'autres voies pour vivre en s'organisant en marge du développement extraverti initié par les multinationales. En Afrique, l'économie populaire représente près de 80 % de l'emploi non agricole et plus de 90 % des nouveaux emplois (Bureau international du travail, 2002: 2). Ce constat n'est pas exclusif à ce continent. Ailleurs au Sud, l'économie populaire prédomine aussi: en Amérique latine, la proportion de l'emploi informel urbain est estimée à 58 % en 1997 et en Asie, on estime qu'elle représente entre 40% et 60 % (Bureau international du travail, 2002).

En outre, loin de se rétracter, la pauvreté s'est au contraire amplifiée dans de nombreux pays au cours des dernières décennies. Dans ce déclin, l'Afrique subsaharienne a enregistré la croissance la plus rapide de la pauvreté humaine (Donnée du PNUD, cité par l'Organisation internationale du travail, 1997). Par ailleurs, le Nord n'a pas été épargné, la précarité gagnant le rang des salariés. Face à ce déclin, on peut conclure à l'échec des modèles de développement préconisés : ni l'État, ni le privé n'ont réussi à renverser la tendance. Les institutions internationales qui se sont insérées dans le développement des pays du Sud n'ont pas fait mieux, imposant un modèle de développement incompatible avec les réalités locales.

À la lumière de ces constats, l'avenir semble bien sombre. Pourtant, en y regardant de plus près, dans le foisonnement de l'économie populaire au Sud, on assiste à **l'émergence de milliers d'initiatives d'économie sociale et solidaire génératrices d'une certaine richesse** et qui représente une voie pour un meilleur avenir. Il suffit d'ouvrir l'œil pour constater qu'elles sont de plus en plus présentes au Sud mais également au Nord où elles constituent des alternatives prometteuses. Il y a 25 ans, aurait-on pu faire un tel constat?

Dans certaines régions, le mouvement est tellement fort qu'il a permis d'instaurer un dialogue avec l'État et d'influencer les politiques publiques et les institutions. Le Mali par exemple, suite à une forte demande sociale, dispose aujourd'hui d'un Ministère du développement social qui a élaboré un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et mis en place un Fonds de solidarité nationale. Un environnement donc plus favorable au soutien des initiatives d'économie sociale et solidaire.

À l'échelle internationale, il y a également des changements. L'ONU, par exemple, dans ces programmes comme le PNUD, mise sur le développement des communautés et l'humanisation de l'économie et reconnaît le potentiel des expériences d'économie sociale et solidaire (McSween, 2004 : 1).

Ces expériences trouvent également une reconnaissance au sein de réseaux internationaux qui contribue à une meilleure cohésion des pratiques de l'économie sociale et solidaire, vise à augmenter le pouvoir d'agir des différents acteurs relevant de ce secteur et en fait la promotion.

Car, même si l'économie sociale et solidaire suscite de plus en plus l'intérêt, elle est encore méconnue et est même affublée d'une connotation négative dans certains milieux, notamment au Sénégal. Non sans raison puisque les premières expériences qui ont porté le nom de coopératives dans ce pays ont été introduites comme un instrument des pratiques de l'État et utilisées au profit de petits groupes. Bref, tout le contraire du modèle coopératif qui s'appuie sur la solidarité et qui émane d'une démarche endogène. Aujourd'hui, ces organisations clientélistes sont disparues, mais il existe toujours une forte méfiance dans certains pays d'Afrique autour de la notion de coopérative, souvent remplacée par celle de mutuelle. Dans ce contexte, on comprend mieux alors l'importance des débats concernant la définition de l'économie sociale et solidaire.

1.1 Définition de l'économie sociale et solidaire

Il existe en effet plusieurs définitions du terme. Mais on s'entend généralement pour dire que c'est un secteur qui s'appuie sur des valeurs de démocratie, de solidarité, d'équité et de développement endogène. Composée de trois volets -associations, mutuelles et coopératives- elle est souvent considérée comme le tiers secteur par rapport aux deux autres, le privé et le public. Outre ces bases, chacun y va de sa propre définition ce qui entraîne, notamment lors de la rencontre à Dakar, des débats et des questionnements récurrents : y a-t-il des critères ou des repères partageables pour une définition qui puissent répondre aux attentes de tous? Ou faut-il des définitions adaptées par chacun localement? Comme réponse, citons celle de M. Ndour, président de la Conférence panafricaine coopérative et conférencier à la rencontre de Dakar :

« Bien sûr, il y a des formules auxquelles il faut réfléchir pour articuler certaines choses à nos réalités. Il faut baliser pour ne pas tomber dans des pièges mais ce ne doit pas être une préoccupation constante. En tant qu'acteur, il faut plutôt mettre l'accent sur les pratiques car nous savons ce qui nous a amené là. On choisit donc l'option de cheminer ».

En somme, l'économie sociale et solidaire prend sa source dans une diversité de regroupements qui s'opposent aux valeurs de compétition, d'affrontement et de marginalisation qui priment dans nos sociétés et qui donnent de moins en moins d'espace aux couches démunies et même aux classes moyennes. Ces initiatives sont en quelques sortes **des pionnières dans la quête de solutions pour instaurer des**

alternatives au modèle néolibéral. Pour une meilleure compréhension des concepts d'économie informelle, d'économie populaire et d'économie sociale et solidaire, nous vous référons à l'encart qui suit cette introduction.

1.2 Quelques leçons tirées des initiatives et qui renforcent le pouvoir d'agir des peuples

Les initiatives solidaires présentées dans cette partie sont des sources d'inspirations pour ceux et celles qui cherchent des réponses nouvelles face aux enjeux de la lutte contre la pauvreté et pour le développement. La rencontre internationale de Dakar présentait une pléiade de ces expériences réussies représentatives de ce qui se passe dans les milieux qu'on croyait souvent condamnés à la pauvreté. Comment se sont elles construites? Quels sont les avancées et les obstacles auxquels elles font face? Quels sont les impacts ? Les récits d'expérience que nous relatons dans ces pages fournissent des réponses à ces questions.

À cet effet, les deux premiers récits présentés dans cette partie viennent camper, d'entrée de jeu, les principaux facteurs de réussite. Il s'agit de **deux territoires de réussite**, l'un à l'échelle méso (Emilia en Italie) et l'autre à l'échelle micro (Salinas en Équateur), qui sont parvenus à renverser les tendances de dévitalisation en misant sur les ressources locales et le capital social comme levier de développement. Du coup, plusieurs micro-entreprises sont nées améliorant grandement le cadre et les conditions de vie des populations. Ces expériences rejoignent le texte qui suit sur l'indice de Territoire socialement responsable, un outil innovateur qui contribue à amorcer un processus de développement sur les territoires. Car, comme son nom l'indique, il allie à la fois le développement durable à la responsabilité sociale des entreprises.

Ces initiatives, ainsi que celles qui suivront, prouvent que la création de richesse est possible et que les projets qui connaissent un certain succès rayonnent et se propagent vers d'autres lieux qui s'engagent à leur tour sur la voie du développement. Elles constituent donc un levier formidable pour amorcer un processus de changements. Leur démarche compte toutefois de nombreux défis. Nous en avons relevé **neufs principaux qui sont également des clés pour renforcer le pouvoir d'agir des peuples.** L'identification de ces clés nous permettra également de poursuivre la présentation des initiatives qui compose cette partie.

Développement endogène

Le premier défi est certes la volonté de prise en charge des populations dans leur développement. Sans cet ingrédient, il est fort à parier que les projets initiés auront de faibles retombées. À maint égard, le passé est venu confirmer cette thèse, ce qui a d'ailleurs contribué à mettre l'approche du développement local et celle de l'économie sociale et solidaire sur la sellette car elles ont remporté davantage de succès pour combattre la pauvreté et ce, de façon pérenne. « Même la Banque mondiale et le FMI estiment que la prise en charge locale est essentielle au succès des réformes » (Khan, 2006 : 6). Ancrée au cœur de la communauté, ces approches qui valorisent les ressources du milieu, tant humaines, que naturelles et financières s'appuient d'abord sur des refus : celui de laisser à d'autres le contrôle de son milieu et celui de considérer l'économie de marché comme la seule solution pour assurer le développement. Mais ces refus doivent nécessairement s'accompagner d'actions pour entamer ce processus de dynamisation et de réanimation du milieu.

Revenir aux sources

À cet égard, le choix des actions doit correspondre aux aspirations de la population, ce qui force à revenir aux valeurs culturelles traditionnelles ou du moins s'en inspirer. Il n'y a pas si longtemps, bons nombres de système communal s'appuyaient sur l'entraide et la solidarité. Des repères qu'on a souvent écartés en tant que collectivité pour suivre le modèle préconisé par l'étranger. Il faut raviver ces liens sociaux dans les milieux pour amorcer une démarche collective. Cette démarche a d'ailleurs été le point d'appui du Centre d'amitié autochtone de Val d'Or au Québec qui a initié divers projets économique, social et communautaire en misant sur la valorisation des spécificités culturelles et identitaires des autochtones. Cette organisation oeuvre à renforcer et à outiller les individus afin qu'ils deviennent des acteurs actifs dans le développement de leur milieu de vie.

Mobilisation et concertation

Un défi donc qui ne pourrait être surmonté sans une forte mobilisation et une concertation des populations concernées. Comme le souligne un participant à la rencontre de Dakar : « ou nous gagnons tous ensemble, ou nous avons déjà perdu ». L'ensemble des initiatives présentées dans ce cahier sont d'ailleurs nées dans un contexte de synergie entre les acteurs locaux. C'est cette mobilisation qui permet de freiner l'ascension de la pauvreté et d'infléchir la tendance vers une création de richesses.

Un modèle démocratique

Une synergie qui conduit à un nouveau modèle de gestion beaucoup plus démocratique, où une diversité de personnes sont représentées et participent aux décisions. Mentionnons deux groupes d'importance qui

tendent à prendre de plus en plus leur place dans ces nouveaux modèles de gouvernance.

D'une part, les femmes, qui sont souvent les principales artisanes des initiatives et dont leur travail commence seulement à être reconnu, sont certes celles qui contribuent le plus à l'essor de l'économie sociale et solidaire. Cette réalité est véhiculée dans le récit sur le Réseau de coalitions nationales et droits des femmes. Ce dernier se consacre à valoriser les africaines, à travers un processus d'affirmation et de solidarisation, afin qu'elles puissent jouer un rôle déterminant dans leur communauté et devenir des citoyennes à part entière.

D'autre part, l'implication des jeunes est importante car elle constitue un gage pour un changement plus durable. Cette nouvelle gouvernance, qui laisse une large place à la société civile, devient, en quelque sorte, un lieu d'apprentissage de la démocratie tout en favorisant le développement de nouvelles initiatives. La participation de la société civile à cette nouvelle gouvernance est alors essentielle comme facteur de redynamisation des communautés. Même dans des régions dévastées par la guerre, comme nous le verrons dans un récit, des organisations d'économie sociale et solidaire travaillent d'arrache-pied pour reconstruire l'unité territoriale en misant sur la société civile. D'une part, le Réseau pour la justice et le développement au Sierra Leone s'active afin que le commerce des diamants puisse davantage profiter aux populations locales. D'autre part, c'est en soutenant les micro-entrepreneurs que l'Association sénégalaise pour l'appui à la création d'activités socio-économiques localisée en Casamance, une région fortement ébranlée par la guerre civile, contribue à raviver les forces du milieu.

La formation

Dans cette démarche, les acteurs doivent être soutenus afin de renforcer leurs capacités d'agir et d'entreprendre. À ce niveau, la formation est essentielle. De plus, il faut briser les barrières de l'isolement pour que les initiatives solidaires se reconnaissent entre elles car, dans le contexte de la mondialisation, les informations sur d'autres bannières que celles du capitalisme sont rares. Au sein même des institutions universitaires, les étudiants sont bombardés de théories néo-classiques. L'économie sociale et solidaire et l'entrepreneurship collectif sont des options totalement ignorées. Heureusement, certaine organisation, comme l'Institut Supérieur panafricain d'économie coopérative (ISPEC), innove pour répondre aux besoins de formation des milieux. Ainsi, nous pourrions constater que le rôle de cet institut est crucial puisqu'il forme et outille les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Association et réseautage

Les réseaux et les organisations de promotion jouent également un rôle capital pour diffuser l'information

et inciter l'émergence de nouveaux groupements structurés. Car isolées, il va sans dire que les expériences auront de la difficulté à évoluer et même à survivre. Même les collectivités, si elles sont seules, ne pourront y arriver. En s'associant avec d'autres organisations qui partagent les mêmes préoccupations, les initiatives seront plus fortes et plus outillées pour aller de l'avant. Dans cette perspective, la Conférence panafricaine coopérative (CPC) s'active pour instaurer un environnement favorable à l'auto-développement et ainsi lutter contre la pauvreté. En prônant l'entrepreneuriat collectif, la stratégie de la CPC se déploie à l'échelle nationale afin d'influencer les politiques des pays africains pour qu'elles s'arriment davantage aux besoins des collectivités locales.

La maîtrise des relais

Certaines initiatives connaissent toutefois des limites. Elles se confinent à la production alors que, dans d'autres cas, la démarche se poursuit au-delà afin de maîtriser les relais pour une meilleure emprise sur le développement. Il faut en effet établir de plus en plus de connexions entre les producteurs et les réseaux de distribution puisque ces derniers fixent habituellement les prix. C'est d'ailleurs à ce palier qu'est générée la valeur ajoutée. Parmi les initiatives présentées dans ce texte, plusieurs visent à maîtriser les relais, notamment à travers deux filières, celle de la finance solidaire et celle du commerce équitable. Ces filières étaient d'ailleurs parmi les principaux thèmes analysés lors de la Rencontre de Dakar. Les dernières sections de cette partie sur les initiatives solidaires y seront donc consacrées.

D'une part, nous vous présentons un rapide dossier sur des modes de financement à préoccupation sociale novateurs qui viennent proposer des alternatives à la finance traditionnelle (les Caisses de financement à la base du Bénin; Développement international Desjardins; Banca Etica; l'Association internationale des Investisseurs dans l'Économie sociale; Microfinance African Institutions Network; Money Express). Ces initiatives de finances solidaires réussissent à dépasser l'économie de marché pour s'inscrire dans une approche sociale et démocratique.

D'autre part, nous terminons avec le récit d'initiatives qui permettront d'appréhender la question de l'équité dans le commerce selon deux approches complémentaires qui se renforcent l'une et l'autre. La première rend compte d'initiatives de commerce équitable (Handi-Éco, Commerce des noix de cajou et Songtaab-Yalgré) qui proposent des alternatives concrètes au système commercial international conventionnel. La deuxième fait état d'initiatives (Maé-Maé et PELUM) qui oeuvrent pour que le système inégalitaire existant modifie ses règles et ses pratiques.

L'État partenaire

Une autre leçon tirée des initiatives et qui permettra de renforcer le pouvoir d'agir des peuples est la présence d'un État partenaire. En effet, l'État devra lui aussi, tôt ou tard, participer à ce mouvement en instaurant un environnement favorable à l'émergence et à la consolidation d'initiatives de l'économie sociale et solidaire. Il devra alors miser sur des politiques publiques comme c'est le cas dans certains pays au Nord. À cet égard, le Québec a souvent été présenté comme une expérience originale et convaincante lors de la rencontre internationale. La société civile s'est en effet mobilisée pour construire des assises au niveau national, jusqu'à forcer la reconnaissance de ces activités par un financement de l'État et une participation de la société civile dans des instances de développement économique. D'autres pays au Nord ont également empruntés la même voie. L'État joue alors un rôle d'accompagnateur. Au Sud, le mouvement est moins avancé mais certains pays ont amorcé la démarche... d'autres devront suivre. Reste à voir si les décideurs actuels sont prêts à faire une place aux initiatives d'économie sociale et solidaire.

Inscription à l'échelle internationale

L'inscription de l'économie sociale et solidaire dans l'agenda des nations au Sud est d'autant plus difficile dans un contexte de mondialisation néo-libérale parce que ce sont souvent les institutions internationales qui viennent réguler les pays et imposer la marche à suivre. Même le rôle de l'État est relégué à celui de simple gestionnaire. L'Économie sociale et solidaire, même si elle occupe une place importante dans l'économie de plusieurs communautés et régions, est un secteur complètement ignoré.

Références bibliographiques

Bureau international du travail (2002). *Travail décent et économie informelle. Rapport VI, Conférence internationale du Travail*, 90e session 2002, Genève, 146 p. Disponible sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/>

Khan, S. (2006). Point de vue du Sud. Les objectifs du Millénaire pour le développement et la prise en charge locale. *Revue L'institut Nord-Sud*, Automne-hiver, 2005-2006.

McSween, N. sous la direction de L. Favreau (2004). *L'Organisation internationale du travail, l'économie sociale et la mondialisation : L'OIT, une "alliée de choix" de la mouvance altermondialiste?* Série Comparaisons internationales, no. 9, Université du Québec en Outaouais, 49 pages

Organisation internationale du travail (2000). *Conférence panafricaine coopérative, Yaoundé, 13è Session, du 24 au 28 juillet 2000*. Disponible sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/>

QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE INFORMELLE, L'ÉCONOMIE POPULAIRE ET L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE? QUELQUES PARAMÈTRES DE BASE ET RÉFÉRENCES par Louis Favreau⁶

L'économie informelle et l'économie populaire

Globalement, l'économie informelle s'inscrit dans le contexte d'une tendance lourde apparue dans les trois dernières décennies dans les pays du Sud, une urbanisation sans industrialisation. Une population urbaine flottante de travailleurs, laquelle représente plus ou moins 50% à 80% de la population active selon les pays, vit de petits boulots ou d'un travail précaire dans le cadre de cette économie dite informelle (Lautier, 1994).

De la plupart des études réalisées sur cette économie, l'économie informelle peut se définir de la façon suivante: 1) une économie de survie car il n'y a pas ou peu d'accumulation; 2) une économie de la débrouille où des millions de gens s'organisent en marge de toute aide et réglementation de l'État ; 3) une économie qui privilégie des stratégies d'embauche au sein des groupes familiaux; 4) une économie où les moyens de financement sont faibles (Bairoch, 1997). Cette notion a fait son apparition au Bureau international du Travail en 1972 à la suite d'une étude sur l'emploi au Kenya (Favreau et Ndiaye, 2004).

Dans l'économie informelle, il y a de tout. Il s'agit aussi bien d'activités comme celle du cireur de chaussures, du vendeur ambulancier, du travailleur indépendant d'un petit atelier de réparation automobile, ou d'activités de prostitution ou du trafic de drogue. Si on retire de ces activités, les activités économiques plus ou moins criminalisées, cette notion n'en demeure pas moins fortement connotée parce qu'utilisée sous le mode comparatif avec l'économie formelle, d'où la caractérisation courante par la négative : en marge de la loi, disposant de peu d'accumulation, n'offrant pas de protection sociale, transitoire....

Depuis une décennie, la notion d'économie populaire tend à se substituer à celle d'économie informelle. Pourquoi? Certains parlaient d'elle comme d'une économie ultralibérale, de l'esprit d'entreprise, présumément universel, qui aurait ainsi investi les milieux populaires bloqués dans leur capacité d'initiative par les réglementations désuètes des pouvoirs publics (Desoto, 1984). D'autres parlent d'un secteur socialement utile comme palliatif à la pauvreté extrême, comme l'évalue le FMI. Dans un cas comme dans l'autre, le point de vue des acteurs a été ignoré. Or, un certain nombre d'études plus récentes révèlent, sous cet angle, qu'il s'agit plutôt d'acteurs mettant en oeuvre des stratégies de subsistance de même que des réseaux sociaux misant sur le facteur travail et la coopération entre pairs plutôt que sur le facteur capital et l'esprit d'entreprise inscrit dans une logique marchande (Favreau et Fréchette, 2002; Fonteneau, Nyssens et Fall, 1999; Larrachea et Nyssens, 1994; Ortiz, 1994; Enda Tiers-monde, 1991; Razeto, 1990). Cette notion d'économie populaire, par nombre de ses activités et formes d'organisation, rend possible le rapprochement avec l'économie sociale et solidaire, tout particulièrement les organisations économiques populaires et les micro-entreprises familiales.

Tableau I : Économie populaire

Économie populaire	Organisations économiques populaires	Micro-entreprises familiales	Initiatives individuelles
Niveau de croissance	Ateliers autogérés	Ateliers productifs	Chauffeurs de taxi
Niveau de subsistance	Groupes d'achat	Petits magasins	Petites réparations
Niveau de survie	Cuisines collectives	Récolte des déchets	Vendeurs de rue

⁶ Cet encart est tiré de l'ouvrage suivant : Fall, Abdou Salam, Louis Favreau et Gérald Larose (2004). *Le Sud... et le Nord dans la mondialisation: quelles alternatives? Le renouvellement des modèles de développement au Nord et au Sud*. Publication Université du Québec.

L'économie populaire : creuset pour une économie sociale?

L'économie populaire peut-elle être le creuset d'une économie sociale et solidaire? L'économie populaire peut, si elle est en croissance, devenir une entreprise du secteur privé. Mais elle peut aussi devenir une entreprise d'économie sociale (une coopérative, une mutuelle...). Car, à certaines conditions (lorsque, par exemple, elle reçoit l'appui de mouvements sociaux locaux ou d'ONG qui lui font connaître ce mode d'organisation et qui l'accompagne au plan de la capitalisation, de la mise en marché...), elle participe d'une stratégie d'organisation collective en s'inscrivant dans la construction de systèmes locaux d'échanges et dans une plus grande coopération entre pairs au niveau du travail.

L'économie populaire est donc aujourd'hui de plus en plus examinée dans sa relation avec cette famille de dynamiques socio-économiques (économie sociale et solidaire; développement des communautés) et de dynamiques socio-politiques (gouvernance locale et démocratie participative), ce qui, jusqu'à maintenant, avait peu été fait parce que les théories dominantes de développement présentes dans les grandes institutions internationales et dans les milieux académiques ont longtemps sous-estimé les facteurs suivants:

- 1) les activités économiques non régies par la recherche du profit;
- 2) l'importance de l'économie locale et son ancrage territorial;
- 3) l'importance de l'encastrement social de l'économie;
- 4) l'importance des échelles complémentaires de développement économique et de gouvernance de ce développement (locale, régionale, nationale et internationale);
- 5) le rapport entre la démocratie et l'économie.

Cette "autre économie", dans la plupart des sociétés du Sud, constitue aujourd'hui le mode prévalant d'ascension économique pour plusieurs groupes. Cette "économie de la débrouille", caractérisée principalement par l'auto emploi, la création d'entreprises familiales, la forte présence sur le marché des biens et services liés à la vie quotidienne a également pris encore plus de vigueur avec la recrudescence des migrations internationales, d'où le questionnement actuel sur le rôle des diasporas à l'égard de leurs pays d'origine. Autrement dit, contrairement à l'idée fortement répandue, les ONG ne sont pas les seuls acteurs collectifs du développement en contexte de précarité. Sur le registre du premier développement, celui des échanges locaux qui sont la plupart du temps en dehors -voire exclus- des régulations classiques des États et des pratiques de commerce internationales de l'OMC, on retrouve trois acteurs majeurs :

- a) d'abord les entrepreneurs populaires, ces dizaines de milliers de petites entreprises familiales qui forment 50, 60, 70 et même 80% de l'économie des pays du Sud, chaînon premier de ce redéploiement par le bas du développement.
- b) Ensuite les entrepreneurs nomades, ces migrants transnationaux qui font transiter toute sorte de marchandises de Nord au Sud et du Sud au Nord.
- c) Enfin les diasporas devenues, un peu malgré elles, des agents de développement en y exerçant non seulement une fonction sociale que les États ne remplissent pas ou plus (sécurité sociale...) mais aussi une fonction économique (développement de leur village natal...).

Avec ces acteurs économiques nouveaux, le défi du développement devient alors le suivant : comment sortir ces activités économiques populaires de la stricte survie, de la seule survivance et de l'ambivalente informalité? Comment faire en sorte que ces activités économiques populaires deviennent de véritables

alternatives socioéconomiques et des parties prenantes d'un développement intégré de leur pays (Develtere, 1998) et de cette autre mondialisation à laquelle tant de mouvements aspirent (Favreau, Larose et Fall, 2004)? C'est ici que se pose la question de la jonction entre d'un côté ces initiatives et, de l'autre, les mouvements sociaux locaux (syndicats, ONGD locales, confréries religieuses...), entre d'un côté ces initiatives et, de l'autre, des institutions de proximité (gouvernements locaux, Églises locales, confréries religieuses, coopération internationale décentralisée...)?

Les acquis de l'économie sociale et du développement local tels qu'ils ont été initiés par le mouvement ouvrier des pays du Nord, puis par un ensemble de mouvements sociaux peuvent ici devenir précieux car toutes ces expériences à l'origine sont des initiatives économiques populaires.

Cela nous invite à introduire la notion de second développement, celui qui est susceptible de faire émerger des entrepreneurs nationaux (privés, publics ou collectifs) capables de constituer progressivement des niches, des créneaux pour un pays le rendant ainsi susceptible de mieux affronter la mondialisation capitaliste. On retrouve ici quatre types d'acteurs :

- a) il y a, en premier lieu, ce qu'on pourrait appeler l'économie sociale de l'intérieur : les mutuelles d'épargne et de crédit, les mutuelles de santé, les réseaux émergents de commerce équitable de produits alimentaires ou de produits artisanaux....
- b) en second lieu, il y a le développement local de l'intérieur, celui de municipalités où existe une co-production de biens et de services entre les entreprises locales et les municipalités.
- c) Un troisième acteur collectif de développement serait sans doute la coopération internationale de proximité: celle des associations, des mutuelles et des coopératives du Nord dans le Sud; celle des organisations de coopération internationale; celle de syndicats de travailleurs; celle des jumelages de municipalités; celle des finances solidaires....
- d) la contribution aux initiatives de populations locales de certaines institutions ou programmes internationaux de l'ONU (PNUD; BIT...).

L'économie sociale et solidaire (ÉSS)

Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire? Pour démêler les choses dans une perspective Nord-Sud, il faut d'abord remonter loin dans le temps (150 à 200 ans) :

1. L'ÉSS s'inscrit dans le sillage de mouvements sociaux, le mouvement ouvrier au 19^e siècle, les nouveaux mouvements sociaux au 20^e siècle (mouvement associatif, mouvement écologique, mouvement des femmes). Les initiatives de l'ÉSS sont pour la plupart, du moins à l'origine, des organisations économiques populaires liées à ces mouvements.
2. L'ÉSS fait partie de l'histoire des classes populaires et moyennes qui s'investissent -ou plutôt s'aventurent sur le terrain de l'économie -dans le développement d'entreprises beaucoup par la force des choses mais aussi par aspiration à plus de justice sociale et de démocratie.
3. L'ÉSS a une éthique sociale forte héritée des mouvements sociaux de leur époque qui est inscrite directement, non seulement dans sa mission, mais dans son fonctionnement et ses règles (Demoustier, 2001).

La nouvelle économie sociale (NÉS)

Qu'il s'agisse des "entreprises communautaires" au Royaume-Uni et au Canada, des "sociétés d'emploi et de qualification" en Allemagne, des "entreprises de formation par le travail" en Belgique, des "régies de quartier" françaises ou des "coopératives sociales" en Italie, en Suède au Royaume-Uni ou des "entreprises d'insertion" au Québec pour ne nommer que celles-là, les expériences récentes de l'économie sociale au Nord sont le produit d'une rencontre de l'association et de la coopération. Cette nouvelle économie sociale (dite aussi économie solidaire) est plus ou moins proche, selon les cas, des composantes historiques de l'économie sociale (Defourny et Develtere, 1999; Vienney, 1994) parce qu'elle dispose avec celles-ci, pour l'essentiel, de caractéristiques qui leur sont communes. Générations nouvelles ou plus anciennes se rejoignent de la façon suivante. Ce sont des entreprises fondées sur les principes suivants :

- a) des finalités qui ne sont pas de servir les intérêts de détenteurs de capitaux mais de remplir des fonctions sociales, au sens où l'activité vise à assurer conjointement et explicitement viabilité économique et utilité sociale;
- b) des acteurs qui s'associent pour créer des entreprises qui répondent aux besoins de base d'un groupe ou d'une collectivité locale très souvent en position de précarité par rapport au développement économique dominant (DED);
- c) des structures et des règles orientées vers la participation démocratique et dont la répartition du pouvoir ne se fait pas en fonction du capital détenu;
- d) des activités collectives de caractère entrepreneurial au sens où la production de biens ou de services se développe sur les marchés (privé ou public) à partir d'un travail de coopération entre associés d'une même entreprise.

Nous avons donc alors :

- 1) des entreprises qui, au départ comme à l'arrivée, sont des regroupements de personnes avant que d'être des regroupements de capitaux;
- 2) des entreprises et des organisations dont la propriété est collective, propriété des usagers et/ou des salariés;
- 3) des entreprises caractérisées par un fonctionnement démocratique inscrit dans un statut juridique d'association, de coopérative ou de mutuelle (ou dans des dynamiques associatives, coopératives ou d'entraide plus ou moins informelles);
- 4) des entreprises dans lesquelles le patrimoine est collectif, les surplus, profits et ristournes étant de caractère inaliénable;
- 5) des entreprises dans lesquelles on retrouve une catégorie nouvelle d'acteurs, des gens issus de milieux qui n'ont généralement pas baigné dans le monde de l'entreprise ni dans un environnement favorable à leur participation directe sur ce terrain.

Le sens premier et fondamental attribué à l'économie sociale aujourd'hui peut se résumer dans l'heureuse formule de l'économiste française Danièle Demoustier (2001) : s'associer pour entreprendre autrement. À partir de cela, plusieurs variantes de cette définition de base sont possibles les unes insistant plus sur la dynamique organisationnelle et sur le modèle coopératif (Vienney, 1994), d'autres sur la dimension politique et de transformation sociale (Laville, 1994), d'autres encore sur sa contribution économique et

socio-institutionnelle (Bidet, 2000) ou sur sa contribution socioéconomique au développement (Develtere, 1998).

Il est aussi permis, dans un deuxième temps, de pousser un peu plus loin la réflexion en mettant en relief que ces initiatives, à certaines conditions, peuvent servir de tremplins à de nouvelles formes de régulations sociales liées au développement de gouvernances territoriales démocratiques et à la création d'entreprises (Lévesque et all., 2001). Ce qui nous rapproche des travaux de la nouvelle géographie économique (Pecqueur, 2000; Benko et Lipietz 2000) autour des systèmes locaux de production fondés sur la coopération inter-entreprises mais aussi des travaux de politologues sur le renouvellement des solidarités dans le cadre d'États-providence renouvelés (Noel, 1996; Vaillancourt, 2000).

Pour en savoir plus sur l'économie sociale et solidaire, nous vous suggérons les ouvrages suivants :

Favreau, Louis (2005). *Qu'est-ce que l'économie sociale? Synthèse introductive*. Chaire de recherche en développement des collectivités, Série Recherches, no. 35, Université du Québec en Outaouais, 41 pages.

et

Demoustier, Danièle (2001). *L'économie sociale et solidaire, s'associer pour entreprendre autrement*. Éd. Syros, Paris.

Ainsi que deux sites Internet :

Le premier, **le site en développement international** de la CRDC (<http://www.uqo.ca/ries2001>), propose plusieurs études pour comprendre les nouveaux enjeux et les nouvelles stratégies de développement de ce début de 21^e siècle qui surgissent à partir d'innovations économiques et sociales issues de communautés locales, de gouvernements locaux ou même d'États en réponse à des besoins locaux et à cette mondialisation néolibérale.

Le deuxième, **l'Observatoire en économie sociale et en développement régional** (<http://www.uqo.ca/observer>) a pour rôle de faire connaître l'avancement de la recherche, les innovations, les nouvelles publications, les expériences novatrices et les événements en cours et à venir dans les divers secteurs de l'économie sociale et du développement régional.

Références bibliographiques

BAIROCH, P. (1997). *Victoires et déboires III (histoire économique et sociale du monde du 16e siècle à nos jours)*. Gallimard, Paris.

BENKO, G. et A.LIPIETZ (2000). *La richesse des régions. La nouvelle géographie socio-économique*. Presses Universitaires de France, Paris, 564 p.

BIDET, E. (2000). Économie sociale : éclairage sur un concept méconnu. *Revue Économie et Solidarités*, vol. 31, no. 2.

DEFOURNY, J., P. DEVELTERE et B. FONTENEAU (1999). *L'économie sociale au Nord et au Sud*. Éd. De Boeck Université, Collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles.

DESOTO, F. (1984). *El Otro Sendero*, Lima, Peru.

DEMOUSTIER, D. (2001). *L'économie sociale et solidaire, s'associer pour entreprendre autrement*. Éd. Syros, Paris.

DEVELTERE, P. (1998). *Économie sociale et développement: les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement*. De Boeck Université, Paris/Bruxelles.

ENDA TIERS-MONDE (1991). *Quel avenir pour l'économie populaire en Afrique? Esquisse d'une prospective*. Séminaire sur la problématique de l'économie populaire urbaine en Afrique de l'Ouest, Enda Tiers-Monde, Dakar, 1991, 40 pages.

FALL, A. S., L. FAVREAU ET G. LAROSE (2004). Le Sud... et le Nord dans la mondialisation: quelles alternatives? Le renouvellement des modèles de développement au Nord et au Sud. Publication Université du Québec.

FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (2002). *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, PUQ, Québec.

FAVREAU, L. ET S. NDIAYE (2004). *Itinéraire de l'informel au Bureau international du travail de 1972 à 2004*, Cahiers de la CRDC, UQO, Gatineau, 30 pages.

FAVREAU, L., G. LAROSE et A.S. FALL (2004). *Mouvement citoyen, alternatives socioéconomiques et coopération internationale*. Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.

FONTENEAU, B., M. NYSSSENS et A. S. FALL (1999). Le secteur informel : creuset de pratiques d'économie solidaire ? dans Defourny, J., P. Develtere, et B. Fonteneau (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, Collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles, p. 159-178.

LARRACHEA, I. et M. NYSSSENS (1994). Les défis de l'économie populaire au Chili. *RECMA*, vol.49, no 252, p.43 à 53.

LAUTIER, B. (1994). *L'Économie Informelle dans le Tiers Monde*. Paris: La Découverte, p. 39 à 70.

LAVILLE, J.-L. (dir) (1994). *L'économie sociale, une perspective internationale*. Paris, Desclée de Brouwer.

LÉVESQUE, B., G.-L. BOURQUE ET É. FORGUES (2001). *La nouvelle sociologie économique*. Paris, Desclée de Brouwer.

NOEL, A. (1996). Vers un nouvel État-providence. Enjeux démocratiques. *Politique et société*, vol.15, numéro 30, Montréal, p.1 à 28.

ORTIZ, H. (1994). *Las organizaciones economicas populares (semillas pequenas para grandes cambios)*. Servicios Educativos El Agustino, Lima.

PECQUEUR, B. (2000). *Le développement local*. Paris, La Découverte, Coll. Alternatives économiques / Syros, 132 pages.

RAZETO, L. et all. (1990). *Las organizaciones economicas populares*, PET, Santiago.

VIENNEY, C. (1994). *L'économie sociale*. La Découverte, Repères.

VAILLANCOURT, Y. et all. (2000). Social Economy, Health and Welfare. *Revue canadienne de politique sociale*, no,45-46, Ottawa.

A) DES INITIATIVES ÉCONOMIQUES SOLIDAIRES DANS LE SECTEUR DES COOPÉRATIVES, DU DÉVELOPPEMENT LOCAL, DE LA DÉFENSE DES DROITS ET LA RECONSTRUCTION DE LA PAIX

2. La solidarité et la coopération comme moteur du développement économique dans la région d'Emilia-Romagna en Italie par Nathalie McSween⁷

La solidarité et la coopération peuvent-elles être des moteurs du développement économique régional? Certes oui, si l'on se réfère à l'expérience du développement de la région d'Emilia-Romagna.

Emilia-Romagna est l'une des 20 régions administratives de la République d'Italie. Considérée dans les années 1940 comme l'une des plus pauvres régions d'Europe, elle est aujourd'hui parmi les plus prospères du continent. Comptant 4 millions d'habitants, la région affiche le PIB per capita le plus élevé d'Italie. Les salaires sont élevés et le taux de chômage est faible (globalement de 3,7% et 2% dans les villes les plus prospères de la région), soit pratiquement le plein emploi. La distribution de la richesse dans la région est aussi la plus égalitaire du pays : l'écart entre les salaires des plus riches et ceux des plus pauvres est le plus faible d'Italie. **Plusieurs facteurs expliquent cette excellente performance économique et sociale.**

D'abord, Emilia-Romagna compte 325 000 entreprises, dont 90 000 entreprises manufacturières. Mais ce qui caractérise davantage la région est **l'importance des petites et des micro-entreprises**, dont la plupart sont des entreprises familiales. Elles génèrent, en effet, près de 45% du PIB régional. Les grandes entreprises, c'est-à-dire celles qui emploient plus de 250 personnes, ne constituent que 1% de l'ensemble des entreprises régionales. La majorité des entreprises sont la propriété de travailleurs artisans qui se spécialisent dans une phase particulière de la production. Ces entreprises opèrent de façon très décentralisée et s'inscrivent dans plusieurs réseaux formels et informels à travers lesquels elles entrent en concurrence avec d'autres entreprises, mais aussi coopèrent avec elles. De plus, la majorité des entrepreneurs considère que la participation des travailleurs à la gestion de l'entreprise est un avantage concurrentiel puisqu'elle permet d'accroître le potentiel d'innovation de leur entreprise. **L'innovation** est donc au cœur du succès de ces entreprises.

Un autre facteur contribuant à expliquer le dynamisme économique régional d'Emilia-Romagna est

l'importance des coopératives sur le territoire. Près de 10% de la main-d'œuvre régionale serait ainsi employée par les quelques 7 500 coopératives de la région, dont 5 000 sont des coopératives de travailleurs. Les coopératives sont généralement de moyennes ou grandes entreprises. Elles contribuent à 6% du PIB régional et fournissent une très grande partie des services sociaux. Dans la ville de Bologne, par exemple, les deux tiers des citoyens sont membres d'une coopérative et près de 85% des services sociaux sont assurés par ces dernières.

L'intercoopération est une autre des caractéristiques importantes de la dynamique coopérative de la région. Par exemple, certaines coopératives sectorielles (agriculture, habitation, consommation, travailleurs) ont formé des consortiums leur permettant d'obtenir de plus larges contrats (de travaux publics ou de construction, par exemple) qu'ils se partagent ensuite. À la coopération entre coopératives s'ajoute la mobilisation, dans des réseaux flexibles, de coopératives et d'entreprises privées autour de projets communs. **La solidarité régionale**, c'est-à-dire l'achat de produits et de services provenant de la région et de coopératives par les consommateurs et par les industries, est aussi un élément important dans le succès du modèle d'Emilia-Romagna.

Le développement coopératif dans la région a aussi été favorisé par la mise en place par les coopératives elles-mêmes de **structures d'appui et de financement**. Plusieurs regroupements de coopératives ont ainsi développé des services d'assurances, de formation et de suivi pour les nouvelles coopératives et ont établi des mécanismes destinés à leur permettre de financer leur développement, telles des garanties de prêts, coopératives d'épargne et de crédit, etc. La plupart des coopératives de la région investissent d'ailleurs une partie importante de leurs surplus dans ces structures qui financent le développement coopératif régional.

Enfin, un facteur historique qui s'avéra crucial pour le développement économique de la région est **le soutien de l'État aux petites entreprises et aux coopératives**. En effet, les premières coopératives de la région d'Emilia-Romagna furent créées dans les années 1860. Déjà au tournant du 20^e siècle, les coopératives étaient présentes dans tous les secteurs économiques: consommation, production, agriculture, habitation, finance, assurance. En 1921, lorsque le fascisme italien s'attaqua au mouvement coopératif, on dénombrait environ 3 600 coopératives de consommateurs et 2 700 coopératives de producteurs dans la région. Pendant la période fasciste et jusqu'à la fin de la Deuxième guerre mondiale,

⁷ Ce compte rendu est basé en partie sur la conférence de Matt Hancock de l'Université de Bologne en Italie lors d'un atelier en développement local dans le cadre de la troisième Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité..

plusieurs coopérateurs furent emprisonnés - et même tués - et les coopératives furent placées sous la tutelle de l'État. À la fin de la guerre en 1945, lorsqu'une nouvelle génération de coopérateurs et d'entrepreneurs se leva pour reconstruire l'économie régionale qui était en ruine, le soutien de l'État fut décisif.

Dans l'après-guerre et pendant plus de 30 ans, la région d'Emilia-Romagna fut gouvernée par une coalition de partis de gauche qui fut très active dans le développement et la mise en oeuvre de politiques et de programmes soutenant le développement des petites entreprises, dont les coopératives. Dans les années 1950-1960, le gouvernement régional a, par exemple, soutenu la création de plusieurs districts industriels et par la suite favorisé le développement de centres de services chargés notamment de marketing, de développement de produits et de formation. L'État italien a aussi joué un rôle important dans le financement du développement coopératif par le biais de la Loi coopérative. Celle-ci oblige les coopératives à verser 3% de leurs surplus annuels dans un fonds national destiné au développement coopératif qui est géré par des représentants des coopératives. L'État a aussi favorisé le développement de centres d'innovation et le développement de liens entre les universités et les entreprises afin de favoriser les transferts de technologies.

Les coopératives - et particulièrement les coopératives de travailleurs, la forme dominante de coopératives dans la région d'Emilia-Romagna - permettent aux travailleurs de **participer directement dans la gestion des entreprises**. Ce constat est encore plus vrai pour les micros entreprises. Ainsi, si on mesurait la démocratie économique d'une région uniquement en termes de participation directe des travailleurs dans la gestion des entreprises, l'économie d'Emilia-Romagna serait une des plus démocratique qui soit. À cet égard, les travailleurs peuvent être considérés, à part entière, comme un moteur du développement économique de la région car ils sont constamment impliqués dans les décisions : ils travaillent de concert avec les objectifs de l'entreprise pour que celles-ci demeurent innovatrices et dynamiques. Pour faire entendre leurs voix, ils ont parfois eu recours à la grève non seulement comme moyen de pression pour obtenir de meilleures conditions de travail, mais aussi comme instrument pour influencer les stratégies commerciales de leur employeur.

En somme, l'économie d'Emilia-Romagna est une combinaison d'entrepreneuriat individuel et collectif, de concurrence et de coopération. Elle tire son dynamisme de l'esprit d'innovation de ses travailleurs, mais aussi du soutien actif de l'État régional et national. C'est aussi une région avec un nombre important d'entreprises manufacturières qui continuent - en misant sur l'innovation et la qualité plutôt que sur la réduction des coûts de production - à afficher une croissance économique et à créer de l'emploi.

Bref, Emilia-Romagna est une alternative aux modèles de développement économique néo-libéraux. Une alternative qui a réussie, et qui continue de réussir, malgré les contraintes de la mondialisation économique. Et ça, c'est précieux!

Références bibliographiques

Hancock, Matt (2005). *Local Development in Emilia-Romagna. Alternatives in Action*. Texte d'une conférence prononcée le 22 novembre dans le cadre des ateliers sur le développement local de la Troisième rencontre internationale sur la globalisation des solidarités à Dakar, Sénégal.

Swinney, Dan (2005). *New Impressions of Emilia Romagna: a Global Leader in Innovative Approaches to Development and Economic Democracy*. Center for Labor and Community Research, Chicago, 5 juillet, www.clcr.org/publications/index.php

Thompson, David J. (2003). Italy's Emilia Romagna: Clustering Co-op Development. *Cooperative Grocer*, no 109, Nov-Dec, www.cooperativegrocer.coop/articles/index.php?id=483

Williams, Bob (2003). *Model of Economic Democracy*. Common Ground Vancouver, juin, Center for Labor and Community Research: www.clcr.org/publications/index.php#new_articles

3. **Quand un village prend son développement en main : l'expérience de Salinas de Guaranda en Équateur par Marie-Ève Brassard-Duperré**

Dans le village de Salinas de Guaranda en Équateur (10 000 habitants aujourd'hui), la vie est très dure au début des années 1970. Situé au cœur des Andes à 3 600 mètres d'altitude, ce hameau est le théâtre d'un grand nombre de problèmes sociaux comme la pauvreté et le chômage, l'exode rural et la mortalité infantile. Sous l'initiative d'un représentant du clergé, toute **la communauté entame une réflexion sur les solutions à mettre en marche pour améliorer la vie des gens du village** (Gonzalez, 2005).

Cette mobilisation mène à la mise sur pied d'une coopérative d'épargne et de crédit qui a servi de point de départ au **démarrage de plusieurs micro-entreprises**. Ainsi, une fromagerie voit le jour suivi d'une chocolaterie, d'une filature intercommunale, d'une usine de tissus et de ballons de soccer de même qu'un hôtel et une petite auberge gérée par des groupes de jeunes du village. Ce qui distingue le fonctionnement de ces micro-entreprises par rapport à celles plus traditionnelles, c'est qu'**elles travaillent en réseau, utilisent en priorité les ressources du milieu et sont interdépendantes**. Par exemple, la laiterie communautaire traite le lait des fermiers de la région; la fromagerie fabrique ses produits à partir du lait pasteurisé à la laiterie; la chocolaterie utilise le cacao qui pousse à proximité, etc. En tout, 2 000 employés dépendent de près ou de loin de ce réseau d'entreprises dont les activités s'exercent à la fois dans le secteur primaire (extraction des matières premières), dans le secteur secondaire (transformation) et dans le secteur tertiaire (nombreux points de vente et de distribution des produits).

Les entreprises ont donc réussi à **générer une valeur ajoutée**. Par exemple, l'une des réussites de Salinas est sa spécialisation en matière de fromages fins. Vendus sous le nom de « Salinerito », ces fromages sont distribués dans les grandes villes équatoriennes ainsi qu'en Europe dans des réseaux de commerce équitable. Une partie des profits générés par la fromagerie et par les autres entreprises a servi à rénover l'école et la garderie et à améliorer la qualité des services éducatifs locaux.

Dans ce foisonnement d'initiatives, les résultats positifs ne se sont pas fait attendre : le niveau de vie des gens s'est amélioré de façon considérable. Les travailleurs qui sont liés au réseau de micro-entreprises ont vu leurs revenus augmenter, le taux d'analphabétisme a chuté. Certains jeunes ont pu accéder aux études supérieures. Le village, qui était autrefois marqué par un important exode des jeunes et des travailleurs vers la ville, a maintenant un taux de rétention de 100%. En fait, on assiste même au phénomène inverse : de plus en plus de gens de l'extérieur viennent s'installer à Salinas afin de profiter de la qualité de vie et des **avantages que procure le processus de développement local et de revitalisation**

des dernières décennies (Gonzalez 2005b).

Références bibliographiques

González L. (2005) *El Gruppo Salinas (Ecuador)*, Conférence « Encuentro Emprendedor de Economía Solidaria y Comercio Justo en América Latina », organisé par RENACC-Bolivia, Mesa de Concertación latino-americana de Comercio Justo et RIPESS, Cochabamba, 13 au 15 septembre 2005.

González L. (2005b) *El Gruppo Salinas (Ecuador)*, Deuxième rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité, organisée par le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS), Dakar, 22 au 26 novembre 2005.

4. La notion de Territoire socialement responsable par François Marchand⁸

Le Réseau européen des villes et régions de l'économie sociale (REVES) est une organisation non gouvernementale internationale qui s'affère, d'une part, à favoriser les liens partenariaux entre les autorités locales et les acteurs de l'économie sociale à l'échelle européenne. D'autre part, son rôle est de faire valoir, auprès des diverses instances de gouvernances, incluant l'Union Européenne, l'importance des acteurs de l'économie sociale dans l'élaboration des politiques sociales et économiques. En fait, cette organisation « regroupe des autorités locales et des acteurs de l'économie sociale qui ont décidé de s'engager ensemble pour un développement territorial durable et de qualité, pour la justice sociale et la participation démocratique des citoyens, pour la création d'emploi et contre l'exclusion sociale » (REVES, 2004). En réponse à ces objectifs, le concept de Territoire socialement responsable est né. Il se définit, selon Claire Courteaux de l'organisation REVES, comme étant « l'intégration volontaire par les autorités locales, de préoccupations sociales et environnementales (au delà du minimum légal) dans les activités de gestion du territoire et leurs relations avec les différentes parties prenantes » (Courteaux, 2004 : 2). Il est **l'héritier et la suite logique et nécessaire de la notion de développement durable et celui de responsabilité sociale des entreprises** qui, depuis une dizaine d'années, modifie le portrait économique européen vers un modèle économique pluriel.

4.1 Un bref historique de ce concept

Il n'y a pas si longtemps, la croissance économique exponentielle était la voie privilégiée pour le développement des sociétés. Toutefois, les travaux d'un groupe interdisciplinaire formé pour réfléchir sur les diverses problématiques de l'humanité, *le Club de Rome*, ont participé à la fin des années 1960 à un changement de mentalité dont on commence à peine à voir les effets. C'est toutefois *Le Massachusetts Institute of Technology (MIT)* qui dénoncera dans un rapport publié en 1972 et intitulé *Halte à la croissance* le danger que représente une croissance économique et démographique trop intense. Dans la même année, la Conférence des Nations-Unies de Stockholm sur l'environnement inclura dans sa déclaration finale, qu'il est dorénavant **nécessaire et possible de tenir compte des aspects sociaux et environnementaux dans les stratégies de développement économique**. À l'époque on parlait « d'écodéveloppement ». C'est à partir de cette conférence qu'entrera en gestation le concept de

⁸ Ce compte rendu est basé en partie sur la conférence de Annie Favrie de REVES en France lors d'un atelier en promotion de l'économie sociale et solidaire dans le cadre de la troisième Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité à Dakar.

développement durable qui verra le jour lors du fameux Sommet de la terre de Rio en 1992, vingt ans après la Conférence des Nations-Unies de Stockholm sur l'environnement (Comélieu et al., 2002).

Le sommet de Rio en 1992 a permis non seulement de rappeler l'importance de se préoccuper des ressources naturelles, de la biodiversité et de l'effet de serre, mais a aussi mis en relief l'importance du développement territorial par les communautés locales. L'Agenda 21 est alors né. Il s'agit d'un guide de développement durable des communautés et des territoires qui respecte le caractère fini des ressources naturelles et fait la promotion d'un développement selon une approche globale, transversale, solidaire et soucieuse de la participation citoyenne. En fait, selon la déclaration finale du Sommet de Rio, l'Agenda 21 local se définit comme un « programme d'action visant à inscrire sur un territoire, les préoccupations du développement durable » (Cartieaux, 2004 : 2). Mais sur le terrain, l'application de l'Agenda 21 local devient problématique, car elle est trop **souvent réduite à des questions environnementales ou restreintes à des solutions sectorielles**, comme par exemple le logement ou la consommation (Cartieaux, 2004). Il n'y a donc pas d'assurance que l'Agenda 21 local soit appliqué selon une approche transversale et enchâssé dans une politique territoriale.

L'instauration d'un indicateur TSR dans le processus de gouvernance territoriale, permet alors, toujours selon Cartieaux (2004), **l'application d'une approche transversale dans le développement des collectivités et des territoires**, en promouvant et mesurant la responsabilité sociale des différents acteurs locaux. La démarche pourrait par exemple encourager les entreprises à acheter des produits équitables.

4.2 Les principes à la base de TSR

Les principes qui sous-tendent l'indice TSR sont essentiellement les mêmes qui sont à l'origine du système de valeurs de l'économie sociale. La différence se situe surtout au niveau de l'importance accordée au **principe de responsabilité sociale de tous les acteurs et aussi sur la notion de territoire**. Neuf principes sont à la base du concept de TSR. Les voici :

1. Le principe de transversalité, diversité

La transversalité étudie les problèmes dans leur globalité et tient compte des impacts économiques, sociaux et environnementaux en amont de tout projet et de toute décision. La diversité réfère à la mixité des activités économiques, sociales, culturelles, partenariales, etc.

2. Le principe de précaution, prévention

La précaution est une disposition prise pour agir avec prudence et circonspection et la prévention est un ensemble de moyens et de mesures mis en œuvre pour éviter certains risques.

3. Le principe de créativité

Il s'agit de la capacité d'innovation et de développement de nouvelles idées.

4. Le principe de gestion locale économe

Avec ce principe, les compétences et les besoins locaux doivent s'arrimer avec les emplois disponibles de manière à solliciter le moins possible les ressources naturelles et l'environnement.

5. Le principe de subsidiarité, partenariat, participation

Selon le principe de subsidiarité, les compétences doivent être confiées au niveau le plus pertinent dans une perspective de politique de proximité tout en respectant le partage de compétences entre les différents niveaux institutionnels. Avec le partenariat, les actions sont communes et partagées avec d'autres acteurs dans l'intérêt général. La participation implique l'adhésion sociale, l'organisation de la participation des citoyens à la prise de décision et à l'élaboration de projets comportant des processus de démocratie interne et externe.

6. Le principe d'équité sociale, intergénérationnelle et cohésion sociale

L'équilibre entre les hommes et les femmes est recherché ainsi qu'entre les riches et les pauvres, dans les origines sociales et culturelles, etc., dans une démarche d'équilibre entre les générations présentes et futures.

7. Le principe d'équité spatiale

L'équité spatiale consiste à rechercher l'équilibre entre les territoires ou entre ses composantes (équité au sein d'un territoire, entre les territoires, entre le Nord et le Sud).

8. Le principe de responsabilité

Il s'agit d'assumer et de rendre compte de ses actes dans un souci de transparence.

9. Le principe d'éducation, incitation

L'éducation est l'ensemble des moyens mis en œuvre pour faciliter l'accès à la connaissance.

L'incitation est l'ensemble des moyens mis en œuvre pour orienter le comportement des personnes et des organisations.

4.3 Un outil à développer

Comme le terme de TSR s'appuie sur une approche interdisciplinaire, transversale et complexe, les champs d'application sont multiples. Carteaux en propose neuf qui sont : 1) la politique économique; 2) la politique sociale et équité; 3) la politique environnementale et aménagement du territoire; 4) la consommation; 5) la gouvernance territoriale et citoyenneté 6) la santé ; 7) l'habitat ; 8) la culture, sports et loisirs et 9) le transport. Ces divers champs devront toutefois être représentatifs des besoins de la communauté.

À cet égard, le processus d'adoption d'un indice TSR sur un territoire donné possède en soi **un potentiel de mobilisation des acteurs sociaux et économique et donc de développement local**. Dans la démarche, chaque communauté est appelée à identifier et évaluer des indicateurs pertinents et prioritaires pour leurs territoires. Ces indicateurs permettront par la suite de mesurer la contribution des initiatives en matière d'économie sociale tout en appréciant le développement d'un territoire et du capital social des citoyens qui l'habitent.

Il existe déjà plusieurs outils qui ont été recensés par l'organisation REVES et qui pourraient être adaptés et complétés selon les principes mentionnés plus haut, afin d'en faire de véritables indices TSR. Mentionnons les 27 indicateurs de développement de l'Agence régionale pour l'environnement en France (Agence régionale pour l'environnement de Midi-Pyrénées, 2004), les indicateurs de qualité de vie élaborés par la Fédération canadienne des municipalités (Fédération canadienne des municipalités, 2001), ainsi que certaines méthodes participatives d'élaboration d'indicateurs comme « Villes et villages en santé » proposées par l'Organisation mondiale de la santé.

4.4 Conclusion

Le concept de territoire socialement responsable nous ramène à l'importance que tous les acteurs d'un

territoire soient impliqués dans les différents processus de décision et ce à tous les niveaux. En effet, aucun acteur n'échappe à la notion de responsabilité sociale tant au niveau local, régional, national et aussi international. La solidarité internationale devient alors un enjeu majeur qui nous rappelle une fois de plus l'importance de développer une cohésion internationale afin de faciliter la cohabitation des différents peuples sur une planète qui se fait de plus en plus petite.

Références bibliographiques

Cartieaux, C. (2004). La responsabilité sociale des territoires. conférence prononcée lors des *Journées d'études et de mobilisation de l'économie sociale et solidaire (initiative de la Mission politique de la ville de Nantes)*. France, Nantes, 27 février 2004.

Huybrecht, D. (2005). Votre territoire est-il socialement responsable? *L'insertion*, N°64, Novembre 2005, P.9-10.

REVES (2004). *REVES : Réseau Européen des Villes et Régions de l'Économie Sociale*. <http://www.revesnetwork.net> consulté en janvier 2006.

Comélieu, L., Holec, N. et J-P. Piéchaud (2002). Repères pour l'Agenda 21 local. In *Association 4D en France*. http://www.association4d.org/IMG/pdf/agenda_21_local-2.pdf Consulté en janvier 2006.

Agence régionale pour l'environnement de midi-pyrénées. (2004). Mesurer le développement durable. *Agence régionale pour l'environnement de Midi-Pyrénées : L'Environnement nous sommes tous acteurs*. <http://www.territoires-durables.fr/pagesEditos.asp> Consulté en janvier 2006.

Fédération canadienne des municipalités (2001). Système de rapports de la FCM sur la qualité de vie : La qualité de vie dans les collectivités canadiennes, Deuxième rapport. *Fédération canadienne des municipalités*. http://www.fcm.ca/french/qol_f/qol2001-f.pdf Consulté en janvier 2006.

5. Les autochtones se mobilisent : l'expérience du Centre d'amitié autochtone de Val D'or (Québec) par Marie-Ève Brassard Duperré

5.1 Autochtones en milieu urbain : les enjeux

Au Canada, les autochtones ne vivent pas tous à l'intérieur des communautés (appelées réserves dans la Loi sur les Indiens, c'est-à-dire des terres appartenant à la Couronne et réservées à l'usage d'une bande). En effet, près de la moitié (48%) des autochtones du Canada et 37% des autochtones du Québec vivent actuellement hors réserve. En fait, on assiste présentement à une véritable « urbanisation » des peuples autochtones, ce qui entraîne de nouveaux enjeux.

D'une part, **l'intégration en milieu urbain peut s'avérer difficile** : coupés de leur communauté d'origine, de leur culture et parfois de leur langue maternelle, les autochtones se retrouvent souvent très isolés. D'autre part, **la structure de gouvernance des premières nations doit s'adapter à ces nouvelles réalités**. Or, la législation actuelle en matière de droit autochtone est plutôt complexe, à mi-chemin entre les juridictions fédérale et provinciale. Le défi de la représentation des autochtones des villes vient également de leur hétérogénéité culturelle. En effet, bien que faisant tous partie des premières nations, ces derniers appartiennent à des bandes, des ethnies et des cultures très différentes les unes des autres. En outre, l'Assemblée des Premières Nations tient peu compte des autochtones vivant en milieu urbain : ces derniers se retrouvent donc peu représentés et pratiquement sans voix, d'où l'importance de la mise sur pied des Centres d'amitié autochtone qui ont choisi de s'attaquer à ces problématiques.

C'est en effet pour améliorer la qualité de vie des autochtones citadins, faciliter leur intégration et pour rapprocher les différentes cultures (autochtones et non-autochtones) au sein d'une société plus juste et plus équitable que les Centres d'amitié autochtones ont été créés il y a 50 ans au Canada et plus de 35 ans au Québec. Au nombre de 128 au Canada, dont huit au Québec, ils encouragent également la concertation entre les peuples des premières nations et les autorités gouvernementales notamment à travers le Regroupement des centres d'amitié autochtone du Québec (RCAAQ). Il s'agit d'une structure provinciale de concertation, de coordination et de représentation qui se fait le porte-parole des premières nations auprès des autorités gouvernementales. Cette organisation est d'ailleurs titulaire d'un siège non votant mais avec droit de parole à la table des Chefs de l'Assemblée des premières nations, sans toutefois posséder l'autorité d'une instance politique.

5.2 Le Centre d'amitié autochtone de Val d'Or

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons l'expérience du Centre d'Amitié autochtone de Val d'Or en Abitibi. Située au Nord du Québec, cette région a accueilli les premiers blancs il y a à peine 80 ans. Or, la présence autochtone (algonquine) sur ce territoire remonte à plusieurs milliers d'années. Aujourd'hui, la ville de Val d'Or compte environ 3 500 autochtones. Il faut par ailleurs souligner que la population amérindienne de la région est très majoritairement urbaine (70% des membres) et qu'elle se distingue de la communauté blanche, notamment en ce qui a trait aux variables démographiques : elle enregistre une forte croissance démographique et plus de 50% de la population autochtone vivant en milieu urbain a moins de 25 ans, comparativement à 32% pour la population non-autochtone (Centre d'amitié autochtone de Val d'Or, 2005).

Les Algonquins sont les principaux usagers du Centre d'Amitié autochtone de Val d'Or. Cependant, ce dernier est également fréquenté par des gens de communautés cries nordiques qui sont de passage à Val d'Or, soit pour poursuivre des études, soit pour accéder à des soins de santé plus complets ou encore parce qu'ils doivent se présenter devant les tribunaux.

Le Centre d'Amitié autochtone de Val d'Or a opté pour une **approche d'empowerment des personnes, pour que celles-ci se valorisent, développent leurs habiletés et améliorent ainsi leur qualité de vie.** Dans cette optique, les activités visent à améliorer le cadre de vie de la communauté et à rapprocher les communautés amérindiennes et non-autochtones.

5.3 Les axes d'intervention

Le Centre d'amitié autochtone a opté pour trois axes d'intervention : le développement économique, le développement social et le développement communautaire. D'abord, dès 1974, afin que le centre accède à un financement suffisant et qu'il acquiert une autonomie pour poursuivre ses activités, il a **initié un projet d'économie sociale.** À cette même époque, la ratification de la Convention de la Baie James et plus tard la création du Conseil Tribal, ont fait en sorte que des autochtones d'autres communautés devaient séjourner à Val d'Or afin de représenter leur village d'origine. C'est pour répondre aux besoins d'hébergement des autochtones en transit qu'a été fondé le service d'accueil et d'hébergement qui compte 45 chambres de même qu'une cafétéria. En plus d'offrir un service fort utile, tout en s'assurant d'un certain financement, le projet a permis la création d'emplois (préposé à l'accueil, préposé de nuit, préposé

aux chambres, superviseur de cuisine, cuisiniers, aide-cuisiniers, etc.) et l'insertion en emploi de personnes exclues du marché du travail. Ce service, mis sur pied, géré et administré par des autochtones reflète donc les valeurs, les habitudes et la tradition de convivialité amérindiennes (Centre d'amitié autochtone de Val d'Or, 2005).

Le **développement social** est aussi une priorité pour le Centre. Plusieurs projets ont été mis sur pied en ce sens, dont le programme « *L'Abinodjic-ode* » qui signifie « *L'enfant qui rêve d'avenir* ». Ce projet, initié en 2003, donne un coup de main aux parents dont les compétences parentales ont été modifiées suite à un séjour dans les pensionnats (ou au séjour d'un parent dans un pensionnat)⁹. Les activités réalisées dans le cadre de ce programme ont pour objectif de rapprocher les générations et de favoriser la réconciliation communautaire. Le Centre sert donc de ressource pour le renforcement des habilités parentales, fait la promotion et valorise le rôle des pères envers leurs enfants en organisant des activités culturelles telles des sorties en forêt. Le Centre apporte aussi du support aux jeunes mères afin de favoriser l'attachement maternel ou au couple pour qu'il s'implique dans la vie scolaire de ses enfants et qu'il valorise cette dernière.

De la même façon, le programme *Nouveaux horizons* qui organise des activités intergénérationnelles où les personnes âgées sont appelées à transmettre leur savoir aux plus jeunes, vise une plus grande participation des aînés à la vie collective et l'augmentation de leur sentiment d'appartenance. En plus de donner une meilleure estime d'eux-mêmes aux aînés, le programme a aussi pour ambition de prévenir les situations de violence potentielle grâce au développement des compétences, l'entraide et la valorisation de chacun (Centre d'amitié autochtone de Val d'Or, 2005).

⁹ Rappelons qu'entre les années 1800 et ce, jusqu'à la fin des années 1990, dans tout le Canada, des pensionnats ont accueilli des enfants autochtones âgés entre 5 et 16 ans. Ces établissements étaient gérés par des communautés religieuses (Église anglicane, catholique romaine, presbytérienne ou méthodiste) mais étaient financés par le Gouvernement fédéral. Si l'expérience fut positive pour certains, dans de trop nombreux cas, les enfants étaient systématiquement séparés de leurs familles et ont été victimes de sévices physiques, sexuels et psychologiques. Il leur était souvent interdit de parler leur langue maternelle, ils avaient peu de relations avec leur famille et leur communauté, ce qui entraîna de graves pertes au plan culturel. La Résolution des questions des pensionnats indiens Canada estime que : « les séquelles des pensionnats indiens se font encore sentir parmi les collectivités autochtones d'aujourd'hui. Elles affectent non seulement les personnes qui ont effectivement vécu dans les établissements, mais aussi la famille dont ils étaient séparés et leur collectivité qu'ils ne connaissent plus. Les effets entre les générations ont trait aux personnes affectées négativement par l'expérience d'un parent ayant vécu dans un pensionnat indien. Par exemple, un ancien pensionnaire peut éprouver de la difficulté à exprimer son amour pour ses enfants ou à communiquer avec eux en raison de l'expérience vécue dans un pensionnat indien. La jeunesse autochtone parle également du besoin de comprendre l'histoire de leurs parents afin de se réconcilier avec eux » (site Internet de la Résolution des questions des pensionnats indiens Canada, consulté le 14 janvier 2006). Aujourd'hui, le thème des pensionnats indiens constitue un aspect majeur dans les relations entre le Gouvernement canadien et les Peuples des Premières nations. Soulignons en terminant qu'en 1991, Statistique Canada estimait à plus de 80 000 le nombre d'anciens pensionnaires encore vivants.

Le troisième axe d'intervention du Centre d'amitié autochtone de Val d'Or est le **développement communautaire**. Plusieurs projets sont nés pour répondre à cet objectif. Par exemple, le camp d'été permet aux jeunes de s'épanouir et de pratiquer des activités physiques et culturelles en toute sécurité. Le Club d'aide aux devoirs *Les Petits Loups* favorise, quant à lui, l'intérêt des jeunes pour leurs études en inculquant des méthodes de travail et d'études aux enfants. Des ateliers sont réalisés auprès des parents pour que ceux-ci puissent aider leurs enfants dans leur cheminement scolaire. Des rencontres sont organisées pour favoriser la communication entre parents et enfants afin de prévenir les situations problématiques.

5.4 L'avenir du Centre d'amitié autochtone de Val d'Or

Il n'est pas facile pour un autochtone de s'installer en ville. De nombreux préjugés et la discrimination demeurent. Or, les autochtones devraient pouvoir exprimer leur identité et la vivre où qu'ils soient. De plus, toute la société gagnerait à ce que ces derniers vivent en harmonie avec elle. À cet égard, les Centres d'amitié autochtone jouent un rôle déterminant dans l'avenir des autochtones et auprès des jeunes générations n'ayant pas ou peu connus la vie dans les communautés.

Références bibliographiques

Centre d'amitié autochtone de Val d'Or (2005). *Centre d'Amitié autochtone de Val d'Or : dans la paix et l'amitié...depuis 30 ans!* Val d'Or, 42 p.

Regroupement des centres d'amitié autochtone du Québec inc. (2004). *Réflexions sur la réalité urbaine des autochtones*. Montréal, 24 p.

Résolution des questions des pensionnats indiens Canada. Site Internet <http://www.irsr-rqpi.gc.ca>, consulté le 14 janvier 2006.

6. L'apport du genre dans l'économie solidaire : La coalition nationale de Guinée pour les droits et la citoyenneté des femmes par Caroline Tessier¹⁰

Au Nord comme au Sud, on s'accorde de plus en plus pour affirmer que les femmes sont des actrices indispensables du développement local et régional durable des sociétés. En Afrique de l'Ouest, cette prise de conscience se traduit par **une volonté de plus en plus ferme d'améliorer les conditions de vie des femmes** en misant sur des expériences novatrices de regroupements de femmes qui peuvent prendre diverses formes : associations de défense des droits de femmes, ONG féminines, activités d'économie sociale et solidaire, systèmes de microfinance comme les tontines¹¹ et les mutuelles d'épargne et de crédit¹², etc.

Quoique l'image de la femme africaine demeure encore trop réductrice et souvent associée au rôle de mère et de gardienne de foyer, plusieurs initiatives viennent modifier les perceptions: par exemple celles de femmes militantes qui s'organisent et développent des projets ou celles désireuses de participer au processus politique dans leur communauté.

En Afrique, comme partout ailleurs dans le monde, les femmes constituent une des couches de population les plus pauvres et les plus vulnérables au plan social et économique. Malgré certaines avancées, en Afrique subsaharienne notamment, le faible taux d'alphabétisation, la difficulté d'accéder au revenu et au crédit, l'isolement, la discrimination et la violation des droits de la femme sont encore monnaie courante. Confrontées à cette situation de marginalisation, **un mouvement de solidarisation entre les femmes émerge** qui les conduit à prendre leur avenir en main et à envisager des solutions pour construire et renforcer leur identité, engendrer une autonomie financière et favoriser l'égalité entre les genres au plan sociopolitique et ce, dans une perspective pérenne. À cet égard, elles doivent certes jouer **un rôle déterminant dans le développement et l'organisation de leur communauté**. Ce qui exige, préalablement, de mieux connaître et comprendre les droits des femmes pour mieux les défendre et de reconnaître aussi l'importance d'exercer leur citoyenneté. C'est notamment ce que la Coalition nationale

¹⁰ Ce compte rendu est basé en partie sur la conférence de Nanfadima Magassouba, présidente de la Coalition nationale de Guinée pour les droits et la citoyenneté des femmes, lors d'un atelier intitulé « L'apport du genre dans l'économie solidaire » dans le cadre de la troisième Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité à Dakar.

¹¹ Il s'agit de sortes d'épargne informelle qui existent sous plusieurs formes. Voir à ce propos la définition de la tontine mutuelle dans : Assogba Yao (2004). *L'économie populaire au Togo*. Fall, Favreau et Larose *Le Sud...et le Nord dans la mondialisation. Quelles alternatives?* p. 253-254.

¹² Pour en savoir plus sur les mutuelles d'épargne et de crédit, consulter l'étude suivante : Sine, Ndeye sous la direction de B. Lévesque et L. Favreau (2005). *Épargne et développement : la contribution mutualiste*. cahier de la CRDC, UQO, série Pratiques économiques et sociales no. 25, 33 pages.

de Guinée pour les droits et la citoyenneté des femmes (CONAG-DCF) tente de promouvoir depuis 2002.

6.1 Une expérience innovante : La coalition nationale de Guinée pour les droits et la citoyenneté des femmes (CONAG-DCF)

La Coalition nationale de Guinée pour les droits et la citoyenneté des femmes (CONAG-DCF) constitue une voie dynamique et solidaire pour l'amélioration des conditions de vie des femmes en Guinée. Elle tire ses origines du projet *Droits et Citoyenneté des femmes en Afrique francophone (DCF)* financé par l'ACDI et mis en œuvre avec l'appui du Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI) dans quatre pays de l'Afrique de l'Ouest dont la Guinée. Le projet DCF, qui a pris fin en 2004, a suscité la mise en réseau des acteurs et actrices de la société civile et de l'État, qui se sont **regroupés en une coalition nationale afin de pérenniser l'action collective pour les droits et la citoyenneté des femmes en Guinée** (dépliant du CONAG-DCF). Ce réseautage favorise la concertation, le dialogue et le partage entre les membres de la CONAG-DCF qui compte huit organisations de promotion des droits et de la citoyenneté des femmes. Cette mobilisation, autour d'intérêt commun au sein de la coalition, se transforme en une force collective d'action qui, pour **induire un changement de comportement à l'égard des droits des femmes**, doit nécessairement impliquer tous les acteurs et actrices autant de la société civile que des autorités publiques. À cet égard, la CONAG-DCF a acquis, depuis sa création, une crédibilité auprès des populations et des autorités lui permettant ainsi de réaliser une trentaine d'activités qui ont connu d'importantes réussites. Parmi celles-ci, le projet de formation et de déploiement de parajuristes dans les communautés a eu plusieurs retombées. Il a contribué à former près de 500 parajuristes qui avaient pour première préoccupation la vulgarisation de l'information sur les recours juridiques possibles pour transmettre ensuite dans les communautés. Le projet a permis de sensibiliser plus de 80 000 personnes dont la majorité sont des femmes. Plusieurs d'entre elles ont, par la suite, revendiqué leurs droits, ce qui a favorisé la résolution de conflits et la bonne gouvernance (CONAG-DCF et CECI, 2005).

Face aux obstacles économique et politique rencontrés par les groupes de femmes et les ONG féminines dans leur projet de développement en Guinée, cette réussite est une avancée considérable¹³. En somme, en ayant **une meilleure connaissance de l'ensemble des enjeux politiques et économiques** dans lequel

¹³ Pour en savoir plus sur certaines expériences de développement local et de solidarité féminine en Guinée, consultez la référence suivante : Sanogo, Y. sous la direction de Louis Favreau et Gérard Côté (2005) Capitalisation des expériences de développement local en Guinée Conakry et au Niger, copublication CRDC-CECI-RIPSS, série rapport de recherche no. 11, 123 pages.

les femmes évoluent, ces initiatives solidaires féminines ont permis de maintenir et de renforcer leur dynamisme de développement, leur identité et leur confiance face à leur rôle comme actrice du développement. Aujourd'hui, elles prennent la parole dans les instances de décisions publiques pour faire valoir leurs droits.

Références bibliographiques

Assogba, Yao (2004). « L'économie populaire au Togo » dans Fall, Favreau et Larose *Le Sud... et le Nord dans la mondialisation. Quelles alternatives?* p. 253-254.

Coalition nationale de Guinée pour les droits et la citoyenneté des femmes. *Dépliant*.

CONAG-DCF et CECI (2005). *Formation et déploiement de parajuristes : une réussite à partager*. <http://www.ceci.ca/fra/information/dossiers.html>

Fall, Favreau et Larose (2004). *Le Sud... et le Nord dans la mondialisation. Quelles alternatives?* p. 253-254.

Sanogo, Y. sous la direction de Louis Favreau et Gérard Côté (2005). *Capitalisation des expériences de développement local en Guinée Conakry et au Niger*. copublication CRDC-CECI-RIPES, série rapport de recherche no. 11, 123 pages.

Sine, Ndeye sous la direction de B. Lévesque et L. Favreau (2005). *Épargne et développement : la contribution mutualiste*, cahier de la CRDC, UQO, série Pratiques économiques et sociales, no. 25, 33 pages.

7. Initiatives novatrices de reconstruction de la paix : l'expérience du Network Movement for justice and development (NMJD)¹⁴ du Sierra Léone et de l'Association sénégalaise pour l'appui à la création d'activités socio-économiques (ASACASE) (Sénégal) par Marie-Ève Brassard Duperré¹⁵

Ce texte présente deux organisations localisées en Afrique de l'Ouest : celle de Network movement for justice and development (MNJD) au Sierra Léone et l'Association sénégalaise pour l'appui à la création d'activités socio-économiques (ASACASE) au Sénégal. Toutes deux ont misé sur l'importance de la participation de la société civile pour entamer un long et complexe processus de reconstruction de la paix. Avant de retracer leur récit, nous vous proposons, préalablement, une brève mise en contexte sur l'importance de la société civile et ses principaux enjeux.

7.1 Quand la société civile s'en mêle...

Les conflits armés des dernières décennies ont pour principales victimes les populations civiles et ce, en dépit de la ratification de traités internationaux comme la *Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre* signée en août 1949. Loin de se résorber, cette tragédie a connu une hausse spectaculaire ces dernières années. L'Unicef (<http://www.unicef.org>, consulté en janvier 2006) estime à 90% la proportion de victimes civiles dans les guerres et conflits récents.

Lorsque le conflit prend fin, un grand nombre d'acteurs sont appelés à se rencontrer afin de négocier une paix bien méritée. Les partis politiques et les institutions étatiques de même que les forces rebelles ou les différents acteurs armés sont bien évidemment du nombre. Cependant, les experts en reconstruction et maintien de la paix savent désormais que **la présence d'un élément tiers est fondamentale** pour assurer le succès d'une telle entreprise : il s'agit de la **société civile**.

Le terme « société civile » est utilisé régulièrement autant par les ONG, les agences intergouvernementales que par les gouvernements. Plusieurs définitions ont jusqu'à maintenant été

¹⁴ Réseau pour la justice et le développement

¹⁵ Ce compte rendu est basé en partie sur la conférence de Abu A. Brima et Esther Kamara du Network Movement for justice and Development (NMJD) au Sierra Leone lors d'un atelier sur les Alternatives populaires et sur la conférence de Oumar Bâ de l'Association sénégalaise pour l'appui à la création d'activités socio-économiques (ASACASE) dans le cadre de la troisième Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité à Dakar.

proposées sans pour autant parvenir à satisfaire à la fois les chercheurs, les praticiens et les professionnels. Cependant, pour les besoins de ce texte, nous adoptons la définition de Ayissi (2002 : 685) : « La société civile est appréhendée comme un ensemble de citoyens sans fonctions politiques officielles, agissant individuellement ou en groupes et dont l'activité est essentiellement apolitique, à but non-lucratif et bénévole ».

Même si la participation de la société civile est importante lors de la reconstruction de la paix, elle est confrontée à de nombreux obstacles qui peuvent contribuer à miner le chemin vers la paix. En premier lieu, il faut reconnaître que la société civile, par définition, est **un acteur hétérogène**. Elle est composée d'un grand nombre d'acteurs en provenance de différents secteurs et qui luttent pour faire valoir leurs intérêts. Or, ces intérêts sont parfois contradictoires et difficiles à concilier. De plus, suite à un conflit armé, la société civile peut se retrouver fragmentée, sans cohésion ni mécanisme d'organisation, de partenariat ou de coopération entre les différents acteurs qui la composent. Sans compter la difficulté d'asseoir d'anciens ennemis à une même table... surtout dans l'intention de développer des projets communs à long terme.

Ajoutons, pour compliquer les choses, que la société civile doit recourir à des dirigeants possédant de solides compétences en analyse politique, capables de mobiliser des gens afin d'en arriver à proposer des changements dans les politiques, tout en tenant compte de la conjoncture économique, sociale et politique qui colore le pays. Or, les dirigeants qui possèdent l'ensemble de ces compétences sont plutôt rares, surtout en période d'après conflit: plusieurs ont été assassinés alors que d'autres ont choisi l'exil pour éviter le sort réservé aux premiers (Desnoyers, 2005).

Malgré cela, la société civile n'en demeure pas moins un **acteur clé dans le processus de reconstruction de la paix**. Sans elle, les risques de retomber dans le piège de l'exclusion, souvent responsable des conflits, sont réels.

Pour Ayissi (2002 : 681), la nécessité de la participation de la société civile à la bonne gouvernance démocratique est apparue évidente au cours des dernières décennies en Afrique de l'Ouest :

« Après avoir été les « masses militantes » de « grands partis nationaux », ils se sont transformés en citoyens agissants d'espaces publics nouveaux. La citoyenneté n'allant pas sans la responsabilité, on a en même temps assisté à la cristallisation d'une nouvelle conscience, celle d'être à la fois citoyen d'un État et responsable d'une communauté de destin. Ce double regain de citoyenneté et de responsabilité devrait à son tour engendrer un renversement radical de tendance dans les modes de faire et d'agir, notamment dans les domaines relatifs à la recherche de réponses efficaces aux

défis de paix et de sécurité auxquels fait face le continent ».

Toujours selon cet auteur, plusieurs raisons expliquent l'importance de la participation de la société civile au processus de reconstruction de la paix. D'une part, en Afrique de l'Ouest, les conflits sont souvent des guerres civiles où l'État est parti prenante du conflit ou même parfois la cause de celui-ci. Il est difficile alors pour l'État de participer objectivement à identifier des solutions durables pour le retour de la paix, d'autant plus qu'il dispose souvent de peu de moyens (politiques et économiques). Il ne peut à lui seul mener à bien la démarche. D'autre part, puisque les guerres civiles ont pour conséquences directes le déplacement, la mort et la torture de milliers voire de millions de civils, ces derniers doivent nécessairement être impliqués dans le processus de reconstruction de la paix et dans la vie démocratique de leur pays (Ayissi, 2002).

En outre, nous assistons depuis quelques années à des conflits qui perdurent pendant de longues années. Dans ce contexte, les médiateurs externes sont souvent dépassés par la complexité de la situation et, avec le temps qui passe, il devient de plus en plus difficile de tracer une ligne entre les forces combattantes et la population civile. Le nombre de solutions possibles pour enrayer les conflits diminue alors comme une peau de chagrin. Dans une impasse de la sorte, il est très courant que les médiateurs en viennent à se retirer et laisser le pays à son sort. Dans ce cas, la société civile se mobilise par nécessité, parce que personne ne peut ou ne veut le faire (Ayissi, 2002). Il faut aussi souligner que la **diplomatie préventive et l'intervention des forces internationales n'ont que des impacts mitigés** et qu'il a été nécessaire d'identifier de nouvelles avenues pour en arriver à enrayer les conflits. Les processus exigeant la participation de la société civile en sont un exemple. Comme le souligne Engelhard (1996 : 40), le dynamisme de la société civile est essentiel pour la reconstruction de la démocratie :

« Le social pour une bonne part, doit se reconstruire lui-même dans une certaine tension créative et porteuse de sens. Se reconstruisant, il reconstruira le politique. Cette reconstruction ouvre de nouvelles perspectives démocratiques, celle de la démocratie citoyenne. La démocratie citoyenne [...] est, en première approximation, une société à responsabilité généralisée, celle des groupes, des personnes et de l'État. L'État ne devient pas responsable par miracle. C'est la société civile responsable qui l'y contraint ».

Dans les pages qui suivent, nous vous proposons le récit de deux expériences qui, à la suite d'une guerre civile, ont réussi à entamer un processus de reconstruction de la paix en misant sur la participation de la société civile.

7.2 Le Sierra Leone : le diamant, nerf de la guerre

En 2002, le Sierra Leone, petit pays d'Afrique de l'Ouest, émergeait avec peine d'une guerre civile sanglante qui, en tout, aura duré 11 ans. Le contrôle des régions riches en diamant est au centre de ce conflit. En effet, le sous-sol du Sierra Leone est très riche et on y exploite le diamant depuis les années 1930. Dans les années 1960-1970, plus de 70% des entrées de devises étrangères dans le pays sont générées par le commerce du diamant. À cette époque, le secteur de l'extraction diamantaire n'est régi par aucune règle. Sans véritable coordination, tout est très chaotique, mal géré et influencé par les intérêts de politiciens souvent corrompus. Les compagnies étrangères ont la voie libre pour y faire des profits faramineux. Or, cette situation qui a gravement dégénéré, appauvrissant la population et détruisant les écosystèmes, est à l'origine du conflit qui a déchiré le pays pendant les années 1990. Encore aujourd'hui, que ce soit au Sierra Leone ou ailleurs, le diamant est parmi les commerces les moins réglementés au monde.

La guerre civile a été déclenchée en mars 1991 lorsque le RUF (Revolutionary United Front) a attaqué deux villages à l'est du pays. Ce groupe armé est très près de Charles Taylor, alors président du Libéria. Dans les années qui suivent, ce dernier fournira des armes aux rebelles en échange de diamants bruts. À ce moment, le RUF exploite les régions diamantifères et se bat pour en garder le contrôle et étend son pouvoir sur un territoire toujours plus grand dans le but de mettre la main sur encore plus de diamants et ainsi gagner en influence.

Le conflit du Sierra Leone, alimenté par ce qu'on appelle maintenant « les diamants de la guerre » ou les « diamants du sang », a été extrêmement brutal et la population civile en a payé le prix. Environ 75 000 personnes ont été tuées, plus de 3 000 communautés ont été détruites et plus de 5 millions d'individus ont été déplacés. De plus, on ne compte plus les cas de viols collectifs, d'enfants enrôlés de force dans les groupes rebelles ni les cas de mutilations des membres (pour empêcher les gens de travailler et surtout de voter...).

7.3 Le Network Movement for Justice and Development (NMJD)¹⁶ s'attaque au problème des diamants de la guerre

En 2000, soit un an avant la fin de la guerre civile, le Network Movement for Justice and Development

(NMJD), en collaboration avec des partenaires locaux et internationaux, décide de mettre sur pied une campagne qui expose les graves problèmes que soulève l'extraction diamantaire. On demande alors à la communauté internationale de mettre sur pied des mécanismes de régulation du secteur pour que les acteurs locaux, tels les gouvernements et les communautés locales, travaillent conjointement dans **l'objectif que la population en général bénéficie des retombées du commerce du diamant.**

C'est à partir de ces discussions que la *Campagne sur l'exploitation minière équitable*¹⁷ a été mise en marche. Le but est de contribuer à la consolidation de la paix et de jeter les bases d'un développement durable en identifiant des moyens concrets pour **s'assurer que le commerce du diamant est acceptable et engendre des répercussions positives sur les populations.** Pour en arriver là, on propose la participation active de la société civile dans la ratification de nouvelles politiques relatives à l'exploitation du diamant. On agit alors sur plusieurs plans : dans le domaine judiciaire, environnemental, sur la répartition des profits, sur les règlements régissant l'exploitation par des compagnies étrangères, etc.

Les stratégies pour mener à bien cette campagne sont multiples. D'abord, des activités de sensibilisation concernant les impacts de l'exploitation minière sur la qualité de vie des populations locales ont été menées. La sensibilisation s'est aussi réalisée au niveau international pour attirer l'attention sur le rôle de l'exploitation diamantaire dans les conflits. Pour y arriver, des émissions de télévision et de radio ont été diffusées et des séances de consultation populaire ont été organisées. Une analyse exhaustive des accords relatifs à l'exploitation minière a aussi été réalisée et un bulletin d'information saisonnier a été publié. Des comités ont été formés afin que des représentants de la société civile puissent travailler coude à coude avec le gouvernement et prendre part aux décisions importantes concernant l'exploitation minière. Par exemple, la Campagne est à l'origine du *Diamond Area Community Development Fund*¹⁸ qui rapporta plus d'un million de dollars vers les communautés en 2004. Ces fonds, provenant des taxes à l'exportation, sont redistribués dans les villages et utilisés à des fins de projets collectifs. En plus, **une plate-forme continentale de plaidoyer sur l'exploitation minière, l'environnement et la société** a démarré ses activités. Cette initiative est à l'origine du Partenariat Minier africain qui s'est donné pour mission d'harmoniser les politiques liées à l'extraction minière sur le continent. Finalement, il faut également souligner la mise en place de relations tripartites entre des représentants de la société civile, le gouvernement sierra léonais de même que des délégués de l'industrie du diamant. Ce partenariat a eu une importance capitale car il a précipité la ratification du Processus de Certification de Kimberly,¹⁹

¹⁶ Réseau pour la justice et le développement

¹⁷ *Campaign For Just Mining*

¹⁸ *Fonds de développement communautaire du secteur du diamant*

¹⁹ Kimberly Process Certification Scheme (KPCS)

instrument servant à régler l'exploitation du diamant pour en arriver à mettre un terme aux conflits générés par l'exploitation de cette pierre.

Bien que ces initiatives aient connu un certain succès selon le cas, elles se retrouvent confrontées à des **défis de taille** comme la nécessité de faire reposer les activités de plaidoyer sur des bases légales solides ou le respect des traités et conventions signés par le gouvernement du Sierra Leone, en ce qui a trait aux mines ou aux droits humains.

Le NMJD travaille également à former des mineurs artisanaux pour que ces derniers puissent réellement bénéficier du commerce en s'insérant dans le marché, car il est difficile de ne pas perdre leur place au profit des plus grands entrepreneurs²⁰.

Dans les années à venir, le NMJD a l'intention de poursuivre les pressions déjà entamées sur le gouvernement du Sierra Leone pour que celui-ci renforce la législation en matière d'environnement et de droits humains (droits des enfants travaillant dans l'industrie minière, droits du travail lié à l'exploitation minière)²¹. En fait, le NMJD est conscient de soulever un enjeu de taille avec lequel de nombreuses sociétés, au Sierra Leone ou ailleurs, auront à débattre dans les prochaines années, c'est-à-dire la responsabilité sociale des entreprises.

7.4 Le conflit en Casamance

Le conflit en Casamance est un des plus anciens du continent africain : il perdure depuis 1982. Cette année-là, le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) revendique l'indépendance de cette région du Sénégal. La MFDC est alors dirigée par l'Abbé Diamacoune Senghor qui, au lendemain de l'Indépendance du Sénégal, a mené des campagnes pour mettre en exergue l'identité diola, une des ethnies majoritaires en Casamance. Il faut cependant dire que l'histoire du MFDC débute bien avant les années 1960. En effet, dès 1947, le mouvement était porteur de l'identité régionale casamançaise. Une des revendications du MFDC était de donner accès à des représentants casamançais au pouvoir national, duquel ces derniers se sentaient exclus.

²⁰ Cet enjeu est important car une grande partie de l'industrie diamantaire du Sierra Leone repose sur le travail de mineurs artisanaux. Par exemple, dans le département de Kono, dans l'Est du pays, plus de 89% de l'exploitation minière est réalisée par les mineurs artisanaux. De plus, l'extraction minière artisanale est, après l'agriculture de subsistance, le secteur d'activité qui donne du travail à un plus grand nombre de travailleurs (Diamond Industry Annual Review, 2005).

Au XVIII^e siècle, la Casamance est un comptoir portugais. Ce n'est que beaucoup plus tard, soit en 1866, que ce territoire fut cédé à la France. Depuis très longtemps, il existe **un sentiment identitaire régional**. Il faut dire que la Casamance est différente du reste du pays par sa composition ethnique et linguistique : alors que la majorité de la population sénégalaise est d'origine wolof, la Casamance est peuplée par les Diolas et quelques autres ethnies.

En fait, selon Sonko (2004), les raisons du conflit en Casamance sont multiples et vont au-delà de l'aspect ethnique. Il explique le conflit par **l'exclusion économique** de la région dont l'économie repose sur une riziculture ancienne qui se trouve soudainement en compétition avec les importations à bas prix. Il identifie **l'exclusion sociale** comme second facteur de conflit. Cette exclusion se traduit notamment par la population majoritairement rurale en Casamance qui fournit une main-d'œuvre à bon marché dans les villes sénégalaises hors de la région. Les conflits politiques s'expliqueraient aussi par **l'exclusion culturelle** d'une population où se concentre la majorité des animistes et chrétiens du Sénégal dont les croyances religieuses sont considérées comme un « retard culturel » sur l'ensemble de la société à majorité musulmane. Finalement, Sonko parle **d'exclusion politique** d'un peuple qui a adopté des modes de participation populaire qui fonctionnent indépendamment de l'État et qui vient discréditer ce dernier dans la population. Parallèlement à cela, le Gouvernement sénégalais voit d'énormes possibilités économiques en Casamance : il s'agit en effet d'une région prisée par les touristes et riche en ressources pétrolières non exploitées. De plus, alors que le MFDC réclame l'indépendance de la région, l'État sénégalais se définit quant à lui comme un état de droit, tout à fait en mesure de garantir à tous ses citoyens le respect de leurs droits et ce, peu importe leurs différences culturelles ou religieuses. En s'appuyant sur cet argument, il a donc rejeté les demandes du MFDC d'abord à la suite de négociations et ensuite en adoptant des stratégies plus répressives (Sonko, 2004).

Figure VIII : Localisation de la Casamance



Source :CICR,
http://www.redcross.int/FR/mag/magazine2005_2/10-11.html, consulté en janvier 2006.

Au cours des années, le MFDC s'est fractionné se dotant d'une branche armée en 1983. À partir de 1989,

²¹ Ils seraient plus de 10 000 dans tout le Sierra Leone (Diamond Industry Annual Review, 2005).

les fractions indépendantistes réussissent à s'armer d'avantage grâce à l'appui des pays voisins (Gambie, Guinée-Bissau, Mauritanie) qui sont à ce moment en conflit avec le Sénégal. C'est alors que commence une escalade de violence qui laissera la région dans le dénuement le plus total. À partir de 1999, après quatre cessez-le-feu (1991-1992-1993-1997) des accords de paix commencent à être négociés.

À cause de la violence et de la durée du conflit, la région a été dévastée. Plusieurs personnes ont dû fuir la Casamance pour s'installer dans les régions voisines ou dans les pays limitrophes, surtout en Guinée-Bissau. Sans compter la destruction des infrastructures, la réduction de l'accessibilité aux services socio-éducatifs ainsi que l'accès à la terre à cause de l'usage de mines antipersonnel. Cela eut pour conséquence une grave détérioration de la situation économique de la région, une augmentation importante de la pauvreté et une baisse du niveau de vie.

7.5 L'Association sénégalaise pour l'appui à la création d'activités socio-économiques (ASACASE) et sa lutte pour la paix en Casamance

L'Association sénégalaise pour l'appui à la création d'activités socio-économiques (ASACASE) a débuté ses activités en 1993 mais a été accréditée comme ONG quelques années plus tard, soit en 1996. ASACASE a pignon sur rue à Ziguinchor ainsi qu'à Kolda, dans le Sud de la Casamance.

ASACASE, qui se consacre à l'appui aux micro-entreprises, a soutenu 773 projets socio-économiques entre 2001 et 2003, ce qui représentent 1 332 emplois. Ses activités vont de l'appui technique aux entrepreneurs en passant par le financement des projets par le biais de programmes de micro-crédit. À ASACASE on fait le pari que le développement économique est une des conditions de base pour la reconstruction de la paix. Ainsi, bien que les programmes d'ASACASE s'adressent aux femmes et aux jeunes, la clientèle-cible de l'organisation est constituée d'ex-combattants qui ont opté pour la réhabilitation et la réinsertion sociale. Selon Oumar Bâ, directeur d'ASACASE : « si on rate leur insertion socio-économique, ils retourneront au combat »²². Le travail réalisé par cette ONG sénégalaise revêt donc une importance capitale pour le maintien de la sécurité et de la stabilité dans la région. « L'octroi de crédit à travers la microfinance est le meilleur moyen de leur donner l'occasion de s'émanciper en assurant leur indépendance financière », de rajouter Monsieur Bâ.

Depuis ses débuts, l'organisation a eu pour bailleurs de fonds la Banque Mondiale et USAID. Jusqu'à

maintenant, les efforts d'ASACASE ont été couronnés de succès : **ils ont permis de dynamiser l'économie de certaines régions de Casamance, améliorant ainsi les conditions de vie de façon sensible.** Les programmes mis sur pied par cet organisme servent aussi d'outil pour favoriser le retour des ex-combattants ou réfugiés qui vivent à l'extérieur des frontières sénégalaises. Ainsi, jusqu'à maintenant, plus de 2 000 personnes ont pu revenir chez elles. Selon la revue *Jeune Afrique* (2006), plus de 6 000 personnes attendraient encore leur retour au Sénégal.

Il faut aussi souligner que l'ASACASE a aussi été présente en dehors des frontières de son pays d'origine. En effet, elle a été choisie par le gouvernement de Guinée-Bissau pour mettre en place le *Projet d'initiative pour le développement du crédit solidaire (PIDESCO)*. S'adressant aux ex-membres des groupes armés sénégalais (membres du MFDC principalement), ASACASE a pour objectif de **vaincre l'insécurité économique et politique par l'appui à des projets d'économie sociale et solidaire.** Dans cette optique, elle a créé des pôles de développement de part et d'autre de la frontière afin de diminuer les risques que le conflit perdure ou s'envenime.

Ainsi, en présentant le cas du Network Movement for Justice and Development (NMJD) et de l'Association sénégalaise pour l'appui à la création d'activités socio-économiques (ASACASE), nous en arrivons à la conclusion que **les acteurs de l'économie sociale et solidaire, de même que nombre d'autres acteurs de la société civile, peuvent constituer d'excellents catalyseurs pour en arriver à la reconstruction d'une paix véritable.** Leur expertise, leur engagement et leur créativité ont tôt fait de montrer que leur contribution au long et délicat processus de reconstruction de la paix est nécessaire et souhaitable et qu'elle s'inscrit parfaitement dans le cadre de programmes en faveur de la bonne gouvernance et du renforcement du développement démocratique.

Références bibliographiques

_____, (2005). Diamonds : Movement, But Not Always Forward. *Diamond Industry Annual Review*, pp.1-12.

Ayissi, A., (2002). *Société civile et résolution de conflits en Afrique de l'Ouest*. Institut des Nations Unies pour la Recherche et le Désarmement (UNIDIR), p. 681-699.

Desnoyers, M. (2005). *Participation de la société civile dans la construction de la paix*. 8ième Consultations annuelles sur la consolidation de la paix et la sécurité humaine, organisé par le Comité coordonnateur canadien pour la consolidation de la paix, 19-20 janvier 2005.

²² Propos recueilli lors de la conférence.

Engelhard, P. (1996). *L'Homme mondial : les sociétés humaines peuvent-elles survivre?* Évreux : Arléa, 568 p.

Jeune Afrique (2004). *La Casamance à l'heure de la reconstruction*. www.jeuneafrique.com/edito.asp?art_cle=AFP42434lacasnoitcu0, site Internet consulté le 1^{er} février 2006.

Sonko, B., (2004). Le conflit en Casamance, une guerre civile oubliée? *CODESRIA Bulletin*, no-3-4, p. 35-38.

UNICEF (2006). *Fiche d'information : protection et conflits*. <http://www.aidh.org/DE/proteg-conflits.htm>, consulté le 26 janvier 2006.

8. **Le mouvement coopératif en tant qu'outil privilégié de lutte contre la pauvreté en Afrique: la Conférence pan africaine coopérative (CPC) et l'Institut Supérieur panafricain d'économie coopérative (ISPEC) par Chantale Doucet²³**

En Afrique, 40% de la population bénéficie directement ou indirectement des coopératives (Kadem, 2000). Ce chiffre qui n'est pas récent est sans doute sous-estimé aujourd'hui puisque au cours des dernières années, on assiste à **l'émergence de diverses initiatives coopératives aux quatre coins du continent** et ce, dans divers secteurs d'activités : agricole, épargne et crédit, habitat, artisanat, commerce et service, etc. Ce renouveau du mouvement coopératif africain est plus que jamais porteur de développement économique et social puisqu'il **prend racine au cœur même des milieux marginalisés et pauvres** devenant ainsi un instrument non seulement pour la survie mais également pour la production de richesse. Or, même si les coopératives jouent un rôle majeur dans l'économie de plusieurs régions africaines et qu'elles constituent une solution à la pauvreté, elles sont encore trop souvent écartées des stratégies gouvernementales et marginalisées au profit de l'économie privée. Elles font ainsi face à de nombreux défis qui affectent leur consolidation et leur multiplication de même que leur survie. Dans l'objectif de renforcer leurs capacités et de promouvoir leur statut en tant que dispositif de lutte contre la pauvreté, **elles doivent nécessairement trouver un appui et des outils au niveau local mais également un relais au niveau national.**

L'Afrique compte déjà, dans ce processus, sur deux acteurs clés. Le premier, la Conférence pan africaine coopérative intervient au palier national avec la promotion de l'entrepreneuriat coopératif dans les pays africains. Le deuxième, l'Institut Supérieur Panafricain d'Économie Coopérative soutient le développement à la base en répondant aux besoins de formation des acteurs des organisations locales de développement communautaire et coopératif. Créées en 1967 sous l'initiative d'organisations coopératives et syndicales en provenance de onze pays africains (le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte-d'Ivoire, le Gabon, le Mali, le Niger, la république démocratique du Congo, le Sénégal, le Tchad et le Togo), les deux organisations ont réitéré leurs appuis au mouvement coopératif en 2000 avec la mise en place de deux outils d'orientation et d'application: un plan commun d'action, le *Plan d'action décennal de Yaoundé de lutte contre la pauvreté par la promotion de l'entrepreneuriat coopératif en Afrique* et le projet *Intervention Panafricaine dans le domaine Coopératif (INPACOOOP)* qui vient

²³ Ce compte rendu est inspiré du caucus sur *L'entrepreneuriat et la nouvelle dynamique coopérative* sous la direction de Ibrahima Ndour, président de la Conférence pan africaine coopérative dans le cadre de la troisième Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité à Dakar. Merci également à Réjean Lantagne, directeur général de la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI) qui m'a fourni des documents pertinents pour écrire ce texte.

appuyer la mise en œuvre du plan d'action. Plus que jamais, les deux organisations pan africaines, dont nous traçons un bref portrait dans les pages qui suivent, seront appelées à prendre de l'ampleur dans les prochaines années et constitueront des piliers pour améliorer les conditions de vie des Africains.

8.1 La Conférence pan africaine coopérative

Le siège de la Conférence pan africaine coopérative (CPC) est situé à Cotonou au Bénin. L'organisation est dirigée par un conseil d'administration composé de représentants de coopératives, de syndicats, de ONG d'appui aux coopératives et des services nationaux de l'action coopérative des pays membres. La principale mission de la Conférence pan africaine vise à promouvoir l'entrepreneuriat coopératif au palier national dans les pays membres. Il s'agit alors de les

Figure IX : Ibrahima Ndour, président de la Conférence pan africaine coopérative



Source : C. Doucet, CRDC, novembre 2005, Dakar

outiller en matière de développement coopératif et d'adapter le cadre politique, institutionnel et réglementaire aux réalités sur le terrain pour assurer une meilleure viabilité des coopératives et leur émergence. Les actions entreprises en partenariat s'adaptent à l'état d'avancement de chaque pays et peuvent prendre diverses orientations : diffusion d'information sur les coopératives, élaboration de politiques et de législations nationales de développement coopératif, réformes de lois déjà existantes, par exemple dans le cadre de programme. Au delà de ce processus, l'objectif constant est de positionner le mouvement coopératif en tant qu'outil privilégié de lutte contre la pauvreté pour assurer un développement de l'Afrique. Un engagement qui se heurte à d'autres enjeux majeurs en Afrique comme celui de l'environnement, du genre et développement et du virus du SIDA qui sont intégrés dans les démarches de développement initiées par la Conférence. Dans son désir de faire la promotion du mouvement coopératif, la CPC a été l'initiateur de plusieurs projets dont le principal a été la mise en place d'un centre africain de formation spécialisé en matière de coopération.

8.2 L'Institut supérieur panafricain d'économie coopérative (ISPEC)

Comme son fondateur, l'Institut Supérieur Panafricain d'Économie Coopérative vise également le développement du mouvement coopératif africain mais en offrant un programme de formation dans le domaine. L'institution à but non lucratif est située à Cotonou au Bénin mais il exerce des activités de formation dans plus de 14 pays africains en s'appuyant notamment sur des antennes locales établies dans les différents pays.

Les formations offertes par l'institut **pour développer et renforcer les capacités des acteurs du mouvement coopératifs et associatifs** sont variées (formation académique de longue durée pour les cadres en économie coopérative; formation spécialisée courte en gestion du développement endogène; en management des entreprises coopératives et associatives ; en entrepreneuriat coopératif ou associatif ; en assistance et gestion des coopératives pour femmes leaders d'Afrique Francophone) et s'adressent à différents acteurs (dirigeants et gestionnaires des organisations coopératives, syndicalistes, micro entrepreneurs, entrepreneurs féminins, agents d'entreprises privées formelles ou informelles, diplômés sans emplois, représentants d'ONG ou d'agences de coopération internationale et de structures gouvernementales). Afin de rapprocher les services des candidats, l'institut a également développé un réseau de formation à distance dans une dizaine de pays. Dans ce transfert de connaissances, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information est de plus en plus prisée (Thot, 1999).

En somme, les formations permettent aux ressources humaines oeuvrant déjà dans ces domaines de se perfectionner mais elles constituent également un levier important pour engager de nouveaux acteurs sur la voie du développement coopératif, profitant ainsi au développement de toute leur communauté.

En appui à la formation, l'Institut a développé au cours des dernières années un volet recherche-action à travers trois principales thématiques : l'entrepreneuriat associé ou collectif, la démocratie coopérative et les rapports de genre. Des publications sont issues de ces travaux (mémoires, recherches scientifiques, matériels didactiques et pédagogiques). L'institut offre également des services d'accompagnement en planification stratégique et opérationnelle, en gestion et structuration des organisations coopératives et associatives et réalise des études et des évaluations de projets. Finalement, il organise des rencontres régionales sur des thématiques qui contribuent à faire connaître la culture coopérative tout en incitant les gens à s'impliquer davantage dans le mouvement coopératif.

8.3 Un réseau de partenaires au Nord et au Sud

Dans l'atteinte de leur résultat, l'ISPEC et la CPC s'appuient sur un vaste réseau de partenaires au Sud et au Nord. Parmi les nombreux partenaires au Nord, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) participe à la planification, à l'évaluation, au suivi et au soutien financier du projet INPACCOOP qui vise, rappelons-le, la mise en oeuvre du plan d'action décennal pan africain. Dans ces interventions, l'ACDI, a fait appel à un consortium composé de l'ONG canadienne Socodevi et du groupe de recherche IRECUS de l'Université de Sherbrooke²⁴ qui vient appuyer les deux organisations pan africaines à travers un partage et un transfert de connaissances et d'expertise. Mentionnons également comme autre acteur d'importance au niveau international le Bureau international du travail (BIT) qui s'est impliqué dans le projet.

Outre leur objectif commun de promouvoir le mouvement coopératif, la CPC et l'ISPEC partagent une forte complicité et se complètent à plusieurs égards. D'une part, la conférence participe à l'élaboration du plan stratégique de l'ISPEC et s'implique dans son fonctionnement. D'autre part, les liens politiques et coopératifs développés par la CPC dans les pays membres profitent à l'ISPEC. Les deux institutions s'appuient aussi sur un important réseau de partenaires constitué à la fois d'initiatives locales africaines qui travaillent à la base dans les communautés et d'organisations gouvernementales qui oeuvrent à encadrer les politiques nationales. Bien adaptés à la réalité africaine et travaillant sur plusieurs fronts pour outiller les pays, les régions et les communautés en matière de développement coopératif, la CPC et l'ISPEC sont sur la bonne voie pour instaurer un environnement propice à l'auto-développement et livrer bataille à la pauvreté.

Références bibliographiques

THOT (1999). *L'Institut Supérieur Panafricain d'Économie Coopérative et la formation à distance*. Site Internet consulté en janvier 2006, <http://thot.cursus.edu/imprimer.asp?no=759>

L'Institut Supérieur Panafricain d'Économie Coopérative, site Internet consulté en janvier 2006, <http://www.cefades.org/ispec.htm>

L'Institut Supérieur Panafricain d'Économie Coopérative (2004). *Plan de développement stratégique 2005-2009*. République du Bénin, 80 p.

²⁴ Pour en savoir plus sur la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI), voir leur site Internet à l'adresse suivante : <http://www.socodevi.org/> Pour en savoir plus sur l'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives (IRECUS) de l'Université de Sherbrooke, voir leur site Internet à l'adresse suivante : <http://www.usherbrooke.ca/irecus/>

SOCODEVI et Université de Sherbrooke (2003). *Projet d'intervention panafricaine dans le domaine coopératif (INPACCOOP)*. Plan de mise en œuvre, Phase 1, 62 p.

Kadem, Emmanuel (2000). *La promotion de l'esprit coopératif et entrepreneurial dans les systèmes éducatifs*. Organisation internationale du travail, 13^{ème} session de la conférence panafricaine coopérative sur le thème central : l'entrepreneuship coopératif et lutte contre la pauvreté.

B) DES INITIATIVES ÉCONOMIQUES SOLIDAIRES DANS LE SECTEUR DE LA FINANCE
par Chantale Doucet et Nathalie Proulx

9. Introduction

L'accès au capital financier est un facteur clé du développement local, indispensable pour initier et consolider des entreprises d'économie sociale et solidaire. Or, le système financier actuel, qui se définit uniquement en termes de profit, discrédite trop souvent des pans importants de population et d'entrepreneurs qu'il considère non solvables ainsi que diverses initiatives socialement innovatrices jugées trop risquées. Bref, le système financier classique écarte une grande portion de la population non seulement au Sud mais également dans les sociétés dites développées au Nord. En fait, 3 milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à des services financiers de base (Collectif, coordination Sud, www.2005microcredit.net, consulté en janvier 2006).

Pour contrer cette injustice, des modes de financement à préoccupation sociale novateurs ont, depuis 30 ans, émergé aux quatre coins du globe proposant des alternatives à la finance traditionnelle. Ces initiatives et instruments, regroupés sous le vocable *finances solidaires*, s'appuient sur des valeurs similaires à celles prônées par l'économie sociale et solidaire : solidarité, participation, coopération entre divers acteurs, démocratie, flexibilité, transparence et proximité. Ils s'inscrivent dans une double logique de rentabilité et d'utilité sociale.

Depuis le succès médiatisé de la Grameen Bank²⁵ au début des années 1980, le secteur de la finance solidaire a connu un essor considérable au Nord comme au Sud et les initiatives se déclinent aujourd'hui sous de multiples formes adaptées aux besoins locaux des populations. Si dans les années 1970-80 on parlait surtout de micro-crédit, aujourd'hui, avec la micro-épargne, la micro-assurance, les opérations de transfert d'argent, c'est bien d'un secteur de la microfinance dont il s'agit et même davantage car la finance solidaire comprend aussi des expériences méso et macroéconomiques qui se présentent comme des compléments ou alternatives au système classique financier. On parle ici de banques éthiques, de

²⁵ La Grameen Bank est née en 1974 au Bangladesh. Reconnue légalement en 1983, elle compte aujourd'hui 3,7 millions d'emprunteurs, en majorité des femmes, et est implantée dans 46 000 villages. Le principe sous-jacent au fonctionnement de l'organisation est la caution solidaire dont nous évoquerons les contours un peu plus loin dans le texte. Les impacts de la Grameen Bank sont majeurs : « Des études ont démontré que sur une période de huit années, seulement 4 % des personnes parmi les plus pauvres du Bangladesh, sans crédit d'aucune sorte, ont pu s'élever au-dessus du seuil de pauvreté. En revanche, parmi les individus et familles ayant accès au crédit de la Banque Grameen, plus de 48 % ont pu y parvenir » (La bibliothèque virtuelle du microcrédit, <http://www.microfinance.ca>, consulté en mai 2006).

monnaies sociales et autres. Le secteur est porteur. Pour preuve de son bien fondé, on évalue actuellement à 60 millions le nombre de familles qui ont accès aux services de la microfinance dans le monde (Portail microfinance, <http://www.lamicrofinance.org> consulté en mai 2006). D'ailleurs, pour souligner la force et le potentiel du mouvement, l'ONU déclarait 2005 *Année internationale du Microcrédit*.

Pour la plupart des délégués d'organisations et institutions présents lors de la Rencontre internationale de Dakar, le financement demeure une des principales pierres d'achoppement et un défi récurrent à relever pour les initiatives d'économie sociale et solidaire. C'était d'ailleurs un des thèmes majeurs du programme. Nous vous proposons ci-après un survol rapide de cinq expériences qui témoignent des différentes formes d'alternatives au Sud et au Nord en finance.

Nous débuterons avec un exposé sur la microfinance et la présentation des Caisses de financement à la base du Bénin, une expérience de microfinance née et développée sous l'impulsion d'une firme d'ingénieurs béninois. Nous verrons les efforts des caisses pour s'autonomiser et s'adapter aux réalités locales. Appuyées aujourd'hui par un réseau national, elles sont à l'origine de plusieurs petits projets portés par les femmes. La présentation d'une autre expérience, celle de Développement international Desjardins, est aussi présentée dans le volet microfinance afin d'illustrer une expérience réussie de partenariat entre le Nord et le Sud. Nous poursuivrons avec l'expérience de Banca Etica, une institution de finance solidaire localisée en Italie qui fait figure de modèle en Europe en démontrant depuis plus de dix ans que rentabilité et utilité sociale peuvent faire bon ménage. Les réseaux qui jouent un rôle capital dans la consolidation et la multiplication des organisations de finance solidaire seront par la suite abordés. Nous vous présenterons deux de ces réseaux : INAISE implanté en Europe et MAIN en Afrique. Nous terminerons en relatant l'expérience de Money Express, une agence de transfert d'argent sénégalaise qui nous permettra d'aborder les questions de la diaspora et des nouveaux modes de financement du développement.

10. La microfinance

Au Nord comme au Sud, des expériences de microfinance se manifestent depuis longtemps. Pensons aux systèmes Hawala du Bangladesh, aux tontines en Afrique, aux caisses d'épargne et de crédit au Québec. Depuis 30 ans cependant, les expériences de microfinance bénéficient d'une attention et d'une

reconnaissance accrue quant à leur potentiel comme levier de développement des communautés à la base. Durant les années 1980 surtout, alors que le monde s'enlisait dans une crise économique majeure, elles ont eu l'occasion de prouver leur pertinence à l'intérieur des programmes de développement menés par les ONG locales ou internationales ou autres projets. La notion de microfinance est en train d'acquiescer ses lettres de noblesse et il convient de mieux en cerner certains concepts et enjeux.

Christine Poursat (2001) définit la microfinance comme « l'offre de services financiers viables à une clientèle pauvre (composée notamment de petits travailleurs indépendants ou microentrepreneurs) qui n'a pas accès au système bancaire formel. Ces services financiers sont le plus souvent le crédit et l'épargne, mais il peut aussi s'agir d'autres services spécialisés (assurance, crédit bail). On appelle en général " institutions de microfinance, une organisation offrant des services de microfinance qu'elle soit ou non légalement reconnue " ». Lorsqu'elles sont regroupées en réseau ou union, ces institutions de microfinance constituent, du fait de leur proximité avec les populations, ce que l'on appelle des systèmes financiers intermédiaires (SFI) ou des systèmes financiers décentralisés (SFD).

Pour mieux comprendre les principes de base des pratiques de microfinance que l'on retrouve actuellement sur le terrain, il importe de connaître les deux modèles auxquels ces pratiques se réfèrent. Patrick Faure (2003) distingue deux types d'institutions de microfinance: celles dont le mode de fonctionnement est basé sur des principes mutualistes et celles basées sur des principes de caution solidaire. La distinction a son importance en matière de type d'intervention à privilégier dans les communautés et a nourri bien des discussions et débats.

Dans les systèmes dits mutualistes, la collecte de l'épargne est préalable à l'octroi de crédit. Dans ces systèmes, la distribution des crédits n'intervient qu'après plusieurs mois d'épargne. Les prêts sont réalisés à partir du capital social et des dépôts à terme (argent chaud). Les tontines, les coopératives d'épargne et de crédit COOPEC, les caisses d'épargne et de crédit (CEC), les caisses populaires et banques populaires entrent dans cette catégorie.

Dans les systèmes basés sur la caution solidaire et inspirés de la Grameen Bank du Bangladesh, l'octroi de crédit ne nécessite pas une épargne préalable. Le financement provient de l'extérieur (argent froid). Pour obtenir un prêt dans ce type de système, les individus doivent se regrouper (5 à 10 membres par groupe) et devenir garants les uns des autres. Tous les membres du groupe sont solidaires dans le remboursement du prêt. Le non remboursement par l'un des membres prive le reste du groupe de l'attribution de nouveaux prêts. La pression sociale du groupe devient une garantie de remboursement

pour le prêteur d'où la dénomination caution solidaire.

Les deux systèmes sont reconnus et ont fait leurs preuves à telle enseigne qu'on retrouve aujourd'hui dans la plupart des organisations de microfinance des pratiques s'inspirant à des degrés divers des éléments forts des deux systèmes de base.

Au cours des dernières années, l'un des faits marquants au sujet des organisations de microfinance est certainement l'enjeu de leur institutionnalisation aux échelles infranationales, nationales et internationales. Les organisations de microfinance sont de plus en plus imbriquées dans des systèmes complexes de réseautage, au sein d'unions ou autres organisations faitières. Elles font aussi l'objet d'un effort concerté de formalisation et d'encadrement au niveau des États. Une institutionnalisation nécessaire mais qui fait craindre à plus d'un l'oubli ou la perte, chemin faisant, de la raison d'être de ces organisations.

10.1 L'expérience des Caisses de financement à la base au Bénin

Au Bénin, les Caisses de financement à la base sont des organisations de microfinance situées dans des milieux défavorisés, souvent en milieu rural. Elles permettent aux populations pauvres, en particulier les femmes, d'accéder à des sources de financement afin d'initier des projets locaux pour améliorer leur situation économique et sociale. Les Caisses sont nées en 1995 suivant la réalisation d'une recherche-action entreprise par l'ONG Groupe de Recherche et d'Action pour la Promotion de l'Agriculture et du Développement (GRAPAD)²⁶ qui s'est donné comme mission de lutter contre la pauvreté en partenariat avec le Catholic relief Services (CRS). L'expérience met alors en place 19 banques solidaires qui s'inspirent du modèle de la Grameen Bank. Toutefois, après quelques années d'existence, seulement sept caisses avaient survécu et avec peine; les autres s'étant heurtées à de nombreux obstacles liés à la gestion, aux services, au système d'information... La recension des causes sous-jacentes à cet échec permit de tirer certaines leçons et de moduler le modèle initial des caisses afin qu'il s'adapte davantage au territoire et que les populations locales soient encore plus impliquées dans l'ensemble de la démarche. L'autonomie et la consolidation du système furent alors au centre des priorités. Suivant les modifications apportées au projet initial, les caisses connurent un franc succès entraînant l'émergence de nouvelles caisses appuyées et appelant de nouveaux partenariats, notamment avec le Programme d'appui au Développement du

²⁶ GRAPAD est né en 1989 sous l'initiative d'ingénieurs agronomes qui ont mis leurs expériences au service du développement local (GRAPAD, 2001 : 2).

Secteur agricole, une coopération bilatérale Nord-Sud entre le Danemark et le Bénin. L'objectif des caisses est le démarrage d'activités locales avec de petits prêts mais elle vise également une autosuffisance financière du système, une autogestion des banques, un accroissement de la solidarité locale et une pérennisation du système. Les femmes sont au centre de ce modèle car elles sont davantage exposées à la pauvreté et étroitement liées aux enfants : « Les femmes doivent être intégrées au processus de développement durable à travers leur accès aux sources de financement pour des activités génératrices de revenus. Ainsi, elles seront amenées à participer au développement en tant que meilleures mères » (GRAPAD, 2001 : 2).

Chacune des caisses regroupe environ cinquante membres, majoritairement des femmes. Ces dernières reçoivent du crédit qu'elles gèrent et remboursent durant un cycle de six mois. Les garanties ne sont pas exigées pour accéder au crédit, la caution solidaire et la pression sociale suffisent. Les activités des caisses ne se limitent toutefois pas au financement puisqu'elles s'activent également dans des programmes d'alphabétisation et d'éducation en matière de nutrition et de santé. Ces activités servent d'appui pour assurer la réussite des projets financiers.

Les Caisses de financement à la base sont aujourd'hui présentes au Bénin dans plusieurs collectivités. Cette multiplication a conduit l'ONG GRAPAD à mettre sur pied l'association des Caisses de financement à la Base (ACFB) qui réseautage les caisses au niveau national pour offrir des services d'appuis techniques et institutionnels à ses membres. Le rôle de l'association est également de promouvoir la micro entreprise en misant sur la femme comme entrepreneur car l'enjeu du genre est important dans le développement de l'Afrique. Son bureau national est situé à Cotonou, dans la capitale du Bénin, mais elle dispose de plusieurs antennes dans les communes voisines. Tout comme les caisses, le réseau met la finance aux services de l'éducation et de la formation. En 2004, le réseau des caisses comptait 6 717 clients, 4 320 emprunteurs et 5 606 épargnants. Environ 90% de ceux-ci sont des femmes.

10.2 L'expérience de Développement international Desjardins en Afrique de l'Ouest

Lors du caucus sur l'entrepreneuriat coopératif à Dakar, M. Ndour, président de la Conférence pan africaine, affirmait que les initiatives de coopération au Sud pouvaient s'inspirer des expériences du Nord dont celles émanant de « la République de la coopérative », qui avait une longue expérience en la matière. Par « République de la coopérative », il référerait tout simplement au Canada et plus spécifiquement au Québec.

Il est vrai que le mouvement coopératif québécois est imposant, pour une population d'à peine un peu plus de 7 millions d'habitants : il compte 3 206 coopératives en 2003, dont 645 dans le secteur financier (Arteau, Brassard et Malo, 2005). Il se distingue également par sa présence à l'échelle internationale, à travers différents réseaux coopératifs qui viennent appuyer le développement d'une mondialisation équitable. À la rencontre de Dakar, ce mouvement était fort bien représenté avec des membres du Conseil de la coopération du Québec, de SOCODEVI et de Développement international Desjardins. Puisque notre intérêt se pose, ici, sur la finance solidaire, nous nous attarderons sur cette dernière organisation, une pionnière dans le domaine.

D'ailleurs, à la rencontre de Dakar, plusieurs partenaires africains de Développement international Desjardins (DID) étaient présents (six réseaux de coopératives financières membres du Centre d'innovation financière et du réseau de coopératives d'épargne et de crédit PAMÉCAS). C'est à partir de ce partenariat en Afrique de l'Ouest que nous vous proposons un compte rendu qui permettra de mieux comprendre le rôle et l'apport d'organisations du Nord dans le développement de la finance solidaire au Sud. Mais d'abord quelques mots sur le Mouvement coopératif Desjardins au Québec.

10.2.1 Le Mouvement coopératif Desjardins au Québec

La première Caisse populaire Desjardins est née au Québec en 1900 dans un contexte de pauvreté comparable à celui qui existe actuellement dans les pays du Sud. Elles se sont rapidement multipliées et consolidées. Aujourd'hui, plus de 100 ans plus tard, le Mouvement coopératif Desjardins est le plus grand groupe financier coopératif au Canada et la première entreprise au Québec par son nombre d'employés et la deuxième par ses revenus (6,9 milliards de dollars). Elle compte sur un réseau de 898 centres de services et de 608 caisses (Arteau, Brassard et Malo, 2005). Environ 5 millions de québécois (soit plus de 70% de la population) en sont membres. Les Caisses populaires Desjardins couvrent presque la totalité du territoire et participent activement au développement de leur communauté (Comeau et al., 2001).

10.2.2 Développement international Desjardins

C'est suite à une demande d'expertise pour la mise en place d'un réseau de caisses coopératives en Afrique francophone qu'est né Développement international Desjardins en 1970. Fort du soutien, du

savoir-faire et de l'expertise du Mouvement Desjardins, DID a poursuivi sur cette lancée et est devenu, au fil des ans, un important acteur du développement dans le secteur de la finance solidaire au Sud.

Filiale du Mouvement des caisses Desjardins, DID vise à appuyer techniquement et financièrement le secteur de la finance communautaire, ou de proximité, dans les pays en développement et en émergence. La mission de DID est la suivante : « renforcer la capacité d'agir et d'entreprendre des populations moins nanties des pays en développement ou en transition en favorisant la maîtrise d'institutions financières à propriété collective et à rayonnement communautaire » (DID, <http://www.did.qc.ca>, consulté en mai 2006). Dans cette optique, l'accessibilité aux services financiers est vue comme un droit plutôt qu'un privilège.

DID est présent dans plus d'une vingtaine de pays en Amérique latine, en Afrique, en Asie et en Europe centrale et de l'Est. Il investit environ un million de dollars annuellement pour des projets sur le terrain. Cet investissement permet également d'attirer d'autres bailleurs de fonds, les principaux étant l'Agence canadienne de développement international et la Banque mondiale. Une centaine d'employés travaillent pour DID, dont une quarantaine sur le terrain. DID engage également de la main-d'oeuvre locale pour travailler dans les projets. Un programme de bénévolat, à l'intention des retraités de Desjardins, a aussi été mis en place afin que l'expertise de ces derniers contribue aux institutions du Sud (Vallée, 2006 : G3).

10.2.3 Profil des institutions appuyées par DID

Les institutions appuyées par DID misent sur des valeurs chères à la finance solidaire et qui placent la personne au centre des préoccupations. Avant même de devenir d'importants leviers pour favoriser et valoriser le développement économique et social dans leurs milieux, elles étaient, avant tout, des institutions à propriété locale qui ont émergé dans des contextes de pauvreté et qui ont misé sur la solidarité. Elles viennent témoigner que la création de richesses en contexte de précarité est possible. C'est du moins ce que démontre l'expérience de DID : « Or, même dans les milieux les plus pauvres, les réseaux partenaires de DID lèvent actuellement une épargne suffisante aux besoins de crédit » (Gaboury, 2004). En fait, ces institutions misent sur la collecte de l'épargne qui, placée en commun, permet d'octroyer des crédits à d'autres membres de la communauté. Ces prêts en capitaux favorisent l'émergence de petites initiatives informelles, qui se sont vu refuser un financement dans les banques traditionnelles. Les capitaux obtenus par les institutions de finance solidaire s'avèrent essentiels pour consolider leur démarche qui mène souvent à la création d'entreprises privées ou collectives.

10.2.4 Une évolution dans l'approche et les activités de DID

Sur le terrain, DID met son expertise aux services des institutions qu'elles appuient. Si, dans les premières années, ses activités étaient principalement orientées vers la création et le développement d'institutions financières locales, aujourd'hui, les actions visent davantage à assurer la consolidation et la pérennisation des institutions financières. «Les besoins là aussi ont changé et les produits financiers se sont diversifiés. Nos partenaires parlent aujourd'hui d'intercaisse, de centre financier pour entreprises, de produits d'assurance. Toute l'expertise de Desjardins est mise à contribution » (Vallée, 2006 : G3).

Dans l'objectif de cette consolidation, le réseautage est identifié comme un élément essentiel car il permet de favoriser, entre autres, la concertation, l'accès aux ressources et la rentabilité des institutions de finance.

L'aspect technologique et l'informatisation des caisses est également une importante étape pour consolider les pratiques des institutions. Plusieurs caisses fonctionnent encore en mode manuel malgré une augmentation importante des transactions au cours des dernières années. Pour certaines caisses, l'autonomisation est devenue une question de survie.

Les institutions de finance solidaire appuyées par DID ont également accès à trois fonds d'investissement. Ici encore, ces financements constituent une première mise de fonds afin d'obtenir d'autres capitaux.

Parmi ses autres activités, mentionnons finalement que DID s'implique dans la formation des acteurs, offre une assistance professionnelle aux conseillers et aux employés et organise des stages Sud-Sud et Nord-Sud ainsi que des séminaires.

Depuis ses débuts, non seulement les activités de DID ont-elles évoluées pour s'adapter aux besoins sur le terrain mais son rôle a également changé. À celui de soutien, il est passé davantage à un rôle de partenaire. Le partenariat est devenu, en effet, une composante essentielle sur laquelle DID fonde sa démarche :

« La vision de partenariat de DID en est une d'engagement réciproque et de mise en commun d'une somme de connaissances et d'expériences, dans un souci de développer davantage les compétences des acteurs qui oeuvrent dans le secteur de la finance communautaire. Cette vision s'appuie sur le principe que l'expertise se développe dans l'expérimentation et s'enrichit dans le partage » (DID, <http://www.did.qc.ca>, consulté en mai 2006).

La partie qui suit vient illustrer ces changements à travers l'expérience des caisses sénégalaises et celle de son réseau, un important partenaire de DID.

10.2.5 L'expérience des caisses sénégalaises et l'Union des mutuelles du partenariat pour la mobilisation de l'épargne et du crédit au Sénégal (UM-PAMÉCAS)

Le Partenariat pour la mobilisation de l'épargne et du crédit au Sénégal (PAMÉCAS) collabore avec DID depuis le démarrage de ses activités en 1995. En 1998, avec la reconnaissance de son statut juridique, le réseau est devenu l'UM-PAMECAS (Union des mutuelles pour le Partenariat pour la mobilisation de l'épargne et du crédit au Sénégal). Il s'agit d'un réseau de caisses sénégalaises dont la mission est « de promouvoir l'amélioration du bien-être économique et social de ses membres et des communautés dans un esprit de solidarité, de responsabilité et de gestion démocratique » (PAMECAS, <http://www.pamecas.org>, consulté en mai 2006). Le réseau, qui est le plus important au Sénégal, compte trente caisses populaires d'épargne et de crédit implantées en zone urbaine (27 caisses à Dakar et 3 à Thiès). Puisqu'il s'agit d'institutions financières collectives, le mode de fonctionnement des caisses et du réseau est démocratique et solidaire : les caisses sont la propriété de leurs membres et l'UM PAMECAS appartient aux caisses.

Le réseau des caisses rejoint 170 000 membres, dont 60 % de femmes. Il a accumulé, au total, 25 millions de dollars canadiens en épargne et consentit des prêts pour une valeur de 30 millions de dollars (Baril, 2005). Mais l'impact de ces caisses dans leurs milieux est inestimable comme l'explique une conseillère en gestion du réseau : « Nous avons une approche qui est plus près de la population démunie, c'est-à-dire de ceux qui n'ont pas accès aux banques. Nous faisons participer les populations locales, et notamment des femmes qui, en commençant avec de petits crédits, finissent par être en mesure de faire du commerce avec d'autres pays ! » (Le portail canadien de la microfinance, <http://www.microfinance.ca>, consulté en mai 2006). Implantées au coeur même de la pauvreté, on pourrait croire que ces caisses sont non rentables. Il n'en est rien. En fait, depuis 2000, elles s'autofinancent et enregistrent des surplus qui sont retournés à la collectivité sous forme de ristournes. Avec son partenaire DID, le réseau des caisses continue sur sa lancée en misant sur des stratégies innovatrices de consolidation. Nous en avons retenu trois. D'abord, le réseau a entrepris d'informatiser ses caisses, ce qui a engendré d'importantes retombées comme le souligne une caissière : « La fermeture quotidienne s'effectue désormais en minutes, plutôt qu'en heures auparavant... Et le volume quotidien de transactions peut doubler, et parfois même tripler, étant donné que le temps requis pour chacune est beaucoup plus court ». Actuellement, 80 % des caisses sont informatisées (Baril, 2005).

Ensuite, sa stratégie s'est également déployée vers le soutien à l'entrepreneuriat avec la mise en place d'un Centre financier aux entrepreneurs. Il s'agit d'une institution spécialisée rattachée au réseau des caisses et qui offre des produits spécifiques et des services professionnels adaptés aux besoins des entrepreneurs (DID, 2006).

Enfin, UM-PAMECAS a également tissé des liens avec des réseaux similaires dans les pays voisins (Mali, Burkina Faso, Togo et Bénin). Ce partenariat a mené à la création d'un projet de caisse centrale: le Centre d'innovation financière. En prenant exemple sur le modèle de la Caisse centrale Desjardins, l'objectif de ce centre est d'innover, de favoriser l'élaboration de nouveaux produits, d'accentuer les capitaux et ainsi accroître les retombées dans leurs pays respectifs (Turcotte, 2005 : B1).

Nous avons choisi de relater l'expérience du Sénégal. Toutefois, nous aurions tout aussi bien pu opter pour d'autres initiatives partenaires de DID en Afrique de l'Ouest qui ont également connu d'importants succès²⁷. Elles foisonnent dans ce coin du monde et viennent prouver que, dans un contexte de précarité et même de grande pauvreté, il est possible de maximiser l'épargne locale comme première source de fonds et l'utiliser comme levier financier pour répondre aux besoins de crédit de la population et des micro-entrepreneurs. DID, en partenaire du Nord, vient accompagner et renforcer ces expériences de finances solidaires initiées au Sud dans des conditions précaires. Avec le temps, les besoins sont de moins en moins importants et le partenariat s'estompe peu à peu... ce qui est en soi un important indicateur de réussite comme l'indique Anne Gaboury, directrice de DID:

« Au fond, avoue-t-elle, les «success stories» de DID sont celles où l'apport de DID n'est plus nécessaire pour assurer la viabilité du service financier. C'est le cas au Sénégal et en Lituanie, où les réseaux sont entièrement la propriété des communautés locales. Dans ce cas, nous entretenons avec eux des liens de partenariat légers » (Vallée, 2006 : G3).

²⁷ Les partenaires de DID en Afrique de l'Ouest sont : la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), l'Institut supérieur panafricain d'économie coopérative (ISPEC), la Fédération des caisses d'épargne et de crédit agricole mutuel du Bénin (FECECAM), le Réseau des caisses populaires du Burkina Faso (RCPB), le Centre d'innovation financière (CIF) au Burkina Faso, le Fonds de garantie hypothécaire du Mali (FGHM), le Réseau des caisses d'épargne et de crédit Nyèsigiso au Mali, le Réseau Kafo Jiginew (Fédération des caisses mutuelles d'épargne et de crédit de la zone Mali Sud), la Faïtière des unités coopératives d'épargne et de crédit du Togo (FUCEC), la Banque centrale de la République de Guinée, la Chambre de Commerce, d'Agriculture, d'Industrie et d'Artisanat du Niger (CCAIAN), le Mouvement des caisses populaires d'épargne et de crédit (MCPEC) au Niger et celle de la Mutuelle d'épargne et de crédit des femmes (MECREF)

11. Les Banques éthiques

Au cours des trente dernières années, tout un ensemble de mesures alternatives dont la microfinance, s'est développé en marge et complémentarité du système bancaire classique. Depuis une dizaine d'années cependant, c'est à partir de l'intérieur même du secteur bancaire classique que certains tentent de prouver que la recherche de profits n'a pas à être l'unique finalité du système bancaire; qu'il est possible pour les banquiers d'allier des principes d'utilité sociale et de rentabilité; qu'il leur est possible également d'opter pour un rôle plus solidaire dans un monde qui promeut des valeurs plus respectueuses de l'homme sans pour autant se mettre en danger de banqueroute ni devenir paria de la société financière. Le défi à relever est cependant énorme et peu osent encore s'y aventurer.

Pourtant à l'échelle planétaire, la nécessité d'un certain renouvellement des pratiques bancaires semble désormais acquise. En effet, les pratiques tendent depuis quelques années, à des degrés divers, d'intégrer davantage de transparence et d'imputabilité. La notion d'éthique est réintroduite dans la gestion et les outils développés témoignent d'une plus grande créativité. Pour plusieurs banquiers, il s'agit là d'un simple exercice de promotion et de rehaussement, à peu de frais, d'une image ternie par les trop nombreux scandales financiers mis à jour et médiatisés lors de la dernière décennie. Pour d'autres, de moins en moins minoritaires, il s'agit plutôt d'une ouverture, d'une percée vers une nouvelle vocation du système bancaire. Pour ces derniers, banque et éthique s'unissent afin de trouver des formes inédites de faire et de prêter de l'argent. Banca popolare Etica, dont nous exposons le cas ci-après se veut partie prenante de ce renouveau. Néanmoins, avant de présenter cette expérience italienne, résumons d'abord notre propos avec cette citation de Loris Rinaldo, un utilisateur de la Banca Etica (Kuntz, 2000):

« Je suis convaincu que l'économie contrôle le monde beaucoup plus que la politique. Je ne suis pas d'accord avec les pratiques des banques dont les investissements ne répondent qu'à un seul critère : ne prêter qu'aux riches ou n'investir que dans des entreprises qui rapportent le plus. Je pense qu'il faut prêter de l'argent à ceux qui font des choses justes, même si elles ne sont pas forcément rentables. Les banques éthiques sont une réponse concrète à l'aspect le plus critiquable de notre système économique : la recherche du profit maximum. C'est le début d'une véritable révolution qui part de la base, de chacun de nous, et qui démontre qu'il est possible de bâtir une économie fondée sur d'autres valeurs, sur la solidarité, sur la protection de l'environnement, la paix, le respect de la marginalité. En somme une économie recentrée sur l'homme ».

11.1 L'expérience de Banca Etica en Italie

Banca popolare Etica est la première institution bancaire italienne à avoir obtenu l'autorisation d'opérer exclusivement dans le domaine de la finance éthique et alternative. Sa création relève de l'initiative d'un ensemble de mutuelles d'autogestion²⁸ qui décident en 1994, de s'associer à d'autres organisations du tiers secteur, du bénévolat et de la coopération internationale afin de créer une banque qui aura pour objectif la création d'un nouveau modèle de développement. L'association, composée de 21 organisations, revendique dès 1995, le statut de coopérative qui lui permettra de collecter les fonds nécessaires à la création et au démarrage d'une banque populaire. Le capital de base requis de 6,5 millions d'euros sera, preuve de l'intérêt porté au projet, rapidement amassé grâce à une bonne sensibilisation à la finance solidaire effectuée auprès de milliers de petits actionnaires. Le premier guichet de Banca Etica ouvre ses portes en 1999.

Les buts poursuivis par Banca popolare Etica sont

« d'encourager des initiatives socio-économiques s'inspirant des principes d'un modèle de développement humain et socialement durable, où la production de la richesse et sa distribution sont fondées sur des valeurs de solidarité et de responsabilité vis-à-vis de la société civile. La banque gère les épargnes de citoyens, familles, organisations, entreprises et institutions, et elle les investit dans des initiatives qui poursuivent des objectifs à la fois sociaux et économiques, tout en respectant la dignité humaine et l'environnement. Banca Etica se donne également pour mission d'éduquer les épargnants et les bailleurs de fonds, en renforçant la conscience des premiers sur la destination de leurs épargnes et en encourageant les derniers à développer leurs capacités de gestion et d'entreprise. Banca Etica ne tente pas de rejeter les règles de base de la finance, mais elle essaye plutôt de réformer les valeurs essentielles sur lesquelles la finance s'appuie » (Banca Etica, www.bancaetica.com, consulté en mai 2006).

Banca Etica a la forme légale d'une *banque populaire* qui, selon le droit italien, doit opérer à un niveau national et respecter les finalités de coopération et de solidarité. Ce cadre juridique garantit l'implication d'un grand nombre d'actionnaires répartis sur tout le territoire national. Le processus décisionnel est démocratique : au moment du vote, tous les actionnaires ont le même pouvoir, quel que soit le nombre d'actions qu'ils détiennent, selon le principe «une tête, une voix». Ses organes décisionnels sont l'Assemblée des actionnaires, le conseil d'administration, le collège syndical et le conseil des Prud'hommes qui fait office de *conseil des sages*.

Aujourd'hui, si Banca Etica offre les mêmes services et produits que les banques classiques et s'adresse

²⁸ Les mutuelles d'autogestion avant la création de la banque populaire avaient présidé à la réalisation de plusieurs expérimentations en matière de finance éthique.

aussi aux particuliers et aux entreprises, elle se distingue par l'étendue de sa gamme de produits et services adaptés à une clientèle issue bien souvent de l'économie sociale; par la diversité de ses activités et par sa manière de faire qui rallie les épargnants et les emprunteurs autour d'une gestion plus responsable et transparente des ressources financières.

Les clients de l'institution ont la possibilité d'affecter leurs épargnes parmi différents projets soutenus par la Banca dans les domaines suivants: la coopération sociale, la coopération internationale, l'environnement, la culture et la société civile. Chacun a aussi le loisir de choisir le taux d'intérêt qui sera appliqué à ses épargnes. Ainsi le client peut déterminer le degré de sa participation en choisissant parmi différentes possibilités allant d'un taux maximal prédéterminé à zéro.

En retour, le client a la garantie que les projets financés ont été soumis à une analyse rigoureuse tenant compte de critères tels que leur contribution au bien être commun et leur impact sur l'environnement sans pour autant oublier l'analyse de leur faisabilité économique et technique. Par ailleurs, Banca Etica privilégie les organismes du tiers secteur qui encouragent des projets caractérisés par une forte valeur sociale, de préférence constituées sous forme de coopératives, associations, fondations actives dans ses secteurs de prédilection.

La Banque dessert une panoplie de clients, y compris ceux plus défavorisés car, selon elle, l'accessibilité au crédit constitue un droit de la personne. En plus d'offrir des produits plus traditionnels, la banque innove constamment en développant de nouveaux produits. À titre d'exemple, pour encourager le développement du circuit du commerce équitable, Banca Etica a émis une carte de crédit qui promeut l'achat de produits labellisés « commerce équitable » ou « développement durable », par une remise de 10% sur le prix de vente.

En 2005, le capital social de la Banque s'élevait à 18 443 000 euro. Elle comptait 25 892 associés, gérât 396 830 000 euro et accordait du financement pour un total de 278 711 000 euros (Banca Etica, www.bancaetica.com, consulté en mai 2006). Notons que tout en s'inscrivant dans une démarche solidaire, la banque réussit à dégager de bons profits qui prouvent la justesse des choix et la rentabilité des projets financés qui pour plusieurs, rappelons-le, n'auraient pas trouvé preneurs ailleurs dans le système bancaire classique.

Au cours des dernières années, la banque a développé plusieurs partenariats avec d'autres organisations dans le pays qui partagent sa vision dont le consortium de coopératives sociales en Italie, le Forum du

tiers secteur, l'Association des ONG italiennes, Transfair Italia, etc. Elle travaille également étroitement avec Etimos, un consortium qui a été très actif dans la fondation de la Banque et qui capitalise de l'épargne en Italie pour financer des micro entreprises et des programmes de microfinance dans les pays de l'Amérique du sud et centrale, de l'Afrique et de l'Europe de l'Est. Par ailleurs, elle accompagne des projets de finance solidaire dans d'autres pays comme la Suède, l'Espagne et la Corse. Mentionnons que sa collaboration en 2001 avec des banques européennes actives dans l'économie solidaire et alternative a mené à la création de la Fédération Européenne des Banques Éthiques Alternatives. Au Québec, la Banca Etica s'est associée à la Caisse d'économie solidaire Desjardins afin de soutenir divers projets, notamment au Brésil.

Bref, l'influence de la Banca Etica sur le système bancaire traditionnel est de plus en plus présente en Italie, en Europe et ailleurs. Elle a réussi son pari d'être reconnue comme une référence sur le plan de l'innovation sociale dans les pratiques financières.

12. Les organisations de réseautage en finances solidaires

Dans un même objectif de consolidation, d'appui et de multiplication des activités de finances solidaires, quelques réseaux internationaux ont également vu le jour au Nord comme au Sud au cours des dernières années. Ils ont contribué à regrouper de nombreuses initiatives de finances solidaires qui étaient auparavant isolées les unes des autres et ainsi améliorer leur viabilité. Nous vous présentons deux réseaux, l'un localisé au Nord et l'autre au Sud.

12.1 L'expérience INAISE (association internationale des Investisseurs dans l'Économie sociale)

Mise sur pied en 1989 en Espagne, l'Association internationale des Investisseurs dans l'Économie sociale (INAISE) est un réseau international regroupant une cinquantaine d'organisations de finance solidaire. Ces dernières investissent dans des projets qui ont des retombées sociales et environnementales importantes dans leur milieu (environnement et développement durable, économie sociale, développement social, enseignement et formation, soins de santé, relations Nord-Sud, arts et de la culture). Les membres d'INAISE gèrent, au total, plus de 6,5 milliards d'euro, comptent environ 600 000 clients et financent plus de 20 000 entrepreneurs sociaux, sans compter l'appui à des milliers de micro entrepreneurs à travers les partenariats instaurés avec les institutions de micro crédits locales. Le

secrétariat du réseau est aujourd'hui localisé à Bruxelles en Belgique mais les organisations membres exercent leurs activités dans 19 pays principalement européens. Depuis quelques années toutefois, le réseau prend de l'expansion et dépasse les frontières du continent pour inclure des organisations d'Afrique du Sud, du Bangladesh, du Canada, du Costa Rica, du Japon, du Togo... En tissant des liens de solidarités entre les diverses organisations de finance solidaire, INAISE poursuit l'objectif d'échanger des connaissances sur des pratiques financières solidaires innovatrices dans le monde tout en conscientisant et responsabilisant les épargnants. Elle préconise également la transparence dans l'utilisation des dépôts. Dans cette visée, l'association organise des activités et des conférences pour favoriser les échanges et les collaborations entre les membres et s'investit dans des projets de recherche pour faire avancer la réflexion. Avec l'accumulation du savoir, INAISE a également mis en place un important centre d'information sur le financement de l'économie sociale.

12.2 L'expérience MAIN (Microfinance African Institutions Network)

En Afrique, il existe un réseau similaire à INAISE. En effet, MAIN (Microfinance African Institutions Network), qui regroupe des organisations de microfinance africaines, a été créé en 1995 par cinq organisations : CERUDEB (Centenary Rural Development Bank, Ouganda), le FIDI (Fonds Ivoirien de Développement et d'Investissement, Côte d'Ivoire), IDM-M (Initiative pour le Développement en Mauritanie, Mauritanie), la SIDI (Société d'Investissement et de Développement International, France) et la SIPEM (Société d'Investissement pour la.Promotion de l'Entreprise, Madagascar). Aujourd'hui le réseau, qui a son siège à Addis Abeba en Éthiopie, regroupe 57 membres qui oeuvrent dans la finance solidaire (microfinance, coopératives de crédit, ONG de crédit, banques commerciales et de développement, Universités) dans 22 pays d'Afrique. Afin de consolider l'appui aux structures de microfinance en Afrique, MAIN collabore également avec plusieurs partenaires du Nord.

Dans l'objectif d'améliorer et de consolider les pratiques des institutions africaines de microfinance, MAIN s'active dans plusieurs sphères d'activités. D'abord, il offre des services d'appui technique aux structures de microfinance et s'investit dans la recherche de nouvelles ressources financières. Afin de susciter des débats et des réflexions sur différents enjeux, il organise des conférences et des séminaires thématiques sur l'appui aux petites et moyennes entreprises, la décentralisation des services financiers, la réduction de la pauvreté, l'évolution de la microfinance, l'accès aux ressources financières pour les paysans, etc. Ces rencontres favorisent la concertation et l'échange d'informations entre les organisations de finances

solidaires. MAIN s'investi également dans des activités de recherche et organise des sessions et des stages de formation adaptés aux besoins des institutions de microfinance. Il va sans dire qu'à travers tous ces chantiers, MAIN fait la promotion de la microfinance en Afrique.

13. Les transferts d'argent²⁹

Depuis 30 ans et plus particulièrement au cours de la dernière décennie, un accroissement important des flux migratoires (surtout Sud-Nord et Sud-Sud) a été observé à l'échelle mondiale. Cette progression du nombre de migrants a eu un impact direct sur l'augmentation des transferts de fonds des émigrés vers leur pays d'origine. En 2003, selon le fonds International pour le développement de l'agriculture (FIDA, <http://www.ifad.org> consulté en mai 2006), les travailleurs migrants de par le monde ont envoyé, en dollars américains, 38 milliards en Amérique latine et caraïbes, 16 milliards en Asie du Sud, 14 milliards au Moyen Orient et en Afrique du Nord, 11 milliards en Asie de l'est et Asie centrale et environ 4 milliards en Afrique Subsaharienne. C'est sans compter les sommes considérables envoyées par les nombreux migrants qui recourent à des moyens informels pour transférer des fonds. Des données évidemment absentes des statistiques officielles. À titre d'exemple, on estime qu'au Soudan, les transferts informels peuvent représenter jusqu'à 85% des envois de fonds totaux.

Les transferts de fonds des travailleurs migrants vers leur pays d'origine sont devenus un enjeu socioéconomique déterminant. À l'échelle bien sûr des familles qui reçoivent les montants mais également aux échelles plus globales, nationales et mondiale : les flux de capitaux privés représentent désormais le double de l'aide publique au développement envoyée du Nord vers le Sud. Ils sont la deuxième source de financement externe des pays en voie de développement, derrière les investissements directs qu'ils sont en voie de rattraper en plus d'être une importante source d'entrée de devises.

Pour les experts, il est temps de prendre en compte ces ressources importantes; de tenter de les canaliser afin qu'elles contribuent au développement économique des pays. Pour l'instant, au Nord comme au Sud, peu est fait en ce sens. Les membres de la diaspora demeurent peu sensibilisés et organisés face au pouvoir potentiel que pourrait leur conférer une action commune. De fait, les financements sont rarement envoyés à des fins de développement communautaire. Les transferts d'argent sont plutôt, dans la majorité des cas, le fait de travailleurs individuels qui veulent soutenir leur famille ou investir à leur propre

compte. Selon *l'Étude sur le transfert d'argent des émigrés au Sénégal et les services de transfert en microfinance du BIT* (Sander, Barro et al., 2005), 75% à 80% des fonds sont utilisés par les bénéficiaires pour la consommation courante (ce qui n'est pas sans évoquer le risque de dépendance accru des populations locales vis-à-vis ces ressources externes); 10% des transferts sont placés en épargne à court terme et seul 8% sont utilisés effectivement à des fins d'investissements. L'essentiel de ce 8% va vers l'investissement immobilier, les investissements productifs demeurant beaucoup plus rares. Enfin, une part encore très marginale des transferts d'argent est utilisée à des fins collectives (mise sur pied d'infrastructures par exemple).

Devant la manne que représentent les fonds, plus d'un s'interrogent sur les moyens de mieux canaliser les sommes transférées. À ce jour les programmes gouvernementaux et communautaires en ce sens ont eu peu de succès. Il existe aussi des risques réels de récupération politique de ces fonds. Déjà aux États-Unis des travaux ont été menés pour voir dans quelle mesure ces fonds pourraient être comptabilisés dans l'enveloppe destinée à l'Aide publique au développement (APD). Le risque d'instrumentalisation sous cette forme ou d'autres formes demeure bien réel. Pourtant comme le souligne Stern (2005), le lien entre transfert de fonds des migrants et microfinance est évident. Mieux géré, mieux canalisé, mieux réparti, l'argent venu de l'étranger pourrait s'investir à travers les organismes de microcrédit dans des projets profitant aux communautés locales et plus généralement à l'économie du pays.

13.1 L'expérience de MONEY EXPRESS³⁰

En Afrique, les transferts d'argent en provenance des commerçants ou membres de la diaspora, se réalisaient jusqu'au milieu des années 1990 grosso modo soit pas le biais des transferts interbancaires (ce qui nécessitait d'avoir un compte bancaire), par la poste avec les mandats postes ou par l'incertain circuit informel.

Au début des années 1990, la donne devait changer avec la venue d'un nouveau joueur et d'une autre option. La compagnie de transfert d'argent Western Union³¹ profitant de la dérégulation des marchés alors en cours et de la popularité de son produit de transfert d'argent simple, fiable et rapide par Internet décide, avec succès, d'étendre son marché américain à l'échelle mondiale. Résultats : en 2005, Western Union

²⁹ Cette partie a été rédigée sur la base d'informations et données obtenues dans trois principaux articles (Etwareea, 2005; Chol, 2004; Stern, 2005).

³⁰ Pour en savoir plus sur Money Express, voir leur site Internet à l'adresse suivante : www.money-express.com.

était présente dans plus de 195 pays, elle inaugurerait sa 250 000^{ième} agence dans le monde et générerait des revenus annuels de plus de 3 milliards de dollars américains.

En Afrique, Western Union est désormais présente dans 49 pays (contre 3 en 1994). Malgré le coût élevé de son service de transfert d'argent pour les usagers, la part de marché de Western Union pour les transferts de fonds a dépassé les 90% en Afrique de l'Ouest³². Ce succès est en grande partie lié à la campagne de promotion agressive menée dans la région par Western Union au cours des dernières années.

Devant la rentabilité évidente du continent africain en matière de transfert d'argent, d'autres opérateurs internationaux (Money Gram, Télégiros...) tentent désormais de se positionner avec plus ou moins de succès.

Le produit Money Express se distingue parmi ces nouveaux joueurs en ce qu'il s'inscrit dans un mouvement d'appropriation endogène des services financiers. Money express est un système rapide de transfert d'argent semblable à celui de Western Union. Il a été conçu et mis sur pied en 2002 par une société sénégalaise de service et d'ingénierie en informatique qui a pour credo de *développer pour les entreprises africaines des solutions technologiques sur mesure*. Le Groupe Chaka, déjà bien implanté s'est distingué sur le marché africain depuis sa création en 1994 notamment dans le domaine de l'informatique vocale.

Face au géant Western Union et pour percer le marché des transferts d'argent avec son produit Money Express, le Groupe Chaka a choisi de développer une politique active de partenariat d'abord avec les caisses de l'UEMOA³³, son principal partenaire puis avec des acteurs locaux et internationaux du secteur de la finance afin d'établir une relation de proximité avec le client. La politique de Money Express consiste à nouer des partenariats féconds avec des banques et institutions financières ayant un taux de pénétration élevé dans les localités où elles sont installées. L'accent est mis sur les pays africains et ceux du monde où est concentré l'essentiel de la diaspora.

Ces différents accords ont porté fruit et permis à Money express d'étendre son réseau à travers le monde et de couvrir une plus grande partie du marché de transfert d'argent. Le réseau actuel s'étend en Côte

³¹ Pour en savoir plus sur Western Union voir leur site Internet à l'adresse suivante : <http://www.westernunion.com/info/selectCountry.asp>

³² Il est intéressant de noter qu'en Afrique de l'Ouest, Western Union tout comme les autres opérateurs, joue un rôle de récepteur puisque environ 93% des transactions sont des réceptions.

d'Ivoire, au Bénin, au Sénégal, au Togo, au Mali, au Bénin, au Cameroun, au Burkina Faso et en Guinée Conakry. La France, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, les États-Unis, la Suède, la Belgique et le Moyen-Orient constituent pour l'instant son réseau hors continent.

Pour se positionner comme alternative aux produits existants sur les marchés en matière de transfert d'argent (banque, poste, informel...), Money Express offre en plus des qualités de base du produit (fiabilité, rapidité) un service plus diversifié et à un coût plus compétitif que Western Union (environ 10% moins cher parce que moins de frais engagés en promotion). À ce jour, ces efforts semblent donner de bons résultats.

Money express demeure une expérience à suivre. Il sera intéressant de voir l'évolution du produit et les stratégies développées par le Groupe Chaka pour faire face au géant américain dans un monde de libéralisation des échanges rarement en faveur des plus petits. Quoi qu'il en soit, l'expérience est porteuse d'espoir pour les Africains qui choisissent de s'investir et de mettre leur expertise au service du développement de leur propre continent.

14. Conclusion

Pour plusieurs, encore aujourd'hui, finance et solidarité sont deux termes qui ne peuvent s'amalgamer : le premier référant exclusivement à des activités lucratives; l'autre évoquant plutôt l'entraide et la fraternité. Pourtant, des milliers d'organisations démontent ce préjugé prouvant au contraire que la finance peut non seulement baser ses pratiques sur un principe solidaire mais qui plus est, devenir un instrument de promotion et d'accompagnement pour stimuler et appuyer d'autres projets qui prônent les mêmes valeurs de solidarité. La finance modifie alors sa fonction de maximisation des profits pour y inclure une dimension d'utilité sociale en vue d'un développement plus inclusif. Elle instaure un nouveau mode de consommation et de production : d'une part, l'épargnant pose un geste socialement responsable en se souciant davantage de l'usage de ses gains; d'autre part, ses ressources financières assurent un accès au crédit aux populations défavorisées ainsi qu'aux micro entreprises et celles relevant de l'économie sociale. Des entreprises innovatrices n'auraient sans doute pu dépasser le stade de projet sans cette collaboration sont appelées à prendre forme et à contribuer à un renouveau du modèle ambiant. Les formes et les organisations de finances solidaires sont donc essentielles en amont des entreprises solidaires. Mais leurs

³³ Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA). Pour en savoir plus, voir leur site Internet à l'adresse suivante: <http://www.uemoa.int>

impacts ne s'arrêtent pas là.

Tout comme dans le système financier plus conventionnel, les organisations de finances solidaires se donnent des objectifs de création d'emploi et de génération de profits. C'est davantage au niveau de l'engagement social et de la volonté d'émergence d'une voix civile forte que leurs actions prennent tout leur sens. À travers la mobilisation essentielle à la mise en place de circuits financiers solidaires, ces initiatives contribuent à favoriser un processus collectif d'apprentissage, qu'elles continuent par la suite de consolider en appuyant d'autres projets mobilisateurs. Souvent les partenariats qui naissent de ces initiatives sont originaux et intersectoriels car ils regroupent une pléiade d'acteurs (issus de l'économie sociale mais également du privé et du public) qui n'avaient jamais travaillé ensemble auparavant.

Le rôle des organisations de finances solidaires ne se limite pas aux services de soutien technique et financier. Elles exercent également un suivi auprès de projets financés et se soucient des différents enjeux qui marquent le milieu en s'impliquant, par exemple, dans des activités de promotion et de formation. En fait, dans plusieurs milieux, elles animent une dynamique territoriale et s'inscrivent nécessairement dans une démarche endogène de développement. Ancré sur le territoire desservi, l'objectif premier, rappelons-le, est alors de favoriser le potentiel du milieu souvent défavorisé. Les interventions de finances solidaires adoptent donc différentes formes pour se moduler au gré des besoins. Dans cette visée, les ressources financières ne sont plus l'exclusivité d'une poignée de privilégiés mais sont accessibles également aux couches plus défavorisées de la société venant ainsi briser le cycle de la pauvreté.

Malgré les réussites des projets de finance solidaire, leurs impacts ne sont pas encore assez connus, sans doute parce que les méthodes pour évaluer les performances sociales sont encore peu développées. Cette sous-reconnaissance est certes un défi de tous les jours pour les initiatives de finance solidaire. À cet égard, les réseaux développés à différentes échelles sont précieux pour supporter et consolider les démarches entreprises ainsi que pour favoriser l'échange d'informations et faire la promotion de ce nouveau modèle. Ils viennent confirmer que les alternatives sont possibles, et ce même dans le domaine de la finance.

Mais se développer en marge du modèle néo-libéral prédominant pour s'appuyer sur un autre n'est pas une mince affaire et entraîne plusieurs défis, dont certains ont été abordés brièvement à travers les récits d'expérience. Parmi ceux-ci, le défi de la capitalisation revêt une importance fondamentale. À l'évidence, financer des projets nécessite de disposer, au préalable, de ressources monétaires assez

consistantes. Pour constituer ce capital, certaines initiatives ont disposé de l'aide d'ONG comme les Caisses de financement à la base au Bénin ou ont fait appel à l'expertise de partenaire du Nord, comme l'évoque l'expérience de Développement international Desjardins. Dans d'autres cas, comme en Italie, on a misé non seulement sur les partenaires mais également sur le soutien de la population locale. Il ne faudrait toutefois pas croire que seuls les pays «développés» peuvent miser sur les ressources locales. Au Sud aussi, même dans des contextes de pauvreté, il est possible de constituer une mise de fonds à partir de l'épargne de la population. On conviendra cependant que l'exercice exige une bonne dose de ténacité et d'acharnement.

Dans un contexte où les valeurs de compétition prévalent, il est parfois difficile de maintenir le cap dans une logique de solidarité. Les dérives sont possibles et les préoccupations sociales initiales sont souvent écartées au profit d'une logique davantage soutenue par le marché. D'ailleurs, les organisations de finance qui s'adressent aux clientèles pauvres tout en conservant leur approche néo-libérale ne sont pas considérées comme solidaires. Les finances solidaires, rappelons-le intègrent d'autres critères humains qui sont essentiels pour contribuer au développement des populations défavorisées. À cet égard, le programme *microcredit summit* de la Banque mondiale qui vise la lutte contre la pauvreté en promouvant les entreprises de microcrédit fait l'objet de nombreuses critiques car il ne s'appuie pas sur une formule solidaire mais vient plutôt renforcer le processus de mondialisation actuelle. Il y a donc un problème de définition et d'orientation.

Malgré les obstacles et les dérives, les systèmes financiers solidaires se taillent de plus en plus une place dans nos sociétés. Même s'ils sont loin d'avoir atteint leurs pleins potentiels, ils ont amorcé un changement et ont d'importantes retombées économiques et sociales.

Références bibliographiques

Section Introduction

Coordination Sud (collectif) : <http://www.2005microcredit.net> , consulté en janvier 2006

Portail microfinance : <http://www.lamicrofinance.org> , consulté en mai 2006

Sel'idaire (2004). 4D : *Dossiers et débats pour un développement durable*. <http://selidaire.org> consulté en janvier 2006.

Section sur la microfinance et l'expérience des caisses de financement à la base

Faure, Patrick (2003). *Microfinance et développement local*. Publication Agridoc-GRET.

GRAPAD-ONG (2001). *L'expérience des associations des caisses de financement à la base (ACFB)*. Édité par l'Agence danoise de coopération internationale et PADSA, Bénin, 52 pages

PlanetFinance : www.planetfinance.org , consulté en mai 2006

Poursat, Christine (2001). *Les concepts clés de la microfinance*. Publication Agridoc-GRET.

Wikipédia: www.wikipedia.org sur le concept de microcrédit , consulté en mars 2006

Section sur l'expérience de Développement international Desjardins en Afrique de l'Ouest

Baril, Hélène (2005). Microcrédit deviendra grand. La Presse, *La Presse Affaires*, mardi 31 mai 2005, p. 4

Développement international Desjardins (2006). *Rapport d'activités 2005*. 16 p.

Favreau, L., Larose, G. et Fall, A.S (2004), *Altermondialisation, économie et coopération internationale*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy et Karthala, Paris, 384 pages.

Gaboury, Anne (2004). Développement international Desjardins (DID) : l'enjeu de la finance communautaire dans les pays du Sud, Dans Favreau, L., Larose, G. et Fall, A.S, *Altermondialisation, économie et coopération internationale*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy et Karthala, Paris, p.41 à 45.

Louis Favreau (dir) avec A.Beaudouin, P.Caron, A. Gaboury et R.Lantagne (2004). *L'engagement international du mouvement coopératif québécois: portrait de quatre organisations soutenant le développement de collectivités au Sud*. Chaire de recherche en développement des collectivités, Série Comparaisons internationales Nord-Sud et Sud-Sud, no.7, Université du Québec en Outaouais, 41 pages.

Marcel Arteau, Marie-Joëlle Brassard et Marie-Claire Malo (2005). *Les secteurs et le mouvement coopératif québécois : portrait et défis*. Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Université du Québec en Outaouais, Série Pratiques économiques sociales, no. 26, 16 pages.

Théroux, Pierre (2005). Le microcrédit, outil essentiel pour les pays en développement. Depuis près de 35 ans, Développement international Desjardins appuie des coop financières dans une vingtaine de pays, *Les Affaires*, Management, samedi 4 juin 2005, p. 35

Turcotte, Claude (2005). Les pas de géant du micro-financement. *Le Devoir*, Économie, mardi 31 mai 2005, p. B1

Vallée, Pierre (2006). International Grandes entreprises. Un Québec bien timide. Desjardins est un chef de file financier. *Le Devoir*, Cahier spécial, samedi 4 février 2006, p. G3

Site Internet de Développement international Desjardins : <http://www.did.qc.ca> , consulté en mai 2006

Site Internet de PAMECAS : <http://www.pamecas.org/> , consulté en mai 2006

Site Internet du portail canadien de la microfinance : <http://www.microfinance.ca> , consulté en mai 2006

Section sur les Banques éthiques et l'expérience Banca Etica

Banca Etica : www.bancaetica.com , consulté en mai 2006

Kuntz, Lucia (2000). Banques éthiques : vos valeurs nous intéressent. *Courrier de l'Unesco* : www.unesco.org/courrier

Section sur les organisations de réseautage et cas de INAISE et MAIN

Site Internet d'INAISE : <http://www.inaise.org> , consulté en mai 2006

Site Internet de MAIN : <http://www.mfiain.org/> , consulté en mai 2006

Section sur les transferts d'argent et l'expérience Money Express

Chol, Éric (2004). Cet argent qui rentre au pays. *L'Express*, 13 septembre 2004, <http://perso.wanadoo.fr/jacqver/texte/argentquirentrepays.htm>

Etwareea, Ram (2005). De l'argent pour les autres. *Temps fort*, vendredi 30 décembre 2005, <https://www.letemps.ch/>

Fonds international de développement agricole (---). *Envois de fonds*. <http://www.ifad.org/pub/factsheet/remittances/f.pdf>

Money Express : www.money-express.com , consulté en mai 2006

Sander, C., I. Barro, M. Sall, M. Juhlin et C. Diop (2005). *Étude sur le transfert d'Argent des émigrés au Sénégal et les services de transfert en microfinance*. Document de travail no 40 du Bureau International du travail BIT, <http://www.ilo.org/public/french/employment/finance/download/wp40.pdf>

Stern, Babette (2005). L'argent des migrants irrigue l'économie des pays pauvres. *Le Monde*, 4 août 2005, <http://www.icicemac.com/edito/dossier.php3?id=125>

Western Union : www.westernunion.com , consulté en mai 2006

C) DES INITIATIVES ÉCONOMIQUES SOLIDAIRES DANS LE SECTEUR DU COMMERCE ÉQUITABLE

15. Le commerce solidaire pour lutter contre l'exclusion sociale et professionnelle des personnes handicapées : l'expérience de la filière de transformation de la noix de cajou et de la filière artisanale au Sénégal par Caroline Tessier³⁴

15.1 Le village intercontinental du commerce équitable : des expériences à découvrir

C'est en parcourant le village intercontinental du commerce équitable, érigé sur le site de la rencontre de Dakar, que j'ai eu le plaisir de goûter à de délicieuses noix de cajou et de découvrir de nouveaux produits artisanaux. Non seulement ce lieu a-t-il contribué à la promotion de produits équitables africains mais il a également favorisé la création de liens privilégiés entre les participants de la rencontre et les artisans. À travers ces échanges, deux organisations d'économie solidaire ont éveillé davantage ma curiosité. Il s'agit de l'expérience d'Handi-Eco et celle du Commerce solidaire des noix de cajou en Casamance. Dans les pages qui suivent, je partage avec vous mes découvertes sur ces deux organisations qui ont choisi la voie du commerce solidaire pour contrer l'exclusion sociale et économique.

Figure X : Le village intercontinental du commerce équitable



Source: D. Bourque, novembre 2005, Dakar (Sénégal)

15.2 L'expérience d'Handi-Eco

Au Sénégal, comme dans plusieurs autres pays du Sud, les personnes handicapées vivent d'énormes contraintes et doivent inévitablement affronter la marginalisation. Ces personnes sont victimes de

³⁴ Ce compte rendu est basé sur des entretiens entre des artisans du village intercontinental du commerce équitable et l'auteur.

discrimination, d'exclusion sociale et économique, sans compter les obstacles physiques qu'elles doivent rencontrer quotidiennement dans des milieux où l'infrastructure est très peu adaptée. Cette situation résulte donc en une perte de dignité, un manque de confiance et dans plusieurs cas, les conduits à s'adonner à la mendicité pour survivre.

Basée à Dakar au Sénégal, Handi-ECO est un groupement d'intérêt économique (GIE)³⁵ spécialisé dans la production artisanale. Né d'un projet d'appui intitulé « l'insertion socio-économique des handicapés moteurs de la ville de Dakar », le groupement a démarré ses activités en 2001 et a été formé avec l'appui de l'Association Nationale des Handicapés Moteurs du Sénégal (ANHMS)³⁶ et l'ONG italienne COOPI³⁷, en partenariat avec la SARL IDEAmbiente Sénégal³⁸ qui vient appuyer la commercialisation des produits. Le projet Handi-ECO a reçu en 2003 un financement de l'Union Européenne pour une durée de 3 ans. Ce projet a également été financé par la région Lombardie en Italie.

Le projet d'insertion sociale et professionnelle d'Handi-ECO lutte contre la dépendance et l'exclusion et vise à améliorer les conditions de vie des personnes handicapées à travers quatre volets : la formation professionnelle, la création d'activités génératrices de revenus, le renforcement des capacités des femmes handicapées – qui, soulignons-le, vivent une situation de double marginalisation dû à leur handicap et à leur sexe – et l'appui institutionnel à l'association nationale des handicapés moteurs du Sénégal (ANHMS, <http://www.anhms.org/presentation.htm>, consulté en janvier 2006).

Depuis 2001, cette initiative a permis à près de 200 personnes handicapées, dont 70 % sont des femmes, de bénéficier d'un apprentissage dans les métiers artisanaux telles la couture, la teinture, la technique d'impression artisanale comme le batik et la confection de bijoux et de poupées. Aujourd'hui en 2006, le GIE Handi-ECO compte une vingtaine de membres et cherche à s'autofinancer en commercialisant ses

³⁵ « Le groupement d'intérêt économique (GIE) est une forme organisationnelle qui cherche à arrimer l'orientation économique d'une entreprise avec la base communautaire d'une association. Le GIE est une structure socio-économique démontrant un positionnement économique plus affirmé des associations tout en intégrant la possibilité de partage des bénéfices entre les sociétaires » (Ndiaye, 2005 : 8).

³⁶ Cette association travaille à l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées. Pour en savoir plus, voir leur site Internet à l'adresse suivante : <http://www.anhms.org>

³⁷ Cooperazione Internazionale (COOPI) est une organisation non gouvernementale italienne, fondée en 1965. Elle réalise des projets de développement et des interventions d'urgence en Afrique, en Amérique Latine, en Asie et dans les Balkans. Pour en savoir plus, voir leur site Internet à l'adresse suivante : <http://www.coopi.org/fr>

produits artisanaux dans différentes boutiques et expositions locales dans l'optique de sensibiliser et valoriser une production et un savoir-faire local. Le groupement prévoit éventuellement commercialiser ses créations à l'international. Mentionnons également que ces produits artisanaux ont une valeur ajoutée par la qualité de leur coton et se commercialisent dans un esprit d'éthique commerciale avec l'appui de la SARL IDEAmbiente Sénégal et d'une association avec le réseau de commerce équitable italien.

À travers la filière artisanale, **cette initiative d'économie solidaire se révèle une réponse aux besoins d'autonomie des personnes handicapées** dans la ville de Dakar en leur permettant de retrouver leur dignité et leur confiance tout en pratiquant un métier qui les valorise. Tout en renforçant le sentiment d'appartenance à un groupe, cette expérience leur permet également de tisser des liens sociaux avec les membres de l'association et les personnes des différents organismes partenaires.

15.3 L'expérience du commerce solidaire des noix de cajou en Casamance

La Casamance est la principale région productrice de noix de cajou au Sénégal (90% de la production sénégalaise). C'est d'ailleurs l'une des principales sources de revenus de cette région. Rappelons que la Casamance fut le théâtre d'un important conflit qui opposa l'armée sénégalaise et le « Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance » (MFDC), mouvement indépendantiste. Ce conflit, qui eut des conséquences effroyables sur les populations et sur le développement économique et social de cette région, dura plus d'une vingtaine d'années. Des milliers de personnes ont ainsi été forcées de quitter leur communauté. Des affrontements et des milliers de mines installées partout en Casamance ont entraîné des centaines de blessés et de morts. Ce n'est que depuis décembre 2004 qu'un accord fut signé, destiné à

³⁸ La société à responsabilité limitée (SARL) IDEA Ambiente Sénégal a été fondée par le Consortium national des Coopératives Sociales IDEA Ambiente, coopérative sociale italienne basée à Turin, avec l'appui de sept mutuelles d'épargne et de crédit sénégalaises (MEC). Cette organisation sociale a pour objectif : « le développement des activités économiques dans les secteurs de la récupération et du recyclage, de la commercialisation et la valorisation des produits agroalimentaires locaux, la promotion de l'éducation et la formation professionnelle comme moyens d'appui aux couches défavorisées de la population ». Pour en savoir plus, voir leur site Internet à l'adresse suivante : <http://www.ideambiente.it/ideaasenfr.html>

ramener la paix en Casamance³⁹. Cette région du Sénégal procède, avec l'appui d'ONG et de différents organismes, à des activités de déminage et de réinsertion sociale et économique. Parmi celles-ci, notons les activités d'insertion sociale et professionnelle en faveur des personnes handicapées.

C'est avec le soutien de l'ONG Handicap International en partenariat avec l'ONG Entreprise Works Ziguinchor, la société de commercialisation SARL SCPL et l'unité de transformation de noix de cajou de Casamance qu'un projet de commerce solidaire s'appuyant sur la filière de la noix de cajou avec les personnes handicapées fut mis en œuvre. Les principes de cette production et de ce commerce solidaire visent essentiellement à former et à employer les personnes handicapées dans les unités de production et de commercialisation de la noix de cajou, à adapter leur milieu de travail pour leur offrir l'accessibilité aux locaux, à leur assurer un niveau de rémunération équitable par rapport à celui des personnes sans handicap.

La commercialisation des noix est destinée à trois principaux marchés. D'abord, le projet vise le marché sénégalais, principalement dans la commercialisation des noix dans les hôtels, les bars, les restaurants... Bref pour la valorisation d'un produit national pour les touristes. Ensuite, les noix, qui sont utilisées comme ingrédients dans la cuisine traditionnelle, sont vendues dans les marchés locaux. De plus, le produit est exporté vers la France et distribué par Handicap International dans son réseau d'entreprises commerciales qui favorisent les produits réalisés par les personnes handicapées dans une optique de commerce équitable et solidaire.

En conclusion

L'expérience de Handi-Eco à Dakar et celle du commerce solidaire des noix de cajou en Casamance ont eu un apport considérable dans la vie des personnes victimes d'exclusion professionnelle et sociale, dans ce cas, des personnes handicapées. En effet, la mise en place de ces entreprises d'économie sociale et solidaire, qui misent sur une stratégie commerciale solidaire, génèrent des revenus qui ont permis à ces personnes d'atteindre une stabilité économique et, du même coup, d'en soutirer une certaine valorisation en leur permettant de retrouver une fierté et un sentiment d'appartenance envers leur communauté et leur famille. **Elles combinent donc à la fois la viabilité économique et l'utilité sociale.** Ce qui rejoint les conclusions de l'ouvrage de Comeau et al. (2001 : 212) qui révèle que les expériences d'économie sociale

³⁹ Voir à ce propos le compte rendu des initiatives novatrices de reconstruction de la paix présenté dans la partie précédente.

et solidaire, parce qu'elles misent sur des dispositifs démocratiques, des démarches partenariales et des finalités sociales, sont des réponses à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté.

Références bibliographiques

_____ (s.d.). *Le commerce solidaire : une initiative innovante pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la filière cajou en Casamance*. dépliant de présentation du projet, Ziguinchor, Sénégal.

Afrique Express – Sénégal (consulté le 23 janvier). *Historique du conflit casamançais* : <http://www.afrique-express.com/archive/OUEST/senegal/senegalpol/220historiqueconflit.htm>.

ANHMS (consulté le 12 janvier 2006). *Présentation et projets de l'Association National des Handicapés Moteurs du Sénégal*, www.anhms.org

Comeau, Y., Favreau, L., Lévesque, B., Mendell, M. (2001). *Emploi, Économie sociale, Développement local : les nouvelles filières*, Presses de l'Université du Québec, coll. Pratiques et politiques sociales, Sainte-Foy, 302 pages.

Handicap International (consulté le 12 janvier 2006). *Pays d'invention : Sénégal. Contexte et domaine d'intervention*, www.handicap-international.org

Handi-ECO (s.d.). *Production artisanale des handicapés moteurs de Dakar – GIE Handi-ECO*, dépliant du groupement Handi-ECO, Dakar, Sénégal.

IDEAmbiente Sénégal (s.d.). *Agir pour le développement économique et social au Sénégal*, dépliant de l'organisation IDEAmbiente, Dakar, Sénégal.

Kassoumay (consulté le 23 janvier 2006). *La Casamance : histoire de la région sud du Sénégal* : <http://www.kassoumay.com/casamance/histoire-casamance.html>.

Ndiaye, Sambou (2005). *La coproduction de services collectifs urbains en Afrique de l'Ouest*, Cahier de la CRDC, Série comparaisons internationales, no. 22, 25 p.

16. Le commerce solidaire et équitable de la filière de karité biologique au Burkina Faso : l'expérience de l'Association Songtaab-Yalgré (Songtaaba) par Caroline Tessier⁴⁰

16.1 La production du karité au Burkina Faso

La cueillette et l'extraction du karité sont des activités exclusivement réservées aux femmes des zones rurales, ces dernières étant considérées comme les gardiennes de cette richesse agricole. C'est d'ailleurs principalement les femmes qui l'utilisent pour les soins et l'alimentation. En outre, depuis la dernière décennie, nous retrouvons de plus en plus de groupements de femmes intervenant dans les différentes phases de production de cette filière, soit la cueillette, l'extraction, la transformation et la commercialisation.

Les femmes sont donc à la base de cette filière. Au Burkina Faso, elles contrôlent 80% du marché national (Lemay, 2004 : 76). Ce produit constitue la troisième principale exportation agricole du Burkina Faso (Afrique Relance, Nations Unies <http://www.un.org>, consulté en janvier 2006). La production nationale de beurre de karité a atteint, en 2001, 100 500 tonnes et on estime que la production pourrait s'élever à un niveau encore plus important considérant que les fruits du karité ne sont pas récoltés à 100% (Intermon Oxfam, 2002 : 54). Mentionnons également la difficulté d'organiser la culture du karité car l'arbre⁴¹ prend plusieurs années pour produire ses premiers fruits (15 à 20 ans) et a une fructification irrégulière.

Figure XI : L'arbre de Karité



Source : <http://www.capsurlemonde.org>

Les fruits de l'arbre une fois mûrs sont récoltés au sol par les femmes, quelquefois aidées de leurs enfants. C'est un travail laborieux qui s'effectue pendant de longues heures car les fruits sont cueillis à la main. Une fois les fruits récoltés, le procédé consiste généralement à récupérer les amandes extraites de la pulpe des fruits pour ensuite les faire sécher au soleil, les concasser, les torréfier et les mouliner afin d'obtenir une pâte épaisse. Cette pâte ajoutée à l'eau bouillante formera une graisse à la surface : le beurre de karité.

⁴⁰ Compte rendu qui s'appuie principalement sur la Conférence de Marceline Ouedraogo de l'Association Songtaab-Yalgré présentée dans le cadre de l'atelier sur le commerce équitable de Dakar 2005.

⁴¹ Le karité est le fruit d'un arbre majestueux, sacré et de tradition ancestrale très vénéré par plusieurs pays de l'Afrique. Il pousse à l'état sauvage dans les zones rurales de la région sahélienne et peut atteindre une durée de vie dépassant les deux cents ans.

Ce produit que l'on qualifie également comme « l'or vert des femmes » de l'Afrique de l'Ouest est utilisé depuis des temps immémoriaux pour ses vertus pharmacologiques notamment pour soigner des brûlures et pour ses propriétés cicatrisantes. Il est également utilisé pour les soins esthétiques (crèmes, savons, huiles à massage pour frictionner les bébés) et pour l'alimentation des populations de l'Afrique de l'Ouest qui l'utilisent comme graisse de cuisson. Au cours des dernières décennies, le beurre de karité connaît un engouement important au niveau international, notamment pour ses propriétés cosmétiques, esthétiques et alimentaires, mais également parce que, depuis peu, le beurre de karité peut être utilisé dans la fabrication du chocolat. En effet, une directive européenne relative aux matières grasses végétales (MGV) autorise, depuis 2000 (en vigueur depuis 2003), l'ajout de 5% de MGV autre que le beurre de cacao dans la fabrication des produits chocolatiers (CNUCED, <http://r0.unctad.org/infocomm/francais/karite/ecopol.htm>, consulté en janvier 2006). Néanmoins, cet engouement n'est pas sans engendrer des contraintes sociales et économiques dans la commercialisation du produit. En effet, plusieurs acheteurs africains et des entreprises étrangères négocient le produit à des prix dérisoires, sans se soucier des heures de travail des femmes et des coûts de production. Ce type de commercialisation profite donc plus aux intermédiaires et aux entreprises étrangères. De plus, malgré les efforts réalisés par les groupements de femmes ces dernières années pour améliorer les conditions de vie des productrices, certaines d'entre-elles se voient parfois contraintes de vendre leur produit à des prix très faibles pour subvenir à leurs besoins dans l'immédiat (Journal Afrik.com, consulté en janvier 2006). De surcroît, plusieurs acheteurs et exportateurs achètent le karité non transformé. Dans le cas inverse, la vente d'un produit transformé procure aux femmes un revenu nettement supérieur et une plus grande possibilité d'emploi dans les groupes de production.

Afin de favoriser davantage la **prise en charge par les femmes de l'Afrique de l'Ouest de cette filière en croissance et d'améliorer leurs conditions de vie socio-économique**, l'Association Songtaab-Yalgré mise sur une coopération Nord-Sud et Sud-Sud basée sur les principes du commerce équitable tout en encourageant la formation, notamment en planification familiale et en alphabétisation.

16.2 L'expérience coopérative de l'Association Songtaab-Yalgré

L'association Songtaab-Yalgré (ASY) est une expérience d'économie sociale et solidaire qui se spécialise dans la production biologique de beurre de karité dans l'objectif d'améliorer des conditions de vie économique et sociale des femmes burkinabées.

L'association a connu une expansion rapide. À ses débuts en 1990, elle comptait une trentaine de membres - tous des femmes - alors qu'aujourd'hui elle en compte plus de 3 000 (Uniterra, <http://www.uniterra.org>, consulté en janvier 2006). Depuis 1998, l'association est reconnue légalement comme une organisation nationale de femmes oeuvrant dans la production de beurre de karité biologique. L'orientation biologique de leur production, certifié par l'organisation internationale Écocert⁴², lui donne une valeur ajoutée, une avancée considérable pour cette filière au Burkina Faso. L'association Songtaab-Yalgré, qui signifie « s'entraider largement » intervient auprès des femmes à travers plusieurs activités :

- la mise en place d'activités socio-culturelles et de perfectionnement (formation technique) visant l'alphabétisation des femmes, ainsi que la planification familiale et autres formations touchant leur santé;
- la mise en place d'activités économiques génératrices de revenus équitables pour les femmes qui produisent et commercialisent le karité. Cette activité vise à permettre aux femmes du Burkina Faso d'accéder à une autonomie financière.

Encourager, promouvoir et acheter un beurre de karité équitable et biologique, c'est permettre aux femmes burkinabées d'obtenir un revenu supérieur et d'accéder à une autonomie financière. C'est également sensibiliser les collectivités au niveau régional, national et international à l'importance d'une coopération équitable Nord-Sud et Sud-Sud axée sur la transparence, la responsabilisation, la viabilité économique et le respect de l'environnement et ainsi favoriser le développement durable de cette richesse agricole. C'est aussi valoriser un produit du terroir, typiquement africain qui est produit, transformé et

Figure XII : Femmes qui travaillent dans l'Association de Songtaab-Yalgré



Source : Site Internet d'Uniterra : <http://www.uniterra.org>

⁴² ECOCERT est un organisme de contrôle et de certification qui est implanté dans 6 pays européens et 15 pays tiers par le biais de filiales ou de bureaux de représentation. Il intervient également dans 80 pays. Pour en savoir plus, voir leur site Internet à l'adresse suivante : <http://www.ecocert.fr/>

commercialisé par les groupements de femmes.

Références bibliographiques

Afrique Relance, Nations Unies (consulté le 17 janvier 2006). *Le beurre de karité : un commerce qui aide les femmes pauvres. Des villageoises du Burkina Faso s'implantent sur le marché mondial*, <http://www.un.org/french/ecosocdev/geninfo/afrec/vol15no4/154sheaf.htm>

Association Songtaab-Yalgré (consulté le 18 janvier 2006). *Qu'est-ce que le karité?*, <http://songtaaba.free.fr/index2.html>

Association Songtaab-Yalgré (s.d.). *Songtaab-Yalgré : initiative du beurre de karité biologique au Burkina*. dépliant de l'association, Ouagadougou, Burkina Faso.

Cap sur le monde (consulté le 18 janvier 2006). *Images d'Afrique 2004 : Karité*, www.capsurlemonde.org/faso/karite2

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (consulté le 17 janvier 2006). *Information dans le marché dans le secteur des produits de base. Produits agricoles : le karité*, <http://r0.unctad.org/infocomm/francais/karite/descript.htm>

Cybersolidaires : femmes de la francophonie (consulté le 19 janvier 2006). *Le karité, le nouvel or des femmes rurales?*, http://cybersolidaires.typepad.com/francophonie/2005/03/le_karite_le_nou.html

Intermon Oxfam (2002). *Filière et commercialisation de produits agricoles*. Ouagadougou, Burkina Faso, 128 pages.

Kariderm (consulté le 13 janvier 2006). *Les origines du beurre de karité*, <http://www.kariderm.com/>

Lemay, J-F sous la dir. de Louis Favreau (2004). *Rapport exploratoire de recherche sur les pratiques économiques de commerce équitable au Burkina Faso et Sénégal pour le projet de recherche : Le commerce équitable comme innovation sociale et économique*. Cahier de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Université du Québec en Outaouais, 113 pages.

Uniterra (consulté le 12 janvier 2006). *Karité bio au Burkina Faso*, http://www.uniterra.org/fr/partenaires/recits_de_partenaires/songtaaba_karite_bio_au_burkina_faso.html

17. Mouvement pour une agriculture équitable (Maé-Maé) par Nathalie McSween⁴³

Qu'est-ce qui doit avoir préséance, le droit à une agriculture nationale ou les règles du commerce international tous azimuts? L'ouverture totale des frontières ou la préservation d'un marché intérieur? L'accord actuel sur l'agriculture et les négociations en cours à l'OMC ne menacent-ils pas la survie de millions de fermes et l'autosuffisance alimentaire des nations? N'altèrent-ils pas la capacité des agriculteurs et des agricultrices de s'organiser et de contrer, par l'action collective notamment, la concentration et l'intégration de l'agriculture dans plusieurs pays?

Laurent Pellerin, président de l'Union des producteurs agricoles du Québec, 2004

Le Mouvement pour une agriculture équitable, dont l'acronyme Maé-Maé signifie «donner» en langue sénégalaise wolof, est un mouvement international de revendication pour une agriculture équitable⁴⁴. Son objectif est essentiellement d'informer et de sensibiliser les États membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) afin d'influencer la teneur et le résultat des négociations sur le commerce agricole dans le sens d'une agriculture équitable.

Le Maé-Maé est né dans la foulée des négociations de l'OMC à Cancun en septembre 2003. La question agricole avait alors provoqué une levée de boucliers sans pareille et avait fait achopper l'ensemble des négociations. Pour le Maé-Maé, les négociations en cours à l'OMC menacent autant les producteurs agricoles des pays du Nord, notamment les systèmes de gestion de l'offre,

Figure XIII : Caucus sur l'agriculture et le commerce international



Source : R. Lachapelle, novembre 2005, Dakar

⁴³ Ce compte rendu est basé sur la conférence d'André Beaudoin et de Claudes Giles de l'UPA-DI lors d'un Caucus sur l'agriculture et le commerce international tenu dans le cadre de la troisième Rencontre internationale sur la globalisation des solidarités, à Dakar au Sénégal.

⁴⁴ Pour en savoir plus sur le Maé-Maé, voir le site Internet de UPA Développement international à l'adresse suivante : <http://www.upadi-agri.org>

que les agriculteurs des pays du Sud qui voient se déstructurer leurs marchés agricoles nationaux face à la concurrence de produits importés moins chers. Plusieurs acteurs ont donc vu l'intérêt de se mobiliser autour de cette cause commune pour promouvoir une alternative au modèle de libéralisation du commerce agricole proposé en vue de la poursuite prévue des négociations de l'OMC à Hong Kong en décembre 2005.

Le Mouvement pour une agriculture équitable a été lancé à Cotonou, au Bénin, le 17 mars 2004, par une soixantaine de leaders paysans de huit pays de l'Afrique de l'Ouest et du Québec. Aujourd'hui, le mouvement rassemble plus de 200 organisations favorables à l'agriculture équitable, incluant des regroupements de producteurs du Nord (du Canada, des États-Unis et d'Europe) et du Sud (de pays d'Afrique de l'Ouest principalement), mais aussi des organismes de coopération internationale (OCI) ou d'autres organisations de la société civile au Nord comme au Sud, des groupes environnementaux, des syndicats, des élus (députés du Bloc Québécois au Canada) et des représentants de gouvernements (Ministère de l'agriculture du Bénin).

Le Maé-Maé est un mouvement décentralisé. Les organisations qui y adhèrent sont invitées à contribuer au mouvement par des activités d'information, de sensibilisation et de mobilisation au sein de leur organisation et de leur réseau. Les organismes membres sont aussi encouragés à contribuer au mouvement par des activités de plaidoirie auprès de leurs autorités gouvernementales respectives afin d'informer et de sensibiliser celles-ci à l'importance de protéger les droits à la base de l'agriculture équitable lors des négociations à l'OMC. Par agriculture équitable, le mouvement entend une agriculture qui respecte six droits qu'il considère nécessaires au maintien de la souveraineté alimentaire des nations et de leur capacité productive (voir la figure XIV).

Les six droits servant de préceptes au mouvement et de préalables à la négociation d'une agriculture équitable sont consignés dans un

Figure XIV : Six droits pour une agriculture équitable



Source : Maé-Maé (2005). *Des droits qui assurent l'avenir de l'agriculture et... de la terre*, Document de présentation du Maé-Maé, mars, www.upadi-agri.org.

«passeport» que Maé-Maé demande aux organisations adhérentes de signer. Pour le mouvement, chaque pays devrait être en mesure de contrôler et de gérer son agriculture. Le passeport Maé-Maé symbolise ce droit des États d'exercer un contrôle sur les produits agricoles qui entrent sur leur territoire.

17.1 Les revendications du Maé-Maé

Le Maé-Maé considère que l'actuel Accord sur l'Agriculture ainsi que les négociations en cours à l'OMC encouragent un modèle d'agriculture axé sur les exportations et ce, au détriment de la sécurité alimentaire des populations. Pour le mouvement, les produits agricoles ne sont pas des biens comme les autres et le commerce agricole international doit être réglementé de façon à tenir compte de leur spécificité. Puisque l'agriculture a d'abord une fonction nourricière, la sécurité alimentaire des populations doit être mise au premier plan, ainsi que la sauvegarde de l'environnement, nécessaire à la production de produits sains. Puisque l'agriculture est aussi un gagne-pain pour des millions de familles dans le monde, la sauvegarde de l'agriculture familiale doit donc aussi être mise au premier plan et les prix payés pour les produits de la ferme doivent être équitables. Pour le Maé-Maé aussi, il revient à l'État et non au marché de gérer la production agricole nationale et ce, en fonction des besoins alimentaires de la population nationale. Au libre-marché agricole mis de l'avant à l'OMC, le Maé-Maé oppose ainsi le droit des États de gérer leur marché intérieur, de donner préséance aux produits nationaux et d'utiliser les importations agricoles pour combler les besoins alimentaires résiduels de leurs populations. Le Maé-Maé n'est pas contre le commerce agricole international, mais il le subordonne à la souveraineté alimentaire des États.

17.2 Une initiative de l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA)

En juillet 2003, les représentants de l'UPA et des cinq productions sous gestion de l'offre au Québec (lait, poulet, dindon, oeufs d'incubation et oeufs de consommation) créaient une Coalition visant à appuyer le gouvernement canadien dans les négociations de l'OMC. La Coalition avait d'abord été créée parce que l'Accord sur l'Agriculture et les négociations en cours à l'OMC menaçaient les systèmes collectifs de mise en marché sous gestion de l'offre. Au Québec, ce type de gestion est implanté depuis plusieurs décennies et occupe une part importante du marché. Les productions sous gestion de l'offre représentent ainsi « près de 40 % des recettes annuelles de l'agriculture québécoise, soit 2,3 milliards de dollars. Elles génèrent plus de 60 000 emplois directs et indirects et apportent une contribution majeure à l'économie des régions » (UPA, 2005). Ce système permet, notamment à l'aide de quotas de production et par le biais

d'une commercialisation collective, de maintenir les prix sur le marché national et donc d'assurer des revenus stables aux producteurs pour leurs produits. Le système de gestion de l'offre québécois ne cause pas de distorsion sur les marchés mondiaux, puisqu'il est ajusté sur les besoins nationaux et ne concerne que les produits agricoles commercialisés sur le territoire québécois. Mais ce système de gestion de l'offre québécois et les autres systèmes similaires (la Commission canadienne du blé, par exemple) sont contestés par certains États au sein de l'OMC puisqu'ils restreignent les importations de certains produits.

L'idée d'un mouvement international faisant la promotion d'une agriculture équitable a germé à l'UPA suite au front commun des pays en développement contre la proposition des États-Unis et de l'Europe sur le commerce agricole lors de la rencontre ministérielle de l'OMC, en septembre 2003 à Cancun. Le mandat de mettre en place ce mouvement international a été donné à la division Développement international de l'UPA (UPADI) puisque celle-ci était à la fois en lien avec le milieu agricole québécois et les organisations agricoles des pays en développement.

17.3 Un mouvement pour une agriculture à visage humain

En résumé, l'UPA et les autres membres du Maé-Maé revendiquent une agriculture qui place l'humain en son centre. Une agriculture qui, à l'intérieur d'un pays, est gérée d'abord en fonction des besoins alimentaires de la population et qui permet aux agriculteurs de vivre décemment. Le Maé-Maé ne revendique pas une agriculture où le marché et les échanges agricoles sont absents, mais une agriculture où les impératifs commerciaux sont subordonnés aux impératifs humains et sociaux, notamment la sécurité et la souveraineté alimentaire.

Références bibliographiques

Agricom (2005). Le MAÉ-MAÉ – Une force d'opposition. *La Voie agricole*, mercredi 7 décembre.

Beaudoin, André et Claude Giles (2005). *Le système de gestion de l'offre des produits agricoles au Québec*. allocution dans le cadre du "Caucus sur l'agriculture et le commerce international", 25 novembre 2005, Troisième rencontre internationale sur la globalisation des solidarités, Dakar, Sénégal.

Maé-Maé (2005). *Des droits qui assurent l'avenir de l'agriculture et... de la terre*. Document de présentation du Maé-Maé, mars, www.upadi-agri.org

Pellerin, Laurent (Président de l'UPA) (2004). *L'agriculture, un droit fondamental*. Union des producteurs agricoles, Éditoriaux, Semaine du 10 juin 2004:

http://www.upa.qc.ca/fra/salle_presse/document.asp?idrubrique=36&id=1387

Union des producteurs agricoles (UPA) (2005). *Accord agricole à l'OMC: la gestion de l'offre préservée*. Communiqué de l'Union des producteurs agricoles (UPA), 18 décembre 2005: http://www.upa.qc.ca/fra/salle_presse/document.asp?id=2475

18. Pour une gestion territoriale participative et écologique : l'expérience de PELUM (Participatory Ecological Land Use Management) par Marie-Ève Brassard Duperré⁴⁵

PELUM est un réseau d'ONG en provenance de pays d'Afrique australe qui œuvre, avec les communautés locales, dans les domaines de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles. Le siège de l'organisation est basé à Harare, la capitale du Zimbabwe. Ce pays (13 millions d'habitants), qu'on connaît très peu, a défrayé récemment les manchettes lorsque son gouvernement a entrepris de raser des quartiers pauvres dans les grandes zones urbaines dans l'objectif de lutter contre la pauvreté et le décongestionnement des villes. Avant de tracer un bref portrait de l'organisation PELUM, il nous semble pertinent d'introduire quelques éléments pour mieux comprendre le contexte et l'évolution de ce pays car il a été fortement ébranlé au cours des dernières années par une crise économique, sociale et politique.

18.1 Quelques éléments pour comprendre le contexte du Zimbabwe

L'économie du Zimbabwe s'appuie principalement sur l'agriculture (Tekere, 2004): 85% de la superficie du territoire y est consacrée (environ 32 millions d'hectares) et 60% de la population en tire des revenus. Toutefois, le système agraire est marqué par de profondes disparités entre les petits propriétaires (principalement des noirs) et les grands propriétaires (principalement des blancs). Les terres agricoles de ces derniers étant principalement situées dans des zones à haut potentiel et à proximité des principaux marchés.

Il y a peine deux décennies, le Zimbabwe faisait figure de modèle en Afrique australe parce qu'il avait notamment réussi à obtenir son indépendance en 1980 avec une transition de gouvernement somme toute pacifique⁴⁶. Il était également parmi les pays les mieux développés et les plus industrialisés d'Afrique. En 1980, suite à son indépendance, le Zimbabwe a opté pour une politique davantage socialiste avec des pratiques interventionnistes en matière de développement dans le domaine agricole. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Tekere, 2004) estime que ces stratégies ont connu d'importantes retombées :

⁴⁵ Ce compte rendu est basé sur la conférence de Monsieur Joseph Ssuuna, Secrétaire général de l'Association PELUM, lors d'un atelier sur le commerce équitable tenu dans le cadre de la Troisième conférence internationale sur la globalisation des solidarités, à Dakar au Sénégal. Les compléments sur le Zimbabwe ont été ajoutés à notre initiative.

⁴⁶ Le Zimbabwe est l'ancienne Rhodésie du Sud, une colonie britannique.

Les petits exploitants « sont devenus les premiers fournisseurs de maïs et de coton sur les marchés officiels au cours des cinq premières années (1980-1985) d'indépendance. L'encouragement et le soutien accordés aux petits agriculteurs a aussi permis de parvenir à l'autosuffisance alimentaire et à la sécurité alimentaire ».

Mais, en 1990, acculé par sa forte dette, l'État met peu à peu fin à ses interventions, obligé d'adopter le programme d'ajustement structurel (PAS) de la Banque mondiale et du FMI, malgré le désaccord de la population et même celui de son président, Mugabe, qui s'y était jusqu'alors farouchement opposé. C'est à cette époque que le Zimbabwe adopte des politiques libérales qui misent sur l'économie de marché et priorisent l'exportation. S'en suit une privatisation des entreprises de l'État, une déréglementation de l'économie, une hausse des coûts de la production agricole et des taux d'intérêt, une diminution de la diversification agricole, une difficulté d'accès aux capitaux ainsi que l'abolition de la gratuité des soins de santé et de l'accès à l'enseignement :

« En 1999, le taux de fréquentation des écoles avait chuté de 20%, le coût des soins de santé avait augmenté de 150% (dans un pays où un adulte sur quatre est séropositif) tandis que l'ouverture des frontières avait accéléré le déclin du secteur manufacturier, désormais soumis à la rude concurrence des Sud-Africains » (Braeckman, 2003).

Malgré les ratées engendrées par le PAS, le Zimbabwe n'a pas pour autant délaissé ses orientations libérales en ce début de siècle. On peut même le considérer comme un important joueur africain sur la scène mondiale en ce qui a trait aux négociations commerciales sur l'agriculture car il est membre de plusieurs accords et organisations commerciales (l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Southern African Development Community (SADC), le Marché commun de l'Afrique australe et orientale (COMESA)). Il est également membre du G-20, un groupe composé de pays du Sud avec à sa tête le Brésil et l'Inde, qui a été formé en 2003 préalablement à la conférence ministérielle de l'OMC à Cancún afin de donner un poids décisionnel aux pays du Sud dans les négociations commerciales internationales. Cette affirmation constitue un renouveau dans les pratiques et vient consolider des liens Sud-Sud, autrefois inexistantes.

Toutefois, le Zimbabwe est toujours dans l'impasse aujourd'hui. Selon le classement de l'indice de développement humain (IDH), il occupe le 144^e rang en 2003 sur 177 pays. L'espérance de vie d'un Zimbabwéen à la naissance est de 36,9 ans en 2003 : « le Zimbabwe est le pays du monde qui a connu la plus forte diminution de son espérance de vie : une chute de vingt ans en moins de dix ans ! » (Conchiglia, 2005). On estime également à quatre millions les Zimbabwéens qui dépendent de l'aide alimentaire. L'inflation atteint 600% par an et plus de 70% de la population en âge de travailler est sans emploi (Ersu, 2006 : 18).

Dans ce contexte de crise, des organisations comme PELUM s'activent à soutenir les petits exploitants tout en jouant un rôle pour influencer les pratiques et les politiques dans des pays qui ont de nombreux besoins.

18.2 L'expérience de PELUM (Participatory Ecological Land Use Management)

L'Association PELUM regroupe 130 ONG qui oeuvrent dans le secteur de l'agriculture durable. Bien que son siège social soit basé à Harare, au Zimbabwe, cette organisation est présente dans nombre de pays d'Afrique de l'Est et du Sud (Ouganda, Tanzanie, Zambie, Malawi, Lesotho, Botswana, Afrique du Sud).

PELUM a débuté ses activités en 1995 et s'emploie à redonner du pouvoir aux petits producteurs agricoles. Pour ce faire, PELUM a depuis longtemps opté pour un travail de défense et de promotion des droits auprès des gouvernements afin d'agir sur les politiques liées au commerce des produits agricoles et sur la gestion et la préservation des terres arables. L'association fait également la promotion de l'agriculture de subsistance, vue comme un moyen d'assurer une meilleure sécurité alimentaire. En effet, les producteurs qui s'adonnent à l'agriculture commerciale sont très dépendants des prix fixés en bourse. Si les prix chutent rapidement, les producteurs doivent essuyer une grave perte de revenus, sans pouvoir agir pour qu'il en soit autrement. Par ailleurs, les producteurs des pays du Sud sont désavantagés face à ceux du Nord car ils n'ont pas accès à des subventions étatiques qui pourraient assurer leurs revenus. L'agriculture vivrière permet donc d'écarter ces obstacles tout en profitant aux populations locales.

Toutefois, les défis sont considérables pour les petits producteurs agricoles. Ils éprouvent de grandes difficultés à s'implanter dans le marché, même si ce dernier s'insère dans des réseaux de commerce équitable. La certification est en effet très difficile à obtenir pour les petits producteurs car les critères sont très stricts, les normes exigées ne correspondant pas toujours aux réalités des petits agriculteurs. Ces derniers choisissent plus souvent de miser sur le marché local, davantage accessible. De plus, l'agriculture familiale en Afrique se développe fréquemment dans des régions très éloignées des grands centres urbains. Dans plusieurs cas, le peu d'infrastructures disponibles rend encore plus difficile l'accès au marché car cela influe sur le prix de vente des denrées alimentaires.

Afin que les petits producteurs soient plus forts et qu'ils puissent ainsi faire valoir leurs intérêts,

l'association PELUM a mis sur pied un Forum régional de petits producteurs⁴⁷. L'objectif principal de cette initiative est de concrétiser des actions collectives (production, mise en marché, etc.) afin de faciliter la distribution des produits. À l'aide du travail réalisé dans le cadre du Forum, les producteurs acquièrent un pouvoir de négociation non négligeable. Il leur est plus facile alors d'avoir accès à du financement, un facteur essentiel qui leur permettra de faire des investissements et ainsi augmenter leurs revenus.

En plus de la création du Forum régional des petits producteurs, PELUM est à l'origine de plusieurs projets concrets qui ont contribué à améliorer le niveau de vie des producteurs. Ils ont ainsi favorisé l'usage du téléphone cellulaire dans les grandes villes afin de faciliter les négociations sur les prix pour les producteurs : ces derniers sont en mesure d'être au fait des fluctuations des prix très rapidement. Ainsi, il est beaucoup plus difficile pour les grossistes peu scrupuleux de proposer des prix malhonnêtes. Autre exemple : PELUM a soutenu l'achat de remorques qui s'attachent à l'arrière des vélos afin d'augmenter le volume des produits à transporter vers les marchés et faciliter la vie des petits producteurs des régions rurales. Les travailleurs de PELUM ont aussi organisé une conférence de presse pour dénoncer la décision de certains gouvernements de la région qui n'ont pas rempli leurs engagements en matière de financement agricole.

L'Association PELUM reconnaît que le support à l'agriculture familiale est un enjeu de taille. Une grande partie de l'économie des pays africains repose sur ce secteur d'activité. Pour cette raison, il est pratiquement impossible d'en arriver à un développement du secteur agricole (ou à un développement général) sans passer par une dynamisation des fermes familiales. Cependant, ce développement tant attendu ne peut se produire sans la mise sur pied de politiques nationales ou régionales qui favorisent la culture vivrière. Cela, l'organisation PELUM semble l'avoir bien compris, ses efforts de renforcement du secteur, soit par la création du Forum régional des petits producteurs ou par les activités de défense et de promotion des droits ou d'appui technique, le prouvent.

Références bibliographiques

Champin, Christophe (2000). Sur fond d'injuste répartition des terres. Combat douteux au Zimbabwe. *Le Monde diplomatique*, mai 2000, p.21

Conchiglia, Augusta (2005). Crise économique et autoritarisme. Fin de règne à Havare. *Le Monde diplomatique*, septembre 2005, p. 12 et 13.

⁴⁷ Smallholder Farmers Forum

Ersu, Laurent (2006). Politique. Zimbabwe. Un nouvel opposant se dresse face à Robert Mugabe. *La Croix*, Monde, Mardi 28 février 2006, p. 18.

Lessing, Doris (2003). Pleure, ô Zimbabwe bien-aimé. *Le Monde diplomatique*, août 2003, p.6 et 7.

Ruiz-Diaz, Hugo (2005). Une tribune pour les pays du Sud. *Le Monde Diplomatique*, septembre 2005, P. 20 et 21 http://www.monde-diplomatique.fr/2005/09/RUIZ_DIAZ/12767

Ssuuna J. (--). *Promoting Fair Trade and Access to Market*. The case of working with smallholders farmers, PELUM, Zimbabwe, pp. 1-8.

Tekere, Moses (2004). *L'accord sur l'agriculture (OMC), Bilan de sa mise en œuvre, Études de cas sur des pays en développement*. Service des politiques et des projections concernant les produits, Division des produits et du commerce international, Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, http://www.fao.org/documents/show_cdr.asp?url_file=/docrep/008/y4632f/y4632f2u.htm

PARTIE II : DAKAR 2005: POINTS DE VUE SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

1. L'économie solidaire à l'heure de Dakar 2005 par Humberto Ortiz

Entrevue avec Humberto Ortiz⁴⁸, membre du Groupe d'économie solidaire du Pérou (GRESPE), participant à la Commission d'action sociale de la Conférence épiscopale péruvienne. Monsieur Ortiz est aussi collaborateur au Conseil épiscopal latinoaméricain (CELAM) en plus d'être un des promoteurs les plus actifs de l'économie solidaire (ES) en Amérique latine.

- Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire?

C'est l'économie du partage. Le partage du travail et de ses fruits. Ce qui implique que le partage existe dans tous les aspects depuis la production jusqu'à la consommation. À l'inverse, l'économie néo-libérale peut se définir comme celle de la compétition. Il est vrai que ces deux choses (la compétition et le partage) sont nécessaires. Il faut cependant connaître notre point de départ et l'objectif final que nous voulons atteindre. Le modèle actuel qui propose une compétition extrême où seuls les plus forts semblent tirer leur épingle du jeu et l'individualisme absolu ont créé une impasse à l'échelle planétaire où les sociétés se divisent en gagnants et perdants, ces derniers ne pouvant espérer plus que des programmes compensatoires, le sous-emploi ou le chômage. De l'autre côté, il y a l'ES dont le défi n'est pas d'enrichir ceux qui sont déjà riches mais plutôt de donner des opportunités aux pauvres et aux exclus pour améliorer leurs conditions de vie. Pour cette raison, comme le dit un collègue péruvien : « là où il y a un seul pauvre ou un seul exclu l'économie solidaire ne peut baisser les bras ». Essentiellement, l'économie solidaire est une opportunité pour les plus pauvres.

- Le Réseau intercontinental pour la promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS), organisateur de la Rencontre de Dakar 2005, ne trouve-t-il pas son origine à Lima?

En juillet 1997, à Lima, a débuté un processus qui déboucherait sur la création du RIPESS. Tout cela a débuté par la tenue de la première Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité qui repose sur de nombreux antécédents puisque l'ES est fille d'une histoire qui a débuté il y a longtemps. Dans les années 1990, après 20 ans d'application de programmes d'ajustement structurel, la réponse des gens de la base, des plus pauvres autant au Sud qu'au Nord, a été celle d'expériences d'économie populaire, de

⁴⁸Cette entrevue a été réalisée par l'organisation REI-UITA à Dakar. Elle a été traduite de l'espagnol par Marie-Ève Brassard Duperré de la CRDC.

micro-entreprises, de petites entreprises, de solidarité économique. C'est ainsi que nous en sommes venus, les acteurs du Sud et du Nord, à nous mettre d'accord pour convoquer une rencontre qui aurait pour but de proposer une mondialisation qui mettrait de l'avant la solidarité. C'est dans ce contexte que s'est déroulée la première rencontre qui a réuni un grand nombre de gens pour réfléchir ensemble sur tout ce qui avait été réalisé jusqu'à maintenant sur le terrain de l'économie social et solidaire.

- **Plus tard, il y a eu une autre rencontre à Québec, n'est-ce pas?**

C'était en 2001. Nous aurions souhaité que la rencontre ait lieu plus tôt mais ce n'est pas facile d'organiser un événement de cette envergure. C'est seulement après quatre ans que les conditions favorables ont été réunies pour qu'un réseau local soit en mesure d'accueillir cet impressionnant réseau intercontinental. À titre d'exemple, ce sont 1200 personnes qui ont assisté à la rencontre de Dakar en 2005. Nous avons profité de la rencontre de Lima pour identifier les défis de l'ES, pour en arriver à des conclusions sur les moyens à prendre pour promouvoir la création de réseaux d'ÉS, diffuser les résultats des accords auxquels nous sommes arrivés et continuer à travailler dans une perspective Nord-Sud. Ce que nous avons fait à Québec, en prenant en considération la crise économique en Asie du Sud-Est ainsi que l'émergence de mouvements internationaux contre la mondialisation néo-libérale, a été de définir une plateforme qui reposait sur deux concepts : **résister et construire**. Résister au modèle néo-libéral qui vit présentement une crise systémique et construire l'ÉS qui constitue une alternative réelle.

- **Quelle est votre évaluation de Dakar 2005?**

Cette rencontre a permis de renforcer les réseaux. Il y a un nombre de plus en plus important de délégués qui prennent part à ces rencontres, ce qui a impliqué la tenue d'une phase préparatoire dans chaque continent. La rencontre de Dakar s'est aussi démarquée par une excellente présence africaine. L'Afrique est un continent qui est pratiquement écarté par le néo-libéralisme, ce qui signifie, qu'à l'heure de la solidarité, l'Afrique possède d'énormes ressources culturelles et économiques qui peuvent avoir un impact universel. Troisièmement, dans la foulée de « résister et construire », s'est ouvert ici à Dakar un chapitre intéressant, celui du dialogue avec les concepteurs de politiques publiques lors d'une réunion impressionnante avec plus de douze représentants de ministères et organismes publics d'Afrique, d'Europe et d'Amérique latine. Cela donnera un coup de pouce considérable à l'heure des débats sur les possibilités d'incidence politique de la solidarité économique.

- **Quelles ont été les résolutions en ce qui a trait à la structure du RIPPSS?**

Deux instances ont été mises sur pied : le Conseil de direction (CD) et le Comité international de liaison (CIL). Le premier sera constitué d'une délégation de deux représentants par continent, ce qui signifie qu'il y aura en tout douze délégués qui représenteront les réseaux de chaque continent. Quant à lui, le CIL est un organe plus ouvert, consultatif et où il peut avoir une participation de quatre à six représentants.

- **Qui fait partie de ces comités en Amérique latine?**

La réunion continentale d'Amérique latine à laquelle a participé Rel-UITA a convenu que le Conseil de direction serait composé du Pérou et du Brésil comme membres titulaires et du Mexique et du Chili comme membres suppléants. Le réseau de chaque pays est responsable de désigner les personnes qui assumeront une responsabilité au sein du comité. Il faut par ailleurs souligner que ce travail est bénévole. Dans le cas du CIL, deux autres pays pourront y participer. Un des pays pressenti est l'Équateur qui possède un réseau national d'ÉS.

- **Que devrait prioriser ce réseau intercontinental?**

Selon moi, son objectif devrait être l'installation de l'ÉS au niveau international pour que les réseaux continentaux, nationaux et locaux puissent faire croître l'ÉS comme une proposition de transformation de la société, dans le but d'entraîner des modifications concrètes dans les systèmes économiques au sein desquels se nourrit le néo-libéralisme. Je pense entre autre au secteur financier et à celui du commerce.

- **La prochaine rencontre se tiendra en Belgique en 2007. Avez-vous déjà défini des axes de travail?**

L'essentiel est de poursuivre et d'approfondir les débats. On tentera d'arriver en Belgique avec des réseaux mieux construits, plus harmonisés, avec des plateformes continentales mieux définies. On tentera aussi d'inclure davantage l'Asie et l'Océanie et on mettra sur les possibilités d'incidence politique de l'ES. Il a aussi été suggéré d'initier un dialogue avec le système multilatéral et pourquoi pas avec l'Union européenne, le FMI, la Banque mondiale et l'OMC afin de donner une plus grande visibilité à l'ÉS.

2. L'Économie sociale, une perspective politique de renouvellement des modèles de développement par Abdou Salam Fall, Président du RIPESS

2.1 Brève historique de l'émergence du Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS)

En 1997, la première rencontre sur la globalisation de la solidarité à Lima avait inscrit la solidarité en économie dans une dimension éthique hautement enracinée dans le développement humain. Cette même rencontre avait mis en relief la justice économique mais en même temps les valeurs démocratiques qui vont de pair avec le développement de l'intérieur de nos sociétés. Quelques mois auparavant, à Ostende en Belgique, l'économie sociale au Nord et au Sud avait été passée en revue comme une prise de position des acteurs populaires et des différents autres promoteurs gouvernementaux de l'économie sociale et solidaire engagés à édifier des chantiers communs. Parmi ceux-là, figuraient bien l'affirmation d'une identité forte de l'Économie Sociale et Solidaire et du potentiel transformateur des femmes rendu plus visible par notre projet commun.

La deuxième rencontre sur la globalisation de la solidarité sous le slogan « résister et construire » à Québec en 2001 avait sonné l'alerte sur l'articulation de l'économie solidaire avec le développement local, avec la coopération internationale, avec les politiques publiques et enfin avec la création de savoirs.

Aussi, pour rendre possible le réseautage international, en décembre 2002, la commission internationale de liaison a installé le RIPESS comme un levier pour promouvoir un partenariat des acteurs de l'économie sociale et solidaire et faciliter l'apprentissage et le partage des connaissances.

La dynamique Lima/Québec/Dakar s'est progressivement formalisée via un réseau structuré. Au travers des rencontres continentales préparatoires à celle de Dakar, d'un réseautage international et d'une présence du RIPESS dans le forum social mondial, le RIPESS se veut un lieu attrayant de convergence visant à bâtir des ponts entre les initiatives de solidarité pour le développement de divers continents. C'est une initiative de construction d'une vision, de programmes et de pratiques de promotion dans la perspective de création d'un modèle de développement par l'économiste solidaire internationale. Cette dernière tente d'unir les forces démocratiques diversifiées intéressées par le développement durable à la fois dans les pays pauvres comme dans le monde développé, au Sud comme au Nord, à l'Ouest comme à l'Est.

Comme son nom l'indique, le RIPESS s'organise en mode réseau plutôt qu'en association classique. Il privilégie la convergence des entités d'économie sociale et solidaire par l'entretien et le développement des liens transversaux, l'animation et le dialogue à partir de structures minimales souples, et il s'édifie selon un processus décisionnel collégial, démocratique et participatif.

La rencontre de Dakar 2005 aura permis tout à la fois de partager nos expériences et visions alternatives pour un pluralisme économique et un processus de création de richesse soutenu au sein des acteurs populaires des différents peuples.

Aussi, figure sur notre agenda, l'émergence de priorités continentales en vue d'un programme de promotion de l'économie sociale et solidaire bien articulée des différentes régions du monde.

Enfin, il nous a été donné d'élaborer les instruments permanents de réseautage. Et dans ce cadre, Dakar 2005 a été une étape dans la construction de notre réseau, le RIPESS.

2.2 Le contexte international de l'économie sociale et solidaire

Notre époque est celle des mutations rapides, expression de sociétés en mouvement. Le rapport mondial sur le développement en 2005 réalisé par le PNUD est sans équivoque : les inégalités structurelles sont trop pesantes et surtout inacceptables et continuent à annihiler les velléités d'un réel développement.

Les modèles prescriptifs se sont révélés inefficaces et l'analyse des Nations unies est tout à fait explicite : ce sont les politiques publiques qui fabriquent la pauvreté massive. Mais les peuples n'ont pas baissé les bras. Les sociétés bougent. Les communautés sont devenues entrepreneuriales. Mais cet élan doit être accompagné. La série de rencontres de globalisation de la solidarité participe de cet effort de décloisonnement des innovations et de construction collective d'alternatives. Mais il faut prendre conscience que le développement économique ne se fait pas en dehors des identités culturelles et encore moins en faisant l'impasse sur les inégalités.

Les innovations émergent le plus souvent du local sur les espaces du développement des territoires et des nations, mais elles se généralisent à celles plus englobantes d'où la nécessité de leurs articulations aux politiques publiques. Voilà une raison suffisante pour œuvrer à la co-production des politiques publiques ; coproduction qui doit s'inscrire dans le changement de modèle de développement. C'est dans ce contexte

qu'il faudra comprendre et analyser toute la portée de l'économie sociale et solidaire.

2.3 L'État Social constitue une perspective !

Nous sommes conscients que la tâche est immense, mais les ressorts de nos actions peuvent être décuplés. Par rapport au développement social, les acteurs sont trop souvent sous l'influence d'une rigidité conceptuelle, juridique, administrative qui met des œillères aux perspectives de développement.

Le risque qui s'ensuit est celui du désenchantement. L'enjeu devient celui du dégagement du potentiel des pratiques portées par les populations pour augmenter la portée de leur influence sur la construction d'un État social. Les pratiques des acteurs de terrain révèlent qu'au-delà des besoins immédiats des populations, elles ont comme valeur ajoutée une lecture renouvelée du modèle de développement, de nouvelles formes de solidarité sociale, l'initiation au fonctionnement démocratique.

L'analyse des pratiques communautaires montre que la cohabitation active entre les mouvements sociaux, le développement local et l'entrepreneuriat collectif est un facteur essentiel impulsant une direction souhaitable au développement des politiques publiques empreintes d'équité.

Cette cohabitation active qu'elle soit aménagée au niveau local, régional ou national exige de prendre en compte les rapports intergénérationnels, les différences entre les sexes et les sensibilités culturelles. L'État social a alors plus de chance de se construire sur des assises en lien avec un processus de réponse aux besoins et intérêts des populations plutôt que sur des croyances néolibérales érigées en modèles.

L'analyse des pratiques portées par les populations fait la démonstration, qu'autant au Sud qu'au Nord, ces pratiques recèlent des potentialités directement associées à la construction ou un renouvellement d'un État social.

3. La promotion de l'économie sociale et solidaire : une vision québécoise par Yves Vaillancourt⁴⁹

3.1 Une réussite pour le Sénégal et l'Afrique!

Dans cette plénière qui porte sur la « dynamique intercontinentale autour de la promotion de l'économie sociale et solidaire », je crois comprendre que j'ai l'honneur de parler au nom du continent nord-américain. Mais comme je me sens près de la délégation québécoise d'une centaine de personnes qui participe à cette rencontre et qu'en ce début de la rencontre, je connais mal les cinq Américains et la trentaine de Canadiens non québécois qui y participent, je pense devoir dire modestement que les propos que je vais livrer se rapprocheront davantage d'un point de vue québécois que d'un point de vue nord-américain.

En tant que Québécois, d'entrée de jeu, ce que j'ai le goût de dire, c'est que depuis l'ouverture de la troisième Rencontre internationale ce matin, avec le nombre impressionnant de participants et participantes inscrits, avec la diversité des pays et des continents représentés, avec la qualité de la logistique et du site de la conférence, avec la richesse des propos tenus depuis le début, nous réalisons tous ensemble que cette rencontre internationale et intercontinentale sera un immense succès. Nous réalisons que le RIPESS, les Sénégalais, les Africains de l'Ouest ont relevé un immense défi organisationnel, scientifique et politique, soit celui d'organiser et de tenir cette conférence en respectant les principes et les objectifs qu'elle s'est donnés depuis la Première rencontre de Lima en 1997 et de la Deuxième rencontre de Québec en 2001. Pour cette raison, je m'empresse, au nom de la délégation québécoise, de féliciter chaleureusement le RIPESS, les Sénégalais et les Africains de l'Ouest qui, avec l'appui et la collaboration de leurs partenaires des autres pays et continents, ont travaillé très fort depuis 2001 et plus particulièrement au cours des derniers mois pour réussir la difficile course à obstacles que représente la préparation d'une telle rencontre dans un pays du Sud en particulier.

Pour nous Québécois, le principe de l'alternance Nord/Sud, dans la tradition de ces rencontres internationales et intercontinentales, représente quelque chose de très important et nous y avons cru de façon conséquente depuis longtemps. Nous y avons cru en dépit du scepticisme qui prévalait à l'occasion dans certains pays du Nord.

⁴⁹ Ce texte est basé sur la Conférence présentée par l'auteur à la plénière de la Troisième rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité à Dakar, le 22 novembre 2005.

3.2 La composition de la délégation québécoise

Certaines personnes présentes à cette Troisième rencontre pourraient s'étonner devant le fait que la délégation québécoise comprend une centaine de personnes. L'explication de ce fait n'est pourtant pas difficile à fournir et à comprendre. C'est justement parce qu'un certain nombre de nos leaders, réunis entre autres à l'intérieur du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), ont misé depuis le lendemain de Québec 2001 sur le pari que la Troisième rencontre internationale de DAKAR 2005 constituait un rendez-vous possible, nécessaire et important pour la consolidation et la promotion intercontinentale de l'économie sociale et solidaire et qu'il valait la peine de se mobiliser et de s'organiser pour s'y préparer et y participer avec le meilleur de nos ressources et de nos effectifs. C'est ce que nous avons fait au cours des quatre dernières années avec les encouragements et l'encadrement du GESQ. C'est la raison pour laquelle nous avons tenu plusieurs rencontres préparatoires qui ont culminé avec la tenue d'une université d'été sur l'internationalisation de l'économie sociale et solidaire qui a réuni et formé 200 participants à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) en juin 2005. En outre, tout au long de nos démarches préparatoires, nous avons eu le souci de travailler en étroite concertation avec le RIPESS en misant sur sa pertinence, sa légitimité et ses capacités organisationnelles.

À ce moment-ci, j'aimerais vous dire un mot sur la composition de notre délégation québécoise qui, me semble-t-il, est intéressante non seulement sur le plan du nombre, mais surtout sur le plan de la diversité et de la complémentarité de ses composantes. Qui sommes-nous? Quels sont nos lieux d'ancrage? Quels réseaux reliés à l'économie sociale et solidaire (ÉSS) représentons-nous? Pour répondre à ces questions, il est possible d'identifier **sept composantes**. En effet, notre délégation comprend :

1. **Des représentants d'entreprises et d'organismes qui pratiquent au quotidien l'ÉSS** (marchande et non marchande). Ces praticiens et praticiennes de l'ÉSS proviennent d'une diversité de lieux et de secteurs. On les retrouve dans les finances solidaires, dans les caisses d'épargne et de crédit, dans la production agricole, dans le micro-crédit, dans les entreprises d'environnement et de recyclage, dans le logement social, dans la sécurité alimentaire, dans les pratiques d'insertion en emploi, dans les services de proximité, dans les organismes de loisirs et de tourisme social, dans les services sociosanitaires, dans le développement local et régional, dans les corporations de développement économique communautaire, dans les activités culturelles, etc.

2. **Des représentants des grands regroupements québécois d'entreprises et d'organismes de l'ÉSS** dont le Chantier de l'économie sociale et le Conseil de la coopération du Québec (CCQ).
3. **Des représentants d'organismes publics qui sur les plans local, régional, sectoriel et national accompagnent et soutiennent au quotidien l'ÉSS.** Je fais référence ici à des représentants de pouvoirs municipaux, de direction de santé publique, de Centres de santé et de services sociaux (CSSS), de Centres locaux de développement (CLD) et de certains ministères et autres organismes gouvernementaux québécois et canadiens, etc.
4. **Des représentants de mouvements sociaux qui jouent le rôle d'alliés de l'ÉSS** et qui proviennent en particulier du mouvement syndical, du mouvement des femmes, du mouvement écologique, etc.
5. **Des représentants d'organismes de coopération internationale (OCI) québécois et canadiens qui, depuis cinq ans notamment, ont joué le rôle d'alliés naturels de l'ÉSS québécoise et ont inscrit l'ÉSS dans la programmation de leurs activités Nord/Sud.** Je me réfère en particulier à des OCI comme le CECI (Centre d'étude et de coopération internationale), Développement et Paix, Oxfam-Québec, SUCO, l'AQOCI etc. Au passage il faut souligner que plusieurs OCI québécois ont réussi ces dernières années à effectuer un virage novateur en faisant une alliance stratégique avec les initiatives d'ÉSS qui se déploient tant au Nord (au Québec et au Canada) qu'au Sud dans les pays où ils ont des projets et activités de coopération. C'est ce qui explique que les acteurs de la coopération internationale et les acteurs de l'ÉSS travaillent de plus en plus souvent ensemble au Québec depuis quelques années alors qu'anciennement ils vivaient dans des univers séparés. Cela est un pas de plus tant pour l'ÉSS que pour la coopération internationale.
6. **Des représentants des milieux de l'éducation universitaire et post-secondaire qui ont développé des programmes de formation et de recherche qui se situent en alliance forte avec l'essor et la consolidation des pratiques et organismes d'ÉSS dans leur milieu.** À cet égard, il est intéressant de mentionner que notre délégation comprend des professeurs, des chercheurs, des étudiants qui sont partie prenante d'équipes et de programmes de formation et de recherche qui, depuis quelques années, font une jonction partenariale avec des acteurs de

l'ÉSS tant au Québec que dans des pays du Sud⁵⁰. J'ajoute que la présence d'un recteur d'université québécoise dans notre délégation représente un symbole significatif à l'effet que les ressources des milieux universitaires et collégiaux ont la responsabilité de s'engager avec les institutions qu'ils représentent dans la promotion de l'ÉSS chez nous et ailleurs.

- 7. Des représentants d'associations et d'institutions québécoises reliés aux communautés culturelles et autochtones.** À cet égard, il est important de mentionner la présence dans notre délégation de Québécois d'origine haïtienne qui accompagnent une délégation haïtienne de l'intérieur comprenant trois personnes, ce qui représente un geste de solidarité qui fait du sens dans la société québécoise. En effet, au Québec, il y a pas moins de 120 000 Québécois d'origine haïtienne qui demeurent souvent préoccupés par la relance du développement dans leur pays d'origine et, du même coup contribuent à sensibiliser l'ensemble des Québécois vis-à-vis les terribles problèmes de sous-développement qui continuent d'affliger Haïti. Il importe enfin de mentionner aussi la présence dans notre délégation des deux représentantes du réseau des centres d'amitié autochtones au Québec qui font l'hypothèse que l'ÉSS pourrait devenir un point d'appui pour le développement de leurs communautés aux prises avec d'immenses défis socio-économiques et sociopolitiques.

3.3 Quelques acquis liés à notre façon de promouvoir l'ÉSS au Québec

L'histoire de l'ÉSS a commencé il y a plus d'un siècle au Québec. Elle a connu des avancées considérables au cours des dix dernières années. Ces avancées ne se sont pourtant pas déployées de manière rectiligne. Elles ne se sont pas faites sans tiraillements, ni sans « chicanes de famille ». Certes, l'ÉSS a connu chez nous des « success stories ». Mais, nous ne devrions pas avoir peur de le dire, qu'elle a connu aussi des épisodes moins glorieux, des moments de difficultés et, à l'occasion, des échecs. Évidemment, dans les bilans que nous dressons officiellement, nous n'aimons pas toujours nous attarder sur nos difficultés. Nous avons plus de facilité à tirer des enseignements de nos réussites que de nos ratés.

Ceci étant dit, je n'ai quand même pas l'intention d'utiliser mon temps d'intervention en plénière pour m'attarder sur les difficultés et les « mauvais coups » de l'histoire récente de l'ÉSS au Québec. Toutefois,

⁵⁰ Nous pensons notamment au Réseau international de recherche Création de richesses en contexte de précarité (CRCP) qui tenait un colloque à Dakar les 17 et 18 novembre 2005 ayant pour titre: État social. Construction au Sud, renouvellement au Nord : utopie mobilisatrice ? Pour en savoir plus, voir le site Internet du Réseau à l'adresse suivante: <http://www.uqo.ca/ries2001/creation/richeesse.html>

au moment où je m'apprête à rappeler quelques caractéristiques positives de notre façon de travailler à la promotion de l'ÉSS au Québec, il m'apparaissait important de mentionner avec honnêteté que les immenses pas en avant que nous avons connus ces dernières années ne s'apparentent pas à un parcours euphorique et sans faute qui nous aurait tenu à l'abri des obstacles et des reculs.

Avec cette mise en contexte réaliste, je puis mentionner **cinq facteurs** qui ont contribué à l'essor de l'ÉSS au Québec ces dix dernières années et qui sont susceptibles d'intéresser les personnes et les réseaux qui s'intéressent à la promotion de l'ÉSS dans d'autres pays et continents.

1. La promotion de l'ÉSS chez nous est d'abord **la préoccupation au quotidien d'entrepreneurs socio-économiques qui, avec inventivité, compétence et ténacité, ont développé et fait avancer des projets viables et novateurs d'ÉSS sur le terrain et continuent de le faire chaque jour.**
2. La promotion de l'ÉSS chez nous a été rendue possible et dynamisée de par le fait qu'elle a pu bénéficier de **la reconnaissance et de l'appui de composantes significatives d'un certain nombre de mouvements sociaux anciens et nouveaux**, notamment du mouvement syndical, du mouvement des femmes, du mouvement écologique, d'associations de jeunes etc. Certes, en précisant que l'appui des mouvements sociaux est le propre de **composantes** des mouvements sociaux, j'attire l'attention sur le fait que ces mouvements sociaux ne sont pas des réalités homogènes. Au contraire, ils sont traversés par différentes composantes et sensibilités, ce qui explique que certaines d'entre elles ont des connivences avec l'ÉSS, tandis que d'autres éprouvent des réticences et même parfois des oppositions. Cela veut dire qu'il y a des débats internes importants qui continuent dans les mouvements sociaux québécois concernant l'appui à donner ou à refuser concernant la promotion de l'ÉSS. Aux yeux de certains, cette ambivalence des mouvements sociaux concernant la position à tenir face au développement de l'ÉSS peut être interprétée comme étant un facteur négatif. Mais aux yeux d'autres analystes dont nous sommes, elle demeure un facteur positif qui ressort nettement lorsque l'on compare la position des mouvements sociaux face à l'ÉSS au Québec avec celle que l'on retrouve dans le reste du Canada. En effet, dans le reste du Canada, la position des mouvements sociaux, du moins jusqu'à tout récemment, s'apparente davantage à une position d'indifférence, de non-compréhension et de non-appui. En somme, les débats internes concernant l'ÉSS dans les mouvements sociaux québécois révèlent qu'une partie des mouvements sociaux s'emploie déjà à cultiver des alliances positives avec l'ÉSS et que les promoteurs de l'ÉSS ont un travail de discussion et de persuasion

à poursuivre pour obtenir la reconnaissance et l'appui bien sentis de franges plus larges des mouvements sociaux.

3. La promotion de l'ÉSS au Québec a marqué des points importants au cours des dix dernières années grâce à **l'obtention de la reconnaissance et de l'appui des pouvoirs publics**, du moins de certains pouvoirs publics oeuvrant au sein de l'État du Québec, dans des organismes publics agissant au plan régional ou au plan local, par exemple dans certaines instances municipales. Ces appuis ne sont pas venus à la manière de cadeaux spontanément octroyés d'en haut. Ils ont été obtenus à partir de revendications et de luttes venant d'en bas. Ils sont demeurés timides et réversibles au gré des changements de garde dans les appareils publics et les gouvernements. Malgré sa fragilité et sa réversibilité, la reconnaissance politique de l'ÉSS en provenance des pouvoirs et des politiques publiques a contribué à l'essor d'une prise de conscience chez les acteurs et alliés de l'ÉSS dans la société civile. Cette prise de conscience est à l'effet que, pour s'épanouir vraiment dans l'économie et la société, les initiatives de l'ÉSS ont besoin de l'action de décideurs publics qui élargissent leur manière de voir et de faire en faisant éclater les cadres d'analyse binaires centrés uniquement sur le couple public/privé ou État/marché. C'est ce que nous appelons une approche d'économie plurielle capable de reconnaître l'apport du pôle de l'ÉSS à l'essor d'un nouveau modèle de développement.
4. La promotion de l'ÉSS au Québec, ces dix dernières années, a été soutenue par les contributions de **la formule originale de la recherche partenariale** dans le domaine de l'ÉSS. Il s'agit là d'une façon de travailler à la production et au transfert des connaissances qui mise sur une alliance partenariale et symétrique entre des chercheurs provenant des milieux académiques et des acteurs socioéconomiques provenant de la communauté environnante. Dans ce domaine de la recherche partenariale, il est possible de dire que le Québec et le Canada détiennent une expertise de coproduction et de codiffusion des connaissances qui aurait avantage à être mieux connue et utilisée dans d'autres pays, notamment dans les pays du Sud. Dans nos échanges avec nos semblables dans d'autres pays, nous avons remarqué que cette innovation suscitait beaucoup d'intérêt.
5. La promotion de l'ÉSS au Québec, enfin, a été grandement aidée et enrichie grâce à **la qualité et à la diversité de nos réseautages avec des acteurs et des chercheurs inscrits dans diverses mouvances d'ÉSS dans d'autres pays du Nord et du Sud**. À cet égard, il ne fait pas de doute que l'implication forte d'un nombre significatif de Québécoises et de Québécois dans la Première

rencontre internationale de Lima en 1997, de la Deuxième rencontre de Québec en 2001 et dans cette Troisième rencontre internationale de Dakar en 2005 nous a beaucoup enrichis et dynamisés. Sur ce plan, nous sommes particulièrement redevables aux apports combinés du GESQ et du RIPESS qui interviennent, à l'intérieur du Québec et dans les échanges intercontinentaux, non pas à la manière d'avant-gardes hiérarchiques désireuses d'imposer aux diverses composantes de l'ÉSS une quelconque « ligne juste » sur l'ÉSS, mais à la manière de **carrefours de réseaux** préoccupés d'animer des échanges et des partages d'expériences entre une diversité de réseaux encouragés à conserver leur marge d'initiatives autonomes tout en coopérant à la construction d'un héritage commun.

3.4 Conclusion : les défis du RIPESS

À partir des idées que je viens de partager concernant notre expérience de la promotion de l'ÉSS au Québec, j'aimerais conclure tout simplement en disant que, scruté à partir de la fenêtre de l'expérience québécoise, le nom du RIPESS nous apparaît à la fois pertinent, exigeant et prometteur pour l'avenir : Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire.

- Le RIPESS est un **réseau**. Se définir et se comporter comme un réseau, c'est refuser de se présenter et d'agir comme une sorte de parti unique ou d'organisation d'avant-garde qui aurait la prétention de représenter et de guider l'ensemble des initiatives d'ÉSS dans tous les continents et tous les pays. Au contraire, le RIPESS est né en raison de la demande d'une diversité de réseaux ancrés dans une diversité de continents et de pays du Nord et du Sud et, en retour, il doit se développer en demeurant en soutien et en accompagnateur de ces divers réseaux. Ainsi, le RIPESS est appelé à jouer le rôle de réseau ou carrefours de réseaux, c'est-à-dire d'un réseau dédié à la promotion de la coopération inter-réseaux dans le domaine de l'ÉSS.
- Le RIPESS est un réseau **intercontinental**. Pour nous Québécois, se définir comme un réseau intercontinental, c'est différent d'une autre option qui consisterait à se définir comme un réseau international. L'enjeu ici, c'est de réussir le développement d'un RIPESS qui, en continuité avec la rencontre de Lima en 1997, se préoccupe constamment d'aménager un équilibre entre la participation des acteurs de l'ÉSS provenant des sociétés du Sud et celle des acteurs de l'ÉSS provenant des sociétés du Nord. Dans un réseau qui se définirait d'abord comme international, il serait facile d'organiser des rendez-vous internationaux dans lesquels les délégations du Sud ne

feraient pas longtemps le poids face aux délégations du Nord. Par contre, dans la perspective d'un réseau intercontinental, il devient vite impératif de travailler d'une manière qui favorise la promotion de l'ÉSS dans cinq continents dont trois du Sud, soit l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie, et deux du Nord, soit l'Europe et l'Amérique du Nord. Dans ce contexte, le principe de l'alternance Sud/Nord qui a permis d'avoir la Première rencontre au Sud (à Lima), la Deuxième rencontre au Nord (à Québec) et la Troisième rencontre au Sud (Dakar) représente un acquis à conserver si nous tenons à ce que notre réseau demeure authentiquement intercontinental. La Troisième rencontre de Dakar 2005, en ayant permis la participation de plusieurs centaines d'Africains et d'Africaines insérés dans des pratiques d'ÉSS dans nombre de pays de ce continent du Sud, nous offre une opportunité unique de mieux comprendre et apprécier le potentiel de richesse rattaché à la dynamique intercontinentale. La faible présence des représentants de l'ÉSS provenant du continent asiatique nous invite d'autre part à prendre la mesure de l'immense effort à déployer en direction des pays de ce continent pour élargir et consolider le RIPESS dans les années à venir.

- Le RIPESS est un réseau intercontinental **de promotion de l'économie sociale et solidaire**. En définissant sa mission d'abord en termes de promotion de l'ÉSS, le RIPESS, à mes yeux, fait œuvre pédagogique d'une manière fort constructive. En complicité avec l'expression « résister et construire » qui avait constitué le fil conducteur des délibérations de la Deuxième rencontre de Québec 2001, le RIPESS évite de se cantonner dans une définition de lui-même qui serait d'abord négative en mettant l'accent principalement sur la dénonciation de la mondialisation néolibérale. Au contraire, le RIPESS a fait le choix de se définir comme étant d'abord une mouvance intercontinentale engagée dans la construction d'une mondialisation alternative. En somme, le RIPESS se commet en tant que démarche de mobilisation et de concertation clairement inscrite dans les pratiques et les projets d'altermondialisation. Ce choix n'est pas anodin et facile dans une conjoncture internationale marquée par le fait que les forces progressistes intéressées aux débats sur la coopération Nord/Sud emploient de plus en plus fréquemment l'étiquette altermondialisation pour se définir mais, dans les faits, éprouvent souvent de la difficulté à passer de la dénonciation à la construction, c'est-à-dire de l'antimondialisation à l'altermondialisation. En somme, en orientant son travail intercontinental en direction de l'objectif de soutenir la promotion de l'ÉSS, le RIPESS et les multiples réseaux continentaux, nationaux, sectoriels et locaux qui s'y rattachent veulent contribuer modestement, avec d'autres réseaux et regroupements intercontinentaux, à l'émergence et au renforcement

d'un nouveau modèle de développement dans lequel l'ÉSS sera davantage reconnue et soutenue par la société civile et les décideurs publics.

ENCART II: DÉCLARATION DE DAKAR 2005

À la suite de Lima (1997) et Québec (2001), l'Afrique a accueilli la troisième Rencontre sur la globalisation de la solidarité du 22 au 26 novembre 2005 à Dakar au Sénégal. Les délibérations de la Rencontre ont permis d'énoncer les axes de mobilisation et d'engagements qui sont regroupés dans la déclaration de Dakar 2005, présentée dans cette partie. Auparavant, nous vous proposons un petit historique de la démarche.

De Lima à Québec et Dakar

Mars 1997 :

Une **Conférence internationale sur "L'économie sociale au Nord et au Sud"** se tient à Ostende (Belgique). Elle est organisée par l'Université de Liège et l'Université de Louvain en collaboration avec les réseaux belges d'économie sociale. Cette conférence aura permis d'identifier les principaux chantiers et enjeux de l'économie sociale dans une perspective Nord-Sud.

Juillet 1997 :

Un premier **Symposium international sur la globalisation de la solidarité** réunit plus de deux cents personnes de trente-deux pays à Lima (Pérou) à l'initiative du Grupo Red de Economia Solidaria del Perú (GRESA). Cette rencontre aura permis d'établir que dans un monde où la logique de marché est dominante, il faut travailler à la mise en œuvre des conditions favorisant des échanges internationaux qui pourront s'exprimer sous le mode d'une véritable coopération internationale solidaire entre partenaires du Nord et du Sud. La rencontre aura également conclu à la nécessité de se réseauter à l'échelle internationale pour réaliser de tels objectifs.

Octobre 2001 :

Une deuxième **Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité** se tient à Québec sur le thème "L'économie sociale et solidaire : une perspective Nord-Sud" et réunit plus de 400 personnes de 37 pays (dont 25 du Sud). Objectif : montrer et supporter l'émergence de nouvelles pratiques d'économie sociale et solidaire et contribuer au développement d'alternatives aux stratégies néolibérales de gestion de la mondialisation. Elle donnera lieu à la production d'un document sur la conjoncture internationale «Résister et construire», lequel fera l'objet d'un débat collectif à cette occasion. La Rencontre de Québec est aussi marquée par la volonté d'affirmer le caractère pluriel de l'économie sociale et solidaire enracinée dans des réalités et des cultures diverses. La plénière de clôture décide de la tenue d'une troisième rencontre internationale à Dakar en 2005 selon le principe de l'alternance Nord-Sud et met en place une Commission internationale de liaison constituée de délégations continentales responsables de faire circuler l'information et de mettre en relation les divers réseaux en vue de la troisième Rencontre.

Décembre 2002:

Une première rencontre de la **Commission internationale de liaison (CIL)** se tient à Dakar au Sénégal en décembre 2002. L'objectif est de mettre en œuvre le mandat de Québec 2001 : préparer la participation aux échanges de la troisième rencontre internationale à Dakar en 2005. C'est à cette occasion qu'il est convenu de désigner la dynamique Lima-Québec-Dakar sous le nom de **Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS)**.

Septembre 2003 :

Une **Conférence internationale "Le Sud... et le Nord dans la mondialisation. Quelles alternatives?"** est organisée à Gatineau (Québec). Il s'agit d'une activité conjointe du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), initiateur de la Rencontre internationale de Québec (octobre

2001), du Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS) né dans la foulée de Québec 2001 et Lima 1997 et de la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC). Située à mi-chemin entre la rencontre de Québec 2001 et celle de Dakar 2005, la Conférence a été un moment de réflexion entre réseaux québécois d'économie sociale (OCI, groupes de femmes, organisations syndicales, coopératives, groupes de jeunes engagés dans la coopération internationale...) et des représentants en provenance d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe engagés dans des démarches similaires. Elle a permis de consolider les décisions prises à Québec en 2001 et a également confirmé la pertinence de Dakar 2005.

Novembre 2005:

Une **troisième Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité** est prévue à Dakar au Sénégal. Les objectifs : capitaliser et construire une vision pour traduire l'espoir de changement en axes concrets ancrés dans le vécu des acteurs issus des peuples du Nord et du Sud. Faire des diversités interculturelles un levier de développement économique et social. Donner une perspective politique au projet d'économie sociale et solidaire. Cette rencontre a réuni plus de 1 200 participants en provenance de 63 pays. Voici la déclaration de Dakar.

DÉCLARATION DE DAKAR : « RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES PEUPLES »

Nous nous mobiliserons pour :

1. Continuer les activités de promotion de l'Économie Sociale et Solidaire dans une perspective de développement durable; augmenter son impact politique à l'occasion des différentes rencontres du Forum Social Mondial et auprès des instances multilatérales et continentales, ainsi que des organisations internationales telles que la Banque Mondiale, le FMI, l'OMC, l'OIT et l'ONU et obtenir des réformes fondamentales des institutions de Bretton Woods.
2. Systématiser la diffusion de l'information par les nouvelles technologies de l'information et de la communication mais aussi par la voie des radios locales ; identifier les leaders locaux qui adhèrent aux concepts dans tous les collèges d'élus, d'associations, d'universités, d'entreprises, et leur donner les moyens de se réseauter ; démultiplier au retour, chacun dans ses réseaux, les avancées de Dakar 2005 et poursuivre activement le plaidoyer pour influencer les Gouvernements de tous les pays du monde.
3. Demeurer politiquement vigilant pour empêcher les tentatives de récupération des années de luttes par les firmes multinationales. Le RIPESS soutient que la satisfaction des droits humains fondamentaux des peuples (politiques, civils, économiques, sociaux et culturels) doit être la finalité de l'activité économique.
4. Enrichir ses champs d'intérêt et ses méthodes d'approches à travers l'identification des priorités continentales et l'approfondissement de certains thèmes tels que la parité des femmes, la dette internationale, la famine au Sahel, l'entrepreneuriat social et les nouvelles dynamiques coopératives, la place des jeunes, appuyer les initiatives des migrants, l'apport de la culture, l'agriculture équitable et le tourisme social et solidaire.
5. Développer des finances éthiques et solidaires à tous les niveaux, de partager les outils innovateurs de gestion y compris l'information, promouvoir le renforcement de monnaies sociales.

6. Impulser des alternatives populaires au modèle de développement privé et étatique ; défendre l'accès à l'eau et freiner la privatisation dans le cadre de la défense des droits humains, notamment les droits économiques, sociaux et culturels ; développer à partir du niveau local des systèmes d'intégration et d'articulation des finances solidaires, de la production responsable, de la consommation éthique, des services de proximité et de partage des savoirs ; faire toute sa place à la contribution des femmes, des jeunes, des personnes handicapées et des groupes minoritaires dans le renouvellement des modèles de développement ; promouvoir l'alliance entre les acteurs concernés de l'Économie Sociale et Solidaire.
7. Promouvoir le commerce équitable à toutes les échelles par **(a)** l'accès à des produits diversifiés de qualité, en quantité suffisante et à des prix raisonnables, **(b)** la mise sur pied de certifications alternatives (par exemple des régions des pays du sud), **(c)** la mise en place de systèmes de garantie adaptés aux réalités des pays producteurs et consommateurs (par exemple dans les pays du sud), **(d)** la mise en place de nouveaux partenariats socio-économiques permettant d'accroître ou de diversifier les filières de production ou les services proposés.
8. Inciter à l'annulation de la dette du tiers monde en particulier dans ce qu'elle a d'illégitime et d'odieux, **(b)** développer des stratégies intermédiaires telles que les audits citoyens, la remise en question du programme du FMI appelé « Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) », **(c)** un processus d'arbitrage juste et transparent de la dette sur la base d'un code financier international, **(d)** des mécanismes de réduction de la dette en faveur de l'investissement social, avec la participation de la société civile dans la conception, la gestion et la surveillance du processus, **(e)** donner la priorité au paiement de la dette sociale et environnementale par rapport à la dette externe financière des pays.
9. Développer un partenariat pour un développement durable entre décideurs politiques et société civile pour la co-production de politiques publiques. Dans ce cadre, il faut tenir compte d'une bonne culture de dialogue et de co-responsabilité dans la conception, l'articulation et l'application de politiques publiques en faveur d'un système intégré d'Économie Sociale et Solidaire. Il importe de veiller à la bonne application de la fonction régulatrice de l'État, de promouvoir une véritable responsabilité sociale des acteurs économiques et d'impulser des politiques publiques à articuler le local au national et à l'international. Une attention doit être accordée de plus en plus à la protection sociale des personnes en situation de vulnérabilité, (femmes, enfants, handicapés personnes âgées etc.). Encourager les autorités publiques à l'intercommunalité et à s'organiser à tous les niveaux en réseau pour mieux affirmer l'Économie Sociale et Solidaire dans l'espace institutionnel.
10. Poursuivre à l'avenir les initiatives initiées à Dakar de villages du commerce équitable pour favoriser une dynamique de partenariat et d'échange avec participants et participantes ainsi qu'une marche populaire dans les centres-villes afin de rendre l'Économie Sociale et Solidaire plus visible.
11. Reconnaître l'apport fondamental des femmes à la vie collective et développer vigoureusement leur droit à une participation en parité à tous les niveaux décisionnels (économique, social et politique) ainsi que la reconnaissance de toutes les formes de travail qu'elles accomplissent.. Le RIPESS fait sien les propositions formulées par le caucus des femmes afin d'atteindre la parité en son sein : une représentation égalitaire par continent, une représentation égalitaire dans tous les niveaux de la structure (comités, groupes de travail, panels, conférences, etc.), le maintien du caucus femmes, la mise en place d'un comité de veille stratégique composé de femmes et des moyens permettant aux femmes du sud d'y participer.
12. Reconnaître la place des jeunes dans l'Économie Sociale et Solidaire et mettre en place les moyens nécessaires pour leur permettre une participation à part entière, car ils représentent l'avenir. Examiner la proposition de constitution d'un réseau intercontinental «jeunes et ESS».

13. Œuvrer pour la mobilisation des organisations paysannes et des autres organisations de la société civile des pays du Nord comme des pays du Sud face aux risques liés à la négociation à l'OMC et les inciter à défendre et à exercer le principe de souveraineté alimentaire régionale en soutenant (a) la sécurité alimentaire pour toutes et tous, (b) le droit à un prix équitable pour les produits agricoles, (c) le modèle de l'agriculture familiale, (d) le droit pour tous les pays de gérer leur marché intérieur, (e) le droit des pays à protéger leur territoire et leurs ressources.

Nous nous engageons à

1. Mieux répondre aux aspirations des acteurs et partenaires en construisant un processus ouvert et démocratique de gouvernance concernant les questions d'appartenance, de prise de décision et d'organisation ; le renforcement du réseau dans lequel se reconnaîtra l'ensemble des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire.
2. Appuyer le renforcement des réseaux d'Économie Sociale et Solidaire dans tous les continents pour augmenter leur impact politique dans l'approfondissement du dialogue entre les acteurs de l'État et la société civile pour la coproduction de politiques publiques en faveur du développement de l'Économie Sociale et Solidaire.
3. Innover dans les approches et l'organisation des marchés de solidarité au niveau local, les codifier afin de rendre explicites les possibilités existant pour concrétiser cette solidarité entre acteurs d'un territoire et travailler activement au renouvellement des liens entre consommateurs urbains et producteurs ruraux dans le sens de l'équité.
4. Faire de l'éducation notamment de l'éducation non formelle un support pour la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire.
5. Appuyer l'organisation de la 4^{ème} Rencontre en Belgique en 2007, date anniversaire du démarrage du Processus en 1997, conformément au principe d'alternance nord-sud. Cette rencontre permettrait une meilleure reconnaissance des dynamiques des acteurs par l'Union Européenne et par l'ensemble des pays du Conseil de l'Europe, ce qui favorisera l'élargissement aux pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO).

Les défis sont nombreux, des difficultés seront à surmonter, mais nous quittons la rencontre avec la ferme conviction d'être sur la voie permettant de « renforcer le pouvoir d'agir des peuples ».

BIBLIOGRAPHIE DE RÉFÉRENCES

Des ouvrages (ou cahiers) classés par thèmes

1. Économie sociale en général

DEMOUSTIER, D. (2001). *L'économie sociale et solidaire. S'associer pour entreprendre autrement*. Alternatives économiques/Syros, Paris.

DEMOUSTIER, D. (2004). *Économie sociale et développement local*. Colloque France-Québec, L'Harmattan.

FAVREAU, L. (2005). *Qu'est-ce que l'économie sociale ? Synthèse introductive*. Cahiers de la CRDC, série recherche, Université du Québec en Outaouais, Gatineau, 41 pages

COMEAU, Y. (2001). *Essai de typologie des entreprises de l'économie sociale et solidaire*. Cahiers du CRISES, série Études Théoriques, UQAM, Montréal, 23 pages

LÉVESQUE, B. (2002). *Les entreprises d'économie sociale, plus porteuses d'innovations sociales que les autres ?* Cahiers du CRISES, série Études Théoriques, UQAM, Montréal.

2. Économie sociale et solidaire au Québec

FAVREAU, L. et Benoît LÉVESQUE (1999). *Développement économique communautaire, économie sociale et intervention*, Presses de l'Université du Québec, Collection Pratiques et politiques sociales, Sillery, 230 pages.

COMEAU, Yvan, Louis Favreau, Benoît Lévesque et Marguerite Mendell (2001). *Emploi, économie sociale et développement local. Les nouvelles filières*. Presses de l'Université du Québec, Collection Pratiques et politiques sociales et économiques

FAVREAU, L. (2003). *Économie sociale et développement local au Québec (1990-2000) : innovation et institutionnalisation des initiatives locales de création de richesse*. Cahiers de la CRDC, Université du Québec en Outaouais, Gatineau.

FAVREAU, L. (2005). *Les regroupements nationaux d'économie sociale au Québec : essai d'analyse politique*. Cahiers de la CRDC, série recherche, Université du Québec en Outaouais, Gatineau.

FRÉCHETTE, L. (2000). *Entraide et services de proximité : l'expérience des cuisines collectives*. Presses de l'Université du Québec, Pratiques et politiques sociales, Sainte-Foy, 185 pages.

3. Économie sociale et solidaire et solidarité internationale (perspective Nord-Sud)

FAVREAU, L., G., LAROSE et A. S. FALL (2004). *Altermondialisation, économie et coopération internationale*. PUQ (Québec) et Karthala (Paris), 384 pages.

FALL, A. S, FAVREAU, L. et G. LAROSE (2004). *Le Sud et le Nord dans la mondialisation. Quelles alternatives ?* PUQ (Québec) et Karthala (Paris).

FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (2002). *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*. PUQ, Québec.

4. Une revue d'économie sociale en français : la Revue *Économie et solidarités*

Économie et Solidarité est la revue du Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC Canada). Les contenus portent sur les caractéristiques de l'économie sociale, sur son rôle comme agent de développement socio-économique, sur sa gestion, sur les secteurs d'activités où elle est engagée et sur l'analyse comparative internationale de son émergence et de son développement. Revue scientifique bimestrielle destinée aux chercheurs (professeurs et étudiants), son mandat est de s'intéresser aux organisations de l'économie sociale (coopératives et associations) et de traiter de leur spécificité. Revue destinée aux praticiens, son but est de promouvoir le développement de ces organisations et entreprises dans les situations qui apparaissent les plus appropriées.

Les sites Internet

1. **Site du Réseau intercontinental de Promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS)**
<http://www.ripess.net>



Pour tout savoir sur le RIPESS et la troisième Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité

2. **Sites de recherche**

Site de recherche en développement international de la CRDC

<http://www.uqo.ca/ries2001/>



À l'origine, ce site était destiné à rendre compte des Rencontres internationales pour la Globalisation de la solidarité telles qu'elles s'étaient développées à Lima en 1997 et à Québec en 2001. Depuis 2004, la CRDC a opté pour un élargissement de sa vocation. Il aura dorénavant comme objectifs principaux de promouvoir la recherche et la formation dans le champ du développement international en mettant l'emphase sur les innovations sociales dans ce domaine, notamment les nouvelles formes de coopération internationale, les nouveaux mouvements sociaux internationaux, les nouvelles politiques d'économie sociale et de développement local au sein des grandes institutions internationales et les nouveaux réseaux internationaux. Il rendra aussi compte, des événements qui contribuent à de nouvelles mises en réseau au plan international. Il exercera une fonction de veille en cherchant, par ses travaux d'analyse, à mettre ces événements en perspective. Il s'adresse à tous les étudiants qui s'intéressent au développement international et à toutes les organisations motivées par un travail de coopération internationale Nord-Sud et Sud-Sud.

L'Observatoire en économie sociale et en développement régional <http://www.uqo.ca/observer>



Il constitue un lieu virtuel dans lequel les acteurs sociaux impliqués de près ou de loin dans les activités liées à l'économie sociale peuvent s'alimenter, s'informer et échanger sur l'évolution de ce pôle de développement économique et social dans la région, au niveau national et au plan international. Le rôle de ce portail est de faire connaître l'avancement de la recherche, les innovations, les nouvelles publications, les expériences novatrices et les événements en cours et à venir dans les divers secteurs de l'économie sociale.

3) Quelques sites D'ONG québécoises impliquées dans le RIPESS



Développement et Paix : <http://www.devpa.org>



Centre Canadien d'Étude et de Coopération Internationale (CECI):
<http://www.ceci.ca>



UNITERRA : <http://www.uniterra.org>



Développement International Desjardins (DID) :
<http://www.did.qc.ca>



Union des producteurs agricoles Développement international
(UPI) : <http://www.upadi-agri.org/>



Société de coopération pour le développement international :
<http://www.socodevi.org>

4) Vidéo d'Uniterra sur Dakar 2005

Uniterra a produit un DVD sur Dakar 2005. Pour vous le procurer, voir le site suivant :
<http://www.uniterra.org>